

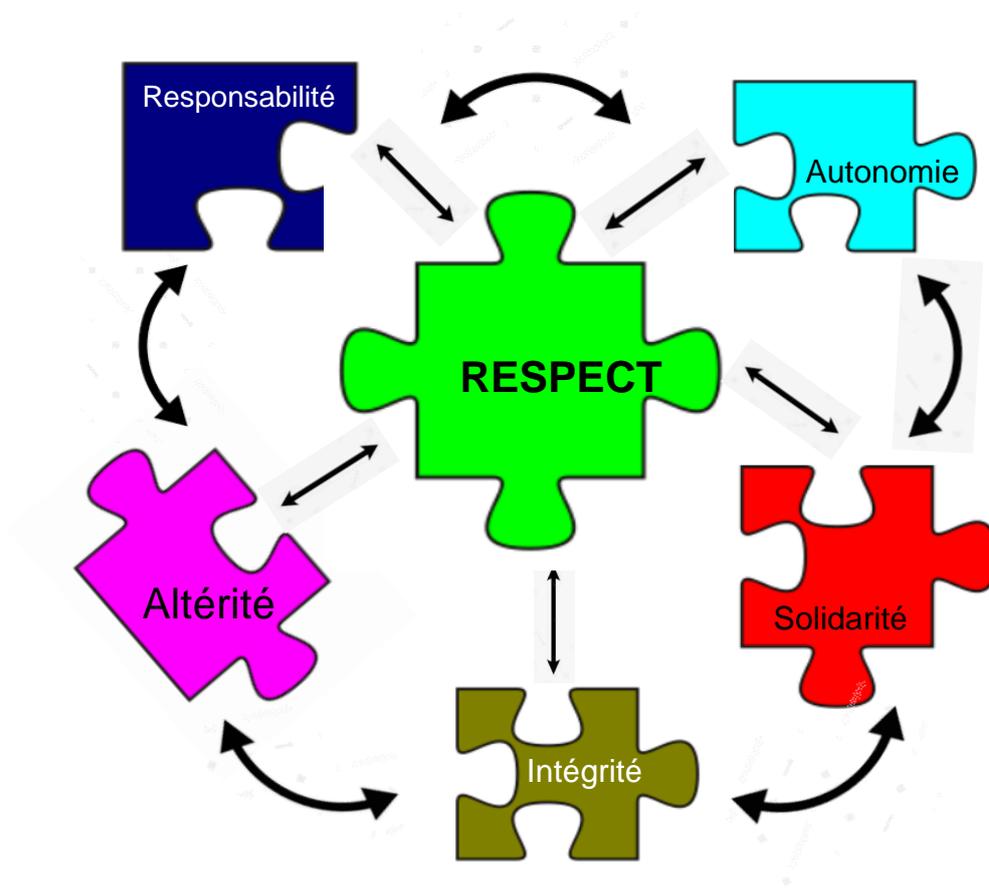
Année Universitaire 2025-2026

Déclinaisons des orientations pédagogiques

AS – L1 – L2 – L3

PROJET PEDAGOGIQUE

(Basées sur le projet de l'institut 2025/2028)



Réalisation : Direction - Équipe pédagogique - Secrétariat

Validation à l'Instance Compétente des Orientations Générales IFSI/IFAS d'octobre 2025



Table des matières

ABREVIATIONS	5
I. Les orientations de la formation.....	8
II. La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés	15
III. Les valeurs, les finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier.....	17
IV. La stratégie de développement de l'offre numérique plateforme dédiée, outils de communication à distance, mise à disposition des élèves et étudiants de matériel informatique adapté	25
V. Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation.....	29
VI. La stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant ou l'élève en lien avec les attentes de l'employeur et du financeur concerné	29
VII. Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants ou élèves en situations de handicap.....	32
VIII. L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention de rupture des parcours	33
IX. La planification de l'alternance.....	37
X. La liste des lieux et places de stage négociés en lien avec les obligations réglementaires	79
XI. Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil	86
XII. Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stages par les élèves et étudiants.....	91
XIII. Les prestations offertes à la vie étudiante.....	92

LES ANNEXES	96
Annexe 1 : Organigramme hiérarchique	97
Annexe 2 : Liste des initiales	98
Annexe 3 : Politique inclusive	99
Annexe : 4 Charte de l'évaluation écrite et orale à l'institut de formation.....	104
Annexe 5 : Planifications prévisionnelles des évaluations.....	112
Annexe 6 : Alternance pédagogique	119
Annexe 7 : Tableau de convergence entre les compétences IFSI/IFAS/UE et modules	121
Annexe 8 : Calendrier prévisionnel de l'alternance pour les apprentis	124
Annexe 9 : Les lieux de stage par typologie et par référents.....	125
Annexe 10 : Le tableau d'acquisition des compétences EAS.....	128
Annexe 11 : Le tableau d'acquisition des compétences ESI	130
Annexe 12 : Tableau actes, activités et techniques de soins	131
Annexe 13 : Les indicateurs d'évaluation du projet annuel 2024/25.....	133
Annexe 14 : Les activités de simulation par compétence.....	135
Annexe 15 Prévention santé mentale et physique des étudiant	149
Annexe 16 : Plans de santé publique.....	150

ABREVIATIONS

AES	Accident d'Exposition au Sang
AFGSU	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence
AP	Auxiliaire Puéricultrice
ARM	Assistant de Régulation Médicale
ARPP	Analyse Réflexive de Pratique Professionnelle
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Aide-Soignant(e)
ASHQ	Agent de Service Hospitalier Qualifié
AVF	Assistant de Vie aux Familles
BAC ASSP	Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins, Service à la Personne
BAC SAPAT	Baccalauréat Professionnel Service aux Personnes et aux Territoires
CAC	Commission d'Attribution des Crédits
CFA	Centre de Formation Apprentis
CEFIEC	Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres
CESU	Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
CH / CHU	Centre Hospitalier / Centre Hospitalier Universitaire
CM	Cours Magistraux
COFIL	Comité de Pilotage
CR	Conseil Régional
CREX	Comité Retour Expérience
CRP	Centre de Ressources Pédagogiques
CVAR	Commission de Validation de l'Acquisition des Résultats (IFAS)
CVEC	Contribution Vie Etudiante et de Campus
CVSE	Commission de Validation des Sujets d'Evaluation
DEI	Diplôme d'Etat Infirmier
DEAS	Diplôme d'Etat Aide-Soignant
DEAES	Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
DGOS	Direction Générale de l'Offre de Soins

DLM	Digital Learning Manager
DPC	Développement Professionnel Continu
DPO	Délégué à la Protection des Données
DREETS	Direction régional de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (Direction pour le Jury Final)
EAS	Élève Aide-Soignant(e)
ECTS	Européen Crédits Transfert System
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées
EPSM	Etablissement Public de Santé Mentale
ESI	Etudiant(e) en Soins Infirmiers
ETP	Education Thérapeutique
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FEI	Fiche d'évènement indésirable
FPC	Formation Professionnel Continu
FGSU	Formation aux Gestes et Soins d'Urgence
GERACFAS	Groupement d'étude de recherche et d'action pour la formation d'aides- soignants
HDF	Hauts de France
ICOGI	Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut
IDE	Infirmier Diplôme d'Etat
IF	Institut de Formation
IFAS	Institut de Formation Aides-soignants
IFCS	Institut de Formation des Cadres de Santé
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
L1	1 ^{ère} année IFSI (grade Licence)
L2	2 ^{ème} année IFSI (grade Licence)
L3	3 ^{ème} année IFSI (grade Licence)
LAS	Licence Option Accès Santé
LMD	Licence Master Doctorat

MO	Mode Opérateur
MOOC	Massive Open Online Course
MMPOK	Médecine Maïeutique Odontologie Pharmacie Kinésithérapie
PASS	Parcours Accès Spécifique Santé
RGPD	Règlement Européen sur le Protection des Données
S1	Semestre 1
SD	Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
SP	Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants
STAGE	SCD : Soins Courte Durée SMPSY : Soins en Santé Mentale et Psychiatrie SLD : Soins de Longue Durée et Soins Suite Réadaptation SICLV : Soins Individuels ou Collectifs en Lieu de Vie
SST	Service Santé au Travail
SVE	Section relative à la Vie Etudiante
TD	Travaux Dirigés
TICE	Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
TIR	Travail d'Initiation à la Recherche
TP	Travaux Pratiques
TPG	Travaux Personnels Guidés
UE	Unité d'Enseignement
UFA	Unité de Formation par Apprentissage
UI	Unité d'Intégration
UPJV	Université Picardie Jules Verne

I. Les orientations de la formation

Déclinées ci-après par année de formation et par compétences pour l'année universitaire 2024/25 ce document explicite les intentions pédagogiques et leurs déclinaisons issues du projet de l'institut 2025/28 « **Notre engagement collectif : orienter, accompagner, professionnaliser ensemble les futurs soignants de demain** »¹.

Il est complémentaire du guide pratique des études /règlement intérieur 2024/2025 et constitue le projet pédagogique de l'année universitaire 2025/26.

Réalisé par l'équipe pédagogique de l'IFAS et de l'IFSI ensemble. Il sera présenté pour validation en instance compétente pour les orientations générales de l'institut (ICOGI) présidée par l'ARS.

cet écrit collectif démontre l'engagement et le dynamisme de tous pour la formation des étudiants².

Ce document une fois validé en instance va être mis à disposition des étudiants sur la plateforme ELFE THEIA®. Ce projet pédagogique commun leur est présenté en début d'année universitaire en version synthétique sous forme de diaporama en présentiel, ainsi la présentation et la mise à disposition du document complet peut leur permettre de

- Se projeter. en terme d'organisation étudiante et vie personnelle
- Mieux comprendre ce qui est mis en œuvre pour eux tant sur le plan pédagogique, que pour leur vie étudiante et ce pour leur réussite .
- Se saisir de ces opportunités pour une formation sereine et efficace

Ainsi, **en référence à l'arrêté du 10 Juin 2021**³, annexe 2 et au projet de l'institut, notre volonté collective est d'assurer la formation la plus adaptée aux réalités et exigences professionnelles d'aujourd'hui et de demain en nous appuyant sur :

Les valeurs essentielles déclinées dans notre projet que sont :

- Le respect
- L'autonomie
- La responsabilité
- La solidarité
- L'altérité
- L'intégrité

¹ Le projet de l'institut 2020/2025 est consultable sur la plateforme LMS

² Lire partout étudiant /élève

³ Arrêté relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Ce projet prend en considération (comme explicité dans l'analyse stratégique du projet d'institut 2025/28)

- **L'évolution permanente de l'offre de soins** (soins ambulatoire, soins à domicile, lieux de vie) et sur des champs tels que la promotion de la santé et prévention, les maladies chroniques, le vieillissement, les troubles du comportement, le handicap, la santé mentale et ce dans un contexte de pratiques soignantes en mouvance (télé-soins, maisons de santé, infirmière de pratique avancée (IPA).)
- **Notre contexte territorial des Hauts de France et de l'OISE** tant en terme de population, de professionnels, d'établissements que de problèmes de santé plus spécifiques en s'appuyant sur les axes du
 - Schéma régional de sante en cours et sa déclinaison dans l'Oise
 - Schéma régional des formations sanitaires et sociales
- **Les préconisations du conseil de perfectionnement** depuis 2018 (pour l'IFSI) en amont et après la formation initiale dans le but de mieux orienter, d'améliorer la formation des étudiants infirmiers et leur employabilité au plus près des attendus des employeurs dans le cadre des bonnes pratiques professionnelles . .
- **L'évolution des profils des étudiants et les propositions pédagogiques innovantes et d'accompagnement** mises en œuvre par l'équipe pédagogique pour répondre au mieux à cette évolution.
- **La santé mentale des étudiants et leur précarité**, en proposant des actions concrètes au-delà de ce que le conseil régional propose en terme de bourses et autres

Ce projet s'appuie sur

- **Une vision commune, partagée et mutualisée** entre formation aide-soignante et infirmière pour apprendre ensemble pour travailler ensemble ensuite
- **Des modes de réalisation de la formation** par l'apprentissage ou par accès issu du PASS au-delà des accès habituels
- **La formation des pairs par les pairs un atout indéniable**
Grace à la **professionnalisation de l'équipe pédagogique** qui allie expérience professionnelle avérée dans le domaine du soin et acquisition de compétences nouvelles par une formation continue. Ciblée et adaptée, en termes d'expertise pédagogique mais aussi du « prendre soin »

-
- **Des locaux bien équipés avec**
 - Une plateforme de simulation high tech et du matériel adapté
 - des salles de cours toutes multimédias suffisantes en surface mais pas en nombre de places disponibles
 - **Une organisation de la formation qui s'articule**
 - En transversalité et avec une mutualisation des activités pédagogiques des formateurs IFAS et IFSI pour une meilleure efficacité (tous les formateurs sont mobilisés sur les 4 années de formation)
 - En dynamique entre une alternance juxtaposée (institut et stages cliniques) et alternance intégrative (théoriser sa pratique et pratiquer sa théorie).
 - **Un dispositif pédagogique pour les 4 années** qui a pour objectifs particulièrement en L1, en début de la formation AS et pour tous au long de la formation, de permettre à l'étudiant de:
 - Lui faire découvrir son « métier » d'étudiant/élève qui apprend (versus ce qu'il connaît en tant que lycéen, ou par rapport à sa formation antérieure, ou ses expériences professionnelles) et son contexte générationnel / motivationnel
 - L'aider à prendre ses repères dans la formation en terme de compétences psychosociales et du bien vivre ensemble
 - Développer et améliorer ses capacités d'apprentissages, de mémorisation (apprendre à apprendre) en découvrant son profil d'apprentissage grâce à un test de métacognition
 - Soutenir sa motivation (en la recueillant, en donnant du sens aux apprentissages, en le faisant se projeter dans sa formation (devenir étudiant au service de son projet de devenir infirmier ou aide-soignant)
 - L'entraîner à la prise de notes, à l'utilisation des outils numériques mis à sa disposition, à la réalisation de supports pour ses apprentissages, à s'autoévaluer et à passer des évaluations normatives avec succès pour devenir un professionnel compétent
 - Se développer en termes de réflexion professionnelle, analyser , prendre de la distance , rebondir et d'autonomie dans sa formation
 - S'organiser devant toutes les acquisitions nouvelles, le grand nombre de connaissances à acquérir et d'évaluations à valider (réaliser un planning de travail **personnel** à partir des informations disponibles) .

Et dans le cadre des apprentissages collaboratifs avec les élèves aides-soignants afin « *d'apprendre ensemble pour travailler ensemble* », l'équipe pédagogique met en œuvre collectivement, de nombreuses actions en **interprofessionnalité**

- simulation dans le cadre du raisonnement clinique et les bonnes pratiques en lien avec l'hygiène environnementale, formation aux gestes et soins d'urgence, TD de réflexion éthique...et bien d'autres activités communes ...décrites ci apres dans le document .. qui évoluent et se renforcent au fil du temps)

Pour toutes ces propositions et activités

L'étudiant / élève peut se projeter et s'organiser, anticiper et bien vivre sa formation grâce à

- La distribution en L1/ AS de leur référentiel de formation et des principaux textes contributifs à celle-ci
- La mise à disposition en version papier et consultable sur le site internet du guide pratique des études / règlement intérieur avec des modalités d'appropriation individuelles facilitées grâce a
 - des questionnaires google form sur la partie règlement intérieur
 - un module auto formatif sur la partie guide pratique des études

pour tenter de pallier à la méconnaissance des autorisés , des règles, et limites posées (droits et devoirs).

- L'application mykomunoté du logiciel dossier étudiant « FORMEIS »qui lui permet d'obtenir des informations en temps réel du planning de la semaine , de ses notes et bien d'autres informations utiles
- La plateforme ELFFE THEIA (, planning des évaluations normatives sessions 1 et 2 et des remédiations ...modules auto formatifs construits en interne ... et tous les supports de cours ... et informations diverses utiles pour la formation théorique et clinique / stage)
- Aux activités proposées (financées par la CVEC) pour apprendre à prendre soin de soi pour prendre soin des autres et ainsi prévenir et préserver sa santé mentale . , actions à découvrir dans le point « prestations offertes à la vie étudiante » et ainsi
 - Prévenir l'apparition des risques psychosociaux, dans le cadre de la préservation de la santé mentale étudiante
 - Aider ,soutenir et trouver les ressources individuelles pour devenir un étudiant et un futur soignant « épanoui ».

Une démarche d'accessibilité pour tous « le Tout à tous » au service de l'inclusivité et de la réussite

Depuis 2019, notre engagement dans l'accompagnement ne cesse de se renforcer comme le démontre le tableau en annexe 3

Notre démarche d'accessibilité aux savoirs et pour l'insertion professionnelle du plus grand nombre passe par :

- La généralisation de certaines innovations pédagogiques et de bonnes pratiques, qui en améliorant l'accessibilité de tous, permet également de résoudre une partie des problèmes singuliers et s'avère dès lors être notre option privilégiée. Ces bonnes pratiques sont formalisées dans une politique inclusive révisée chaque année (cf. annexe 3)
- Le souci d'aider les étudiants dans leur adaptation à l'enseignement supérieur et/ou à la formation professionnelle et de les accompagner tout au long de leur année ou de leurs années d'études en réalisant :
 - Des tests dits de positionnements initiaux
 - Un bilan initial de profil d'apprentissage et de niveau en calcul, en français et en anglais pour les ESI,
 - Dans le cadre des API (accompagnement personnel individualisé) pour les EAS
 - Un entretien de suivi pédagogique « prise de connaissance » en début de formation et pour toutes les intégrations et mutations, en cours de formation infirmière
 - Des suivis pédagogiques individualisés (théorique et clinique) au moins 2 par an (ESI et EAS en parcours complet),
 - Des visites sur les lieux de stages cliniques par des formateurs au moins 2 par année
 - Des entretiens supplémentaires dits « d'aide à la réussite » au moins un en fin de semestre impair pour la formation théorique et plus spécifiquement d'aide à la réussite en stage sur toute la formation.
 - Un entretien personnalisé et la formalisation d'un projet personnel de redoublement pour les redoublants et si nécessaire pour les réintégrations en formation,

et bien sûr au décours de ces entretiens en cas de besoin , des propositions, des conseils pédagogiques ,des alertes , voire des heures d'API supplémentaire , des ateliers de renforcement (calculs professionnels par ex ..) ou visites de stages en plus sont réalisés pour l'étudiant , en toute bienveillance .

Un accompagnement à la réussite qui ne peut aboutir sans l'investissement de l'étudiant lui-même dans ses apprentissages et par son assiduité, une participation active et effective c'est à dire une présence physique et intellectuelle, et une attention et concentration indispensable.

Et pour parfaire cet accompagnement :

- Un suivi global des étudiants par l'équipe pédagogique afin de dépister au plus vite les étudiants en difficulté et ainsi mettre en œuvre un dispositif renforcé d'accompagnement et de soutien personnalisé au plus tôt, par la réalisation de
 - o 4 commissions pédagogiques par an en dehors des commissions d'attribution des crédits (CAC) et commission de validation des résultats (CVAR)
- Le repérage, la compensation des handicaps invisibles et l'accompagnement des étudiants ayant des troubles neuro développementaux démarche qui est déclinée le point **7- le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants ou élèves en situations de handicap**

AINSI,

Toutes les équipes (pédagogique, administrative et logistique) de l'institut se mobilisent pour permettre aux étudiants de réussir et de devenir les soignants de demain, capables de prendre soin des usagers, dans les champs du système de santé et du médico-social, dans les établissements et sur le territoire, qu'ils soient âgés ou non, malades aigus ou chroniques, en fin de vie.

Notre challenge collectif est de :

- **Faire expérimenter** ensemble les étudiants/élèves, et privilégier la pédagogie de la découverte et de l'action (en autre activités de simulation , ludopedagogiques ,de serious game , d'escape game , TRIVIAL PURSUIT, et d'évaluations des compétences ECOS ...)
- **Les mettre en action** en leur faisant confiance, en nous appuyant sur eux et ce dans le **respect du cadre posé** que sont les référentiels, le projet de formation de l'institut, le guide/règlement intérieur, les bonnes pratiques professionnelles, evidence based nursind (EBN)...);
- **Les amener, au terme de leur formation**, à être des infirmiers et aides-soignants « débutants » et les préparer à s'adapter tout au long de leur exercice professionnel futur.

Notre orientation globale est empruntée à Michel de Montaigne, écrivain, Homme politique (1533 - 1592) « *Mieux vaut tête bien faite que tête bien pleine* »

Et toutes nos actions pédagogiques et d'accompagnement s'inspirent de Walter Hesbeen, infirmier et docteur en santé publique de l'Université catholique de Louvain (UCL), responsable du GEFERS (Groupe francophone d'études et de formations en éthique de la relation de service et de soin) à Paris,

qui en évoquant **le parcours de l'étudiant** affirme « *que celui-ci est sur un chemin qui l'amène vers un terrain inconnu . L'errance sur le chemin ne doit cependant pas le perdre et doit être sécurisée par la démarche pédagogique* »

Avec nous étudiant /élève,

Tout est réuni pour votre réussite qui vous appartient

Pour en savoir plus lire la suite

II. La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés

La conception de la formation à l'IF Lucien Flourey repose sur :

L'inter-professionnalité :

Un axe fort de l'institut est la mise en œuvre de l'inter-professionnalité dès la formation initiale.

Cette conception générale de la formation s'appuie sur la base du programme collaboratif pluri professionnel d'amélioration continue du travail en équipe (Pacte), élaboré par l'HAS dans l'intention de sécuriser la prise en soins du patient. Le travail en équipe étant un atout majeur d'optimisation de la prise en soins globale des patients, et permet d'éviter les événements indésirables graves liés aux soins.

Le but est de développer une véritable collaboration en équipe pour les futurs professionnels infirmiers et aides-soignants.

Ainsi nous organisons ici à l'institut :

- Un apprentissage en commun IDE/AS abordé dès le début de formation lors des trois premières semaines relatives à la méthodologie de travail, dans les unités d'enseignement/modules et les projets transversaux.
- Des occasions réelles de travail en équipe en inter-professionnalité lors de situations simulées ou non, notamment dans l'apprentissage du raisonnement clinique partagé.

Cette interprofessionnalité au cours des formations AS et DE, s'appuie sur une mutualisation des compétences de l'ensemble des formateurs de l'institut et une vision commune partagée de la conception de la formation à l'IF Lucien Flourey

Cette conception générale de la formation et cette vision commune sont basés sur des choix pédagogiques en termes de courants pédagogiques et de méthodes pédagogiques ci-après recensées.

Les courants pédagogiques utilisés

L'objectif des formations dispensées est de former des professionnels compétents, capables de faire face aux défis complexes du secteur de la santé, tout en favorisant leur développement personnel et professionnel.

Nous avons choisi, à l'IF Lucien Flourey, les courants cités et définis dans le projet d'institut 2025/28

Ces courants sous-tendent l'activité pédagogique des cadres formateurs. Ils orientent les stratégies pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour structurer les contenus de formation théorique et clinique et sont utilisés tour à tour ou combinés entre eux. (ces courants seront développés dans le point 5)

Lorsque cela est pertinent ,des guides d'apprentissage et/ou des glossaires sont remis aux apprenants en début d'UE ou modules pour leur permettre de travailler en autonomie, de s'autoévaluer et ainsi faciliter leur apprentissage essentiel.

Les méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques visent à :

- Dispenser les connaissances utiles, utilisables et à utiliser
- Former les futurs professionnels de santé dans le cadre de leur pratique clinique
- Favoriser leur autonomie
- S'adapter aux besoins de santé des patients/résidents/usagers.

Les méthodes pédagogiques font référence aux différentes approches et techniques utilisées par les formateurs pour transmettre des connaissances et des compétences aux apprenants. Il existe cinq types de méthodes pédagogiques, elles aussi définies dans le projet d'institut 2025/2028 et détaillées dans le point 5.

A l'institut de formation, ces méthodes sont déclinées dans les différentes activités pédagogiques définies dans le projet institut 2025-28 et ci apres

Nos choix pédagogiques communs

Dans le souci d'harmonisation des pratiques pédagogiques en matière d'ingénierie des formations AS et IDE ; et pour la cohérence pédagogique il est convenu collectivement de retrouver le plus souvent possible dans chaque ingénierie pédagogique des UE et modules :

- Une évaluation diagnostique ou des représentations en début d'UE et/ou module,
- De la simulation le plus souvent possible,
- Du TPG et des travaux dirigés associés
- Une ou plusieurs évaluations formatives
- Des représentations en fin, si faites au début, pour mesurer l'écart et les modifications de celles-ci.

III. Les valeurs, les finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier

LES VALEURS INSTITUTIONNELLES, FONDEMENTS DU PROJET D'INSTITUT

De l'importance des valeurs institutionnelles, cadre de référence commun et horizon du sens.

Selon L'HAS: « les valeurs sont des références communes fondant la conduite professionnelle de chacun, identifiées de façon collective, et diffusées auprès de tous les acteurs internes et externes. Dans le contexte des établissements de santé, caractérisé par la présence de groupes porteurs de visions différentes et pourtant toutes légitimes, elles constituent un cadre de référence utile »

Les fondements du projet se déclinent au travers de valeurs portées par l'Institut de formation

Pour Jean Daniel Reynaud, sociologue : « les valeurs s'imposent bien aux individus, mais elles ne sont pas transcendantes et indépendantes de leurs relations. Elles sont l'objet même de ces relations, elles sont construites par elles. Une action collective, en imposant des règles, invente un sens. Les valeurs sont l'horizon de ce sens, l'orientation de l'action collective. »

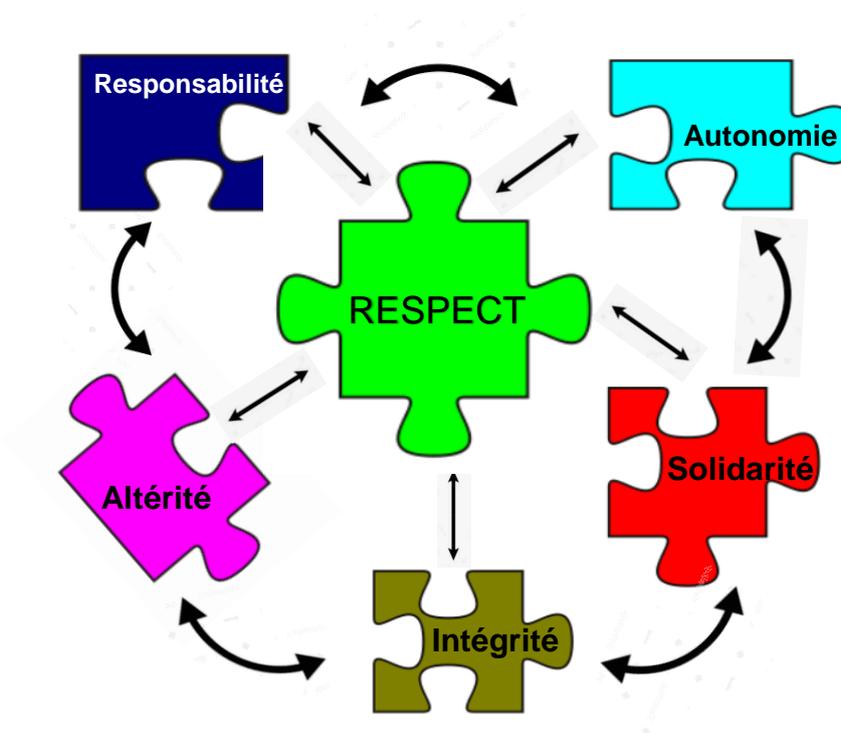
Ces valeurs :

- Constituent le socle de la construction du projet de l'Institut ;
- Sont validées par le collectif équipe de l'Institut, lors d'une réunion équipe complète et avec les membres de l'équipe projet ;
- Sont portées par l'ensemble de l'équipe pédagogique, administrative, logistique.

Selon l'historien F. Lazorthes (2006) : « Les valeurs tissent un lien entre des individus, elles répondent au désir de croyances générales plus qu'à l'exigence de la raison. Tel est le paradoxe de nos valeurs : [...] elles distinguent et elles unissent ».

Ces valeurs sont mobilisées tout au long du cursus de formation afin de les rendre vivantes au quotidien et porteuses de sens pour tous.

Les valeurs partagées de l'Institut qui orientent l'action collective sont :



LE RESPECT

C'est la valeur centrale sur laquelle s'appuient les autres valeurs.

Le respect est dû à toute personne sans discrimination. Au-delà de l'exercice du soin, il se manifeste par la considération de l'autre, en le reconnaissant dans sa singularité, comme porteur de la même dignité et de la même humanité. Le respect s'applique au quotidien dans le cadre des règles professionnelles et du guide pratique des études - règlement intérieur de l'Institut.

Le respect s'exprime sous diverses formes sur le plan professionnel, à l'Institut de formation et en stage :

- Politesse (oral, écrit : mail, courrier etc.)⁴
- Bienveillance dans les relations interpersonnelles
- Ponctualité
- Equité / l'impartialité et /ou la neutralité
- Notion de réciprocité en tenant compte du contexte générationnel.
- Connaissance des codes hiérarchiques, interpersonnels, sociaux

⁴ Selon la politique de mail de l'Institut en vigueur

Equipe de l'Institut	Etudiants à l'Institut	Professionnels en devenir (stage)
Politesse et considération de l'individu et du professionnel	Politesse envers les professionnels de l'Institut et les intervenants extérieurs (écoute active)	Politesse avec les professionnels du terrain et les usagers
Ponctualité des formateurs	Ponctualité en cours et aux rendez vous	Ponctualité : tenir compte du planning et des horaires de stage
Équité / impartialité et/ou neutralité : reconnaissance et partage des spécificités et de la singularité des compétences de chacun en pédagogie et au décours des réunions d'équipes, groupes de travail, missions transversales faire preuve de discrétion et de devoir de réserve	Équité / impartialité et/ou neutralité : reconnaissance des personnes dans leur singularité Faire preuve de discrétion et de devoir de réserve	Équité / impartialité et /ou neutralité : reconnaissance des personnes dans leur singularité Faire preuve de discrétion et devoir de réserve
Connaissance des codes hiérarchiques, interpersonnels, sociaux , prise en compte de la réciprocité et évolution générationnelle	Connaissance des codes hiérarchiques, interpersonnels, sociaux(respect des règles professionnelles et institutionnelles)	Connaissance des codes hiérarchiques, interpersonnels, sociaux et du milieu professionnel (respect des règles professionnelles et institutionnelles)

L'AUTONOMIE

L'autonomie de l'apprenant est une démarche progressive et institutionnelle par laquelle une pratique éducative invite un apprenant à intégrer son processus d'apprentissage, de façon individuelle ou collective dans le but de s'approprier cette démarche à des fins identiques ou transposables.

L'apprenant autonome sera capable d'articuler au mieux sa situation de formation, sa situation personnelle et professionnelle.

L'objectif de la pédagogie de l'autonomie n'est pas de simplement transférer la connaissance mais de créer des possibilités pour sa construction. Il s'agit donc de rendre les apprenants capables de s'adapter, de transposer à d'autres domaines ce qui a été appris dans un contexte bien particulier (Académie de Rennes, 2023).

Equipe de l'Institut	Etudiants à l'Institut	Professionnels en devenir (stage)
Capacités cognitives (appétences dans les UE, et choix dans les formations individuelles, identifier et gérer des ressources pour travailler en collaboration, maîtriser les outils et méthodes d'apprentissage)	Capacités cognitives (optimiser son apprentissage, identifier et gérer des ressources pour travailler en collaboration, maîtriser les outils d'apprentissage)	Capacités cognitives (optimiser son apprentissage, identifier et gérer des ressources pour travailler en collaboration, maîtriser les outils d'apprentissage)
Capacité d'organisation des supports pédagogiques et à s'auto évaluer	Capacité d'organisation liée à l'apprentissage lui-même, ses propres méthodes et à apprendre à s'auto évaluer	Capacité d'organisation liée à l'apprentissage à partir de situations cliniques

L'INTEGRITE

L'intégrité cultive des valeurs d'honnêteté de confiance, d'équité et de respect pour guider une prise de décision éthique et un comportement authentique (université de Ottawa canada)

Equipe de l'Institut	Etudiants à l'Institut	Professionnels en devenir (stage)
Prendre en compte les remarques des apprenants (bilan de semestre, suivi pédagogique)	Prendre en compte les remarques de l'équipe de l'institut et des intervenants pédagogiques (, évaluations, remédiations, bilan de semestre, suivi pédagogique ...)	Prendre en compte les remarques des professionnels de proximité, des tuteurs et des maitres de stage (bilan de mi-stage, visite des formateurs, évaluation fin de stage)
Valorisation des sources, des outils et supports pédagogiques partagés	Valorisation des sources, des outils partagés en travaux de groupe	
Prises de décisions au regard de l'intérêt collectif et professionnel		
Honnêteté dans les échanges et auto analyse	Honnêteté dans les échanges et auto analyse	Honnêteté dans les échanges et auto analyse
Transmission des informations justes et équitables	Garder une distance professionnelle	Garder une distance professionnelle

L'ALTERITE

Il est d'usage courant d'utiliser le terme d'altérité dans le sens de : « acceptation de l'autre en tant qu'être différent, cette acceptation se voulant base de la reconnaissance de ses droits à être lui » (Formarier & Jovic, 2012).

Cela n'est pas de porter de jugement, c'est accepter les différences, faire preuve d'ouverture d'esprit. C'est une valeur qui privilégie le mélange des cultures comme source d'enrichissement et de paix (Institut de Formation en Soins Infirmiers Saint-Joseph, 2019).

Equipe de l'Institut	Etudiants à l'Institut	Professionnels en devenir (stage)
Reconnaissance de l'autre comme individu à part entière	Reconnaissance de l'autre comme individu à part entière	Reconnaissance de l'autre comme individu à part entière
Acceptation de la différence (politique inclusive / DAR)	Acceptation de la différence et notion d'entraide	Acceptation de la différence (professionnels, patients...)

LA RESPONSABILITE

Couramment la responsabilité renvoi à : « l'obligation pour un individu d'assumer et de supporter les conséquences de ses actes. » (M. Formarier & L. Jovic, 2012).

Equipe de l'Institut	Etudiants à l'Institut	Professionnels en devenir (stage)
Assumer les conséquences de ses actes Connaître ses limites par rapport à ses connaissances, ses possibilités Application de la législation.	Assumer les conséquences de ses actes Connaître ses limites par rapport à ses connaissances, ses possibilités Application de la législation	Assumer les conséquences de ses actes Connaître ses limites par rapport à ses connaissances, ses possibilités Application de la législation.

Equipe de l'Institut (suite)	Etudiants à l'Institut (suite)	Professionnels en devenir (stage) (suite)
Notion d'engagement personnel	Notion d'engagement personnel	Notion d'engagement personnel
Assumer les conséquences des actions menées, porter un regard critique sur ces mêmes actions, par l'autoévaluation et la réalisation de bilans.	Assumer les conséquences des actions menées, porter un regard critique sur ces mêmes actions, par l'autoévaluation et la réalisation de bilans.	Assumer les conséquences des actions menées, porter un regard critique sur ces mêmes actions, par l'autoévaluation et la réalisation de bilans.
Se porter garant par rapport à la législation et aux règlements institutionnels.	Application du règlement de l'Institut et de la législation	Répondre de ses actions ou omissions par rapport à la législation et aux règlements institutionnels du lieu de stage

LA SOLIDARITE

La solidarité est un sentiment d'un devoir moral envers les autres membres d'un groupe, fondé sur l'identité de situation, d'intérêts.

Etre solidaire n'est pas seulement apporter son soutien mais aussi s'engager avec celui à qui on apporte sa solidarité.

La solidarité n'a aucun sens sans la **conviction de justice et d'égalité**.

Equipe de l'Institut	Etudiants à l'Institut	Professionnels en devenir (stage)
Mutualisation des expériences, les compétences de chacun et les supports pédagogiques	Soutien réciproque dans des situations complexes d'apprentissage (physiques, psychologiques...)	Partage des expériences et des connaissances sur les différents terrains de stage

Equipe de l'Institut (suite)	Etudiants à l'Institut (suite)	Professionnels en devenir (stage) (suite)
Engagement des uns envers les autres, autour d'un projet pédagogique commun, dans un objectif d'apprentissage de qualité	Volonté de faire avancer le groupe et le développement de la pair-aidance	Volonté de faire avancer l'équipe et la pair-aidance
Développement de la transversalité	Mutualisation des différents documents (dans le respect de leur usage)	
Favoriser l'intégration des personnes	Favoriser l'intégration des personnes	Favoriser l'intégration des personnes
	Développement le sentiment d'appartenance au groupe et à une profession (voie de la professionnalisation)	Développement du sentiment d'appartenance au groupe et à une profession (voie de la professionnalisation)

Ces valeurs déclinées ci-dessus préparent l'étudiant à son futur exercice professionnel et facilitent le bien vivre ensemble au cours de la formation .

Les finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier

Dans le cadre de notre projet d'institut 2025/28, la formation à l'IF Lucien Floury est inscrite dans le schéma régional des formations sanitaires des Hauts de France et répond

- aux attendus des référentiels de formation en vigueur
- des besoins territoriaux de nos partenaires employeurs et

L'étudiant⁵, un professionnel en devenir

En pédagogie, apprenant est un terme courant, assez générique qui désigne : « toute personne engagée dans un processus d'apprentissage » (Boutinet, 2009), soit un individu quel que soit son âge ou son expérience. **La notion d'apprenant implique la participation active de ce dernier dans son métier d'étudiant** (Coulon, 1997).

⁵ Lire partout étudiant / élève

Toutefois, si être étudiant constitue un statut, devenir étudiant nécessite **un apprentissage : apprentissage de l'autonomie**

et d'un nouveau rapport au savoir (Erlich, 2004) , ainsi pour l'équipe pédagogique

- Il fait preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit.
- Il travaille en collaboration avec les différents professionnels de santé (aides-soignants, infirmiers, équipes logistiques, administratives et médicales).

Ainsi pour nous, l'étudiant :

- Apprend à être étudiant, apprend à apprendre (dispositif aide à la réussite, métacognition, guides d'apprentissage),
- Développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles (simulation, TD, stage),
- Apprend à travailler ensemble ESI et EAS à travers des séquences communes,
- Apprend à reconnaître ses émotions et à les gérer avec la distance professionnelle qui s'impose et développe ses capacités relationnelles,
- Développe ses compétences psycho-sociales,
- Se projette dans un avenir professionnel avec confiance et assurance tout en maintenant sa capacité critique et de questionnement (ex : projet de formation d'étudiant, projet professionnel, accompagnement pédagogique, travaux d'analyse pendant les 3 années de formation),
- Développe une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction (tables-rondes, prise en charge d'un secteur en stage),
- Autonome et responsable, il s'implique, s'autoévalue dans le cadre de la progression de ses apprentissages et dans le respect des règles de la profession (tenue, ponctualité...).

Cette dynamique est portée par l'ensemble de l'équipe pédagogique et partagée avec les professionnels cliniciens encadrants les étudiants et ce pour favoriser la professionnalisation visée

La professionnalisation visée au terme de la formation se situe entre novice et débutant

Selon le modèle d'acquisitions des compétences de Dreyfus,⁶ l'apprenant passe par deux premiers stades : novice et débutant.

Selon ce modèle, les novices n'ont aucune expérience des situations auxquelles ils vont être confrontés, ils agissent à partir de règles édictées, de principes théoriques appris en cours.

Nous considérons l'étudiant de L1 et l'élève AS en début de formation comme un novice.

Nous visons pour l'étudiant de L3 et l'élève AS en fin de formation, le statut de professionnel débutant.

Le débutant commence à reconnaître des modèles et des situations similaires. Il peut appliquer des règles dans des contextes spécifiques, mais a encore besoin d'aide pour les situations complexes.

IV. La stratégie de développement de l'offre numérique plateforme dédiée, outils de communication à distance, mise à disposition des élèves et étudiants de matériel informatique adapté

L'Institut de Formation « Lucien FLOURY » est doté d'un Centre de Ressources Pédagogiques (CRP) qui s'appuie sur les compétences suivantes :

- Une Documentaliste à temps plein ;
- Un DLM/ Digital Learning Manager à temps plein.
 - Est l'assistant numérique indispensable pour les étudiants et élèves lors de la FOAD.

Les élèves et étudiants peuvent accéder aux ressources suivantes :

- Internet sur les postes informatiques mis à disposition, ou sur leur propre équipement via la WIFI de l'Institut (couverture totale) ;
- Elffe Theia, la plateforme LMS de l'Institut ;
- Hoptimal (Vidal en ligne) et autres applications intranet du CHI ;
- Simdose, logiciel de serious game pour travailler les calculs de doses et la préparation de perfusions.

Et de nombreuses autres ressources numériques proposées au fil de la formation

⁶ le Dreyfus [modèle](#) d'acquisition de compétences a été développé par les frères Hubert et Stuart Dreyfus à l'Université de Californie, Berkeley, en 1980. Le Dreyfus [modèle](#) de l'acquisition des compétences est un cadre de progression de l'apprentissage.

Les élèves et étudiants :

- Ont accès pour leurs recherches documentaires, au catalogue en ligne du CRP – PMB (accessible directement sur le web).

Les étudiants en soins infirmiers ont accès à l'ensemble du fonds documentaire papier et électronique de la Bibliothèque Universitaire de l'UPJV. Ils peuvent utiliser le réseau WIFI de l'établissement de 8H à 18H.

Un service d'impression et de photocopies est par ailleurs proposé aux élèves et étudiants selon des modalités de limitation des impressions au strict nécessaire et selon un quota attribué et suivi pour chacun d'entre eux.

Toutes les salles de formation sont équipées en vidéoprojecteur et de PC et le laboratoire de simulation est équipé de caméras qui permettent lors des séances de simulation de filmer les étudiants pour effectuer le débriefing. Les images peuvent être déportées dans toutes les salles de l'IF.

Un Instagram de l'IF est à disposition de tous, pour des informations sur la vie de l'institut

Formation à la recherche documentaire

Une initiation à la recherche documentaire est faite aux EAS et L1 et un accompagnement est assuré pour les étudiants de L2 et de L3,

Formation informatique et au numérique

En début d'année universitaire, le 'DLM forme tous les élèves/étudiants sur le logiciel Word pour les ESI, et sur Powerpoint pour les EAS afin qu'ils puissent avoir le niveau requis pour l'élaboration des travaux à rendre tout au long de leur cursus.

Une présentation des différentes plateformes est réalisée dans le but de familiariser les étudiants avec les différents outils proposés par l'Institut.

Dans le cadre de sa mission de développement du numérique pédagogique, le 'DLM intervient régulièrement sur des demandes de formation et de présentation des différents logiciels/matériels de l'Institut et outils Internet

Des guides auto formatifs réalisés par l'IF sont à disposition des étudiants sur différentes thématiques

L'orientation dans les différents bâtiments étant un souci relevé par les étudiants, le DLM a créé un **guide complet interactif** accessible grâce à un QR code à disposition dans tous les bâtiments pour se repérer lors de chaque déplacement.

La formation au numérique pour tous, un enjeu et une obligation en formation

La formation au numérique en santé des professionnels de santé a pour objectifs de permettre :

- D'appréhender les enjeux liés à la santé numérique, d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour travailler dans un contexte de digitalisation de l'exercice professionnel et d'accompagner la transformation du système de soins par le numérique,
- Favoriser l'inter professionnalité et l'interdisciplinarité,
- Intégrer le numérique en santé dans l'exercice des professionnels de santé.

Selon le Référentiel de compétences numériques en santé, 5 compétences sont à développer:

- Les données en santé (6h)
- La cybersécurité en santé (5h)
- La communication en santé (5h)
- Les outils numériques en santé (6h)
- La télésanté (6h)

Soit un total de 28h d'enseignements sur les unités d'enseignements et modules des ESI et EAS

Les TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

« Développer les TICE et l'utilisation du numérique, un axe fort au service de la pédagogie » :

Dans la formation hybride, l'utilisation de méthodes s'appuyant sur le numérique est indispensable.

Les intentions pédagogiques sont de permettre aux étudiants de :

- Maîtriser l'utilisation des plateformes mises à disposition tant dans le cadre de l'apprentissage des étudiants que de l'évaluation de ceux-ci
- Utiliser les podcasts, les vidéos dans les différents processus
- Expérimenter la classe inversée: FOAD, capsules vidéo, lecture en amont....

Les TICE développées à l'IF sont l'utilisation:

- D'applications ou de logiciels tels que Zoom®, WhatsApp®, Powtoon®, Kahoot®, Post it Colibri®, Google form® ...I spring® ..etc et de la plateforme LMS Elife Theia®
- Des plateformes d'e-learning, Learning Apps®, Mischool® et les sites Canopé®, Univadis®
- Des Quizz box (permettent de réaliser du multitestng, des évaluations diagnostiques et formatives.)
- Du logiciel SIMDOSE®, logiciel d'entraînement aux calculs de doses.

L'émergence de l'intelligence artificielle (IA)

Dans le domaine éducatif et sanitaire transforme également la manière dont les apprenants sont formés et préparés aux défis du secteur de la santé.

Toutefois, cette évolution technologique est à aborder avec discernement, en tenant compte des enjeux éthiques et des risques liés à la déshumanisation des soins.

Il est primordial que les futurs soignants développent non seulement des compétences techniques, mais aussi une conscience professionnelle éthique et humaine face à ces avancées

En 2025, nous nous sommes dotés d'une charte de l'intelligence artificielle (IA) et d'un conseil de l'IA, afin de former les étudiants à l'utilisation raisonnée et intelligente de l'IA.

V. Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

La formation, une ingénierie pédagogique basée sur des courants et méthodes partagés comme vu ci-dessus

Ainsi dans le cadre de la déclinaison du projet d'institut, nous adoptons des méthodes pédagogiques innovantes et réfléchies, favorisant un apprentissage à la fois durable et enrichissant.

Les principes pédagogiques qui soutiennent la démarche de l'IF visent à développer chez les apprenants des compétences critiques et une capacité de réflexion, les incitant à devenir des acteurs / auteurs autonomes de leur parcours de formation.

La formation professionnelle des infirmiers et aides-soignants se déroule en alternance entre l'institut de formation et les stages, répartis équitablement entre les deux.

L'IF souhaite accompagner les apprenants vers une formation qui ne se limite pas à la maîtrise des compétences techniques et relationnelles, mais qui les prépare également à analyser et améliorer leurs pratiques professionnelles.

VI. La stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant ou l'élève en lien avec les attentes de l'employeur et du financeur concerné

Comme au niveau national, la pénurie de professionnels de la santé, infirmiers et aides-soignants, est une réelle priorité et un enjeu fort pour les structures sanitaires et médico- sociales du territoire, en référence à l'analyse stratégique du projet d'institut 2025-28

Dans le cadre du schéma régional des formations des Hauts de France, notre financeur et des attendus de l'ARS nous tentons de favoriser l'orientation vers les métiers de la santé et proposons une formation la plus adéquate par des actions ciblées, dans le cadre des bonnes pratiques et en tenant compte des besoins des employeurs du territoire.

Nous menons

Des actions multiples à l'écoute et à destination des employeurs / recruteurs/ partenaires des stages, un enjeu d'attractivité et de fidélisation

Développer et maintenir des liens solides et durables avec les partenaires extérieurs, tels que les employeurs, les terrains d'apprentissage, les structures d'accueil de stages et les acteurs institutionnels comme France Travail, la mission locale...

Ces partenariats permettent d'assurer la pertinence des formations dispensées en les adaptant aux besoins réels du marché du travail, favorisant ainsi une insertion professionnelle réussie.

En collaborant étroitement avec ces partenaires, l'institut s'assure de la qualité des parcours proposés tout en garantissant un cadre d'apprentissage qui soit à la fois innovant, adapté aux évolutions du secteur et en adéquation avec les attentes des employeurs.

Ainsi nous travaillons avec 79 partenaires professionnels / entités / établissements du sanitaire, du medico social et ce pour environ 260 lieux accueillants des étudiants et élèves en stage.

L'IF s'implique et depuis plusieurs années, dans la participation des employeurs dans le dispositif de formation à travers :

- Les instances de l'institut ou des représentants des lieux de stage et donc d'employeurs sont présents (section pédagogique, section disciplinaire et ICOGI)
- De nombreux professionnels (médecins, infirmiers, aide soignants ...) issus des établissements du territoire participent à des enseignements, à des tables rondes sur les métiers, à des jurys, à des évaluations au cours des formations.
- La possibilité de financement de la formation via le dispositif d'apprentissage AS ou IDE.

D'autres actions et rencontres sont réalisées :

- **L'Accueil des partenaires** (les tuteurs et maitres de stage) en demi-journée de séminaire en septembre (comme chaque année et ce afin
 - de partager les enjeux , les nouveautés pour un meilleur accueil en stage des ESI et EAS)
 - de clarifier les attentes mutuelles, de discuter des objectifs pédagogiques et de renforcer la communication sur l'accompagnement des étudiants.
- **Le Forum ,de l'emploi ,de l'apprentissage , de recherche du stage projet professionnel est prévu en decembre 2025**

Ce type d'événement permet aux étudiants de L2 et L3 et aux élèves de :

- Rencontrer directement des employeurs,
- Découvrir les offres de stages dans le cadre de leur projet professionnel
- Candidater auprès des employeurs dans le cadre de l'apprentissage ou des CAE
- Candidater sur des postes disponibles
- Comprendre les attentes des structures de santé.

Il représente un lieu d'information et de conseils, contribuant à la préparation à la transition entre la formation et l'emploi.

Depuis 2017, le Conseil de perfectionnement et l'enquête employeurs post DE

- La présence des employeurs dans le conseil de perfectionnement permet de recueillir des retours directs sur les compétences des étudiants en stage/ou diplômés et leur adéquation avec les besoins du secteur
- La réalisation d'une enquête Post DE auprès des employeurs est indispensable pour évaluer la qualité des formations dispensées.

Ces échanges favorisent également l'adaptation des parcours de formation en fonction des réalités du terrain et des besoins spécifiques des établissements de santé.

Ces retours permettent :

- D'ajuster et d'améliorer les programmes de formation en fonction des attentes des professionnels, en restant ancrés sur les réalités professionnelles actuelles
- . De garantir que les étudiants formés soient mieux préparés aux exigences réelles en assurant leur employabilité.

VII. Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants ou élèves en situations de handicap

Le handicap invisible, notre engagement vers, et pour l'inclusion.

Le handicap invisible est un handicap qui n'est pas apparent, ce qui revient pour un individu au fait d'avoir une limitation durable des possibilités d'interaction sans que l'entourage ne puisse aisément comprendre qu'il s'agit bien d'un handicap. 80% des handicaps sont invisibles et 95% des cas de décrochage scolaire sont liés à des handicaps invisibles.⁷

La plupart des situations de handicap invisible rencontrées à l'institut relève des troubles neuro-développementaux (dysphasie, dyspraxie, dyslexie, dyscalculie, dysgraphie, etc.).

Au-delà de l'accessibilité des locaux renforcée depuis 2020, nous retenons la définition ci-dessous :

Les mesures d'accessibilité (accessibilité du cadre bâti, de l'information, des savoirs, etc.), sont des mesures générales indépendantes de la présence effective de personnes handicapées dans l'espace concerné (dans le cas présent, à l'IFSI/IFAS).

On citera ici à titre d'exemple l'équipement en ascenseur, en places de parking, en toilettes adaptées, en rampes d'accès, l'abonnement à des e-books, l'accessibilité des informations en ligne, etc.

Notre démarche d'accessibilité aux savoirs et pour l'insertion professionnelle du plus grand nombre passe par la généralisation de certaines innovations, pédagogiques et de bonnes pratiques, qui en améliorant l'accessibilité de tous, permettent également de résoudre une partie des problèmes singuliers et s'avère dès lors être une option à privilégier.

Ainsi nous réalisons ;

- Le repérage, l'information et l'accompagnement dans la limite du droit de chacun avec l'appui d'un référent handicap formé
- Les réunions trimestrielles du groupe de pédagogie inclusive (formateurs engagés et représentatifs des promotions)

⁷ GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PÉDAGOGIE INNOVANTE HANDICAPS COGNITIFS ET PSYCHIQUES 2eme Edition Sciences PO

-
- L'accompagnement des étudiants qui présentent des troubles neuro développementaux, notamment les troubles « Dys ».
 - L'accessibilité pour « l'accès de tout à tous » par le biais de la révision annuelle de la politique inclusive en annexe
 - la proposition d'activités adaptées et compatibles avec le métier visé
 - La formation continue des tuteurs, maitres de stage, professionnels de proximité

Avec des mesures telles que :

- Le renforcement de l'information, vers un « stage handi-accueillant », auprès des tuteurs et maitres de stage par :
 - o Le biais du courrier de rentrée transmis a tous les tuteurs et maitres de stages
 - o Une mention sur la convention au regard de l'accompagnement fait par l'Institut pour ces étudiants/élèves
- La mise en œuvre de séquences d'apprentissage de relaxation pour l'utilisation optimale du tiers temps pour les apprenants en bénéficiant .

VIII. L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention de rupture des parcours

L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention et rupture des parcours

Notre stratégie de prévention de la rupture des parcours s'appuie :

Sur en amont de la formation

Le Renforcement de la sécurisation des parcours d'orientation par une approche globale de la personne et la recherche concertée de solutions aux freins périphériques à l'entrée en formation (mobilité, hébergement, difficultés sociales mas aussi motivation, attendus en formation grâce :

- Au dispositif des cordées de la réussite « devenir IDE ou AS choisir le bon parcours »

- A Notre participation avec l'UPJV
 - à l'expérimentation PASS, pour une passerelle de ces étudiants en L2
 - au DU tremplin (accueil d'étudiants avant fin de campagne parcoursup sur le site de l'institut pour une journée d'immersion)
- Nos actions de communication :
 - la journée portes ouvertes, la participation aux semaines de l'orientation des lycées du territoire et aux forums (Amiens, collèges) et notre site internet
 - L'orientation par des pairs apprenants ou non (participation aux forums et autre)..

Toutes ces actions issues du schéma regional , se font ou se feront pour les étudiants et élèves dans un souci d'accompagnement à la réussite par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Notre démarche d'accessibilité aux savoirs et pour l'insertion professionnelle du plus grand nombre passe par :

- La généralisation de certaines innovations pédagogiques et de bonnes pratiques, qui en améliorant l'accessibilité de tous, permet également de résoudre une partie des problèmes singuliers et s'avère dès lors être notre option privilégiée. Ces bonnes pratiques sont formalisées dans une politique inclusive révisée chaque année (cf. annexe et point 7)
- Le souci d'aider les étudiants dans leur adaptation à l'enseignement supérieur et/ou à la formation professionnelle et de les accompagner tout au long de leur année ou de leurs années d'études en réalisant :
 - Des tests dits de positionnements initiaux
 - Un bilan initial de profil d'apprentissage et de niveau en calcul, en français et en anglais pour les ESI,
 - Dans le cadre des API (accompagnement personnel individualisé) pour les EAS
 - Un entretien de suivi pédagogique « prise de connaissance » en début de formation et pour toutes les intégrations et mutations
 - Des suivis pédagogiques individualisés (théorique et clinique) au moins 2 par an (ESI et EAS en parcours complet),
 - Des visites de stages par des formateurs au moins 2 par année
 - Des entretiens supplémentaires dits « d'aide à la réussite » au moins un en fin de semestre impair pour la formation théorique et plus spécifiquement d'aide à la réussite en stage sur toute la formation.

- Un entretien personnalisé et la formalisation d'un projet personnel de redoublement pour les redoublants et si nécessaire pour les réintégrations en formation,

Et bien sûr au décours de ces entretiens si nécessaire des propositions, des conseils pédagogiques, voire des heures d'API supplémentaires, des ateliers de renforcement (calculs professionnels par ex..) ou visites de stages en plus sont proposés / réalisés par étudiant.

Un accompagnement à la réussite qui ne peut aboutir sans l'investissement de l'étudiant lui-même dans ses apprentissages et par son assiduité, une participation active et effective c'est à dire une présence physique et intellectuelle, et une concentration indispensable.

Et pour parfaire cet accompagnement :

- Un suivi global des étudiants (commission pédagogique) afin de dépister au plus vite les étudiants en difficulté et les accompagner au mieux et les propositions suivantes ci-dessous

La prévention de la santé mentale des étudiants : Prendre soin de soi pour prendre soin des autres

A partir du référentiel d'intervention « Promouvoir la santé mentale des étudiants »⁸, un état des lieux des actions mises en place au sein de l'institut a été fait en reprenant les différents déterminants en santé mentale (cf annexe) :

- Compétences psychosociales
- Alimentation / sommeil
- Activités physiques / détente
- Compétences et ressources
- Inclusion / discrimination
- Environnement soutenant
- Facteurs socio-économiques

Face aux différentes situations de stress évoquées par les étudiants et élèves, un projet de gestion du stress existe depuis de nombreuses années avec des ateliers de Qi Gong, sophrologie, respiration pleine conscience, toucher massage, scrapbooking, art thérapie, théâtre, activité physique, breathwork, réification...etc

Les objectifs généraux de ce projet sont les suivants : réduire le dystress, prendre conscience de soi, développer son attention, être capable d'acquérir de l'autonomie dans la gestion de son

⁸ IREPS Bourgogne-Franche-Comté

stress. Ces ateliers sont animés à partir des appétences et compétences des formateurs et peuvent évoluer au fil du temps.

Cet apprentissage de la gestion du stress vise également à préparer le futur professionnel pour un futur exercice plus serein.

Dans le cadre de l'utilisation de la CVEC, d'autres activités existent, en complément, pour développer le bien être des étudiants et favoriser leur santé.

Des ateliers sont proposés dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux et du bien-être en santé mentale des apprenants. Exemple : supervision clinique, sophrologie, ateliers créatifs, activité sportive.

Un projet de mindful self autocompassion (MSC) encadré par des professionnels certifiés est en cours de mise en œuvre pour 2025/26

Un dispositif étudiant pair et / ou de mentorat : pour éviter les ruptures

Ce dispositif est initié en S1 pour la formation théorique à l'IF.

Les objectifs d'accompagnement des pairs par les pairs entre étudiants de la même promotion ou entre L1 et étudiants de L2 / ou L3 sont de permettre à l'étudiant accompagné de:

- Comprendre les attendus d'une formation universitaire et professionnalisant
- Identifier les savoirs et les essentiels avec l'approche d'un autre étudiant
- Mesurer l'écart entre ses apprentissages avec ceux d'un étudiant qui les a acquis
- Identifier les difficultés d'apprentissage
- Trouver les moyens à mettre en œuvre pour réussir
- Echanger sur les méthodes d'apprentissages
- Développer l'esprit d'équipe et le partage réciproque des savoirs.

Tous les étudiants de L1 ont une information à ce sujet en amont de la rentrée et peuvent s'y inscrire s'ils sont issus du lycée

Les élèves AS, bénéficient aussi du dispositif mentorat par les pairs entre élèves de la même promotion

Le coaching

Cet atelier est proposé aux étudiants de L3 et des élèves aides-soignants non issus de parcoursup mais issus du milieu professionnel. Il est animé par un coach professionnel pour permettre aux étudiants d'optimiser leur confiance en soi avant leur prise de poste

IX. La planification de l'alternance

L1 – Promotion 2025/2028 - Semestres 1 & 2

Les professionnels accompagnants la promotion

Nom	Prénom	Qualité	☎	mail
AMADIS	Alexandra	Cadre de santé formateur- suivi pédagogique	03.44.77.50.48	alexandra.amadis@chi-clermont.fr
DUPONT	Stéphanie	Cadre de santé –formateur -suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Stephanie.dupont@chi-clermont.fr
JUHEL	Catherine	Cadre de santé IADE- formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	catherine.juhel@chi-clermont.fr
MOLINET	Marie- Hélène	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	marie-helene.molinet@chi-clermont.fr
NOYE	Stéphanie	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	stephanie.noye@chi-clermont.fr
TAILLEPIED	Sylvie	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	sylvie.taillepie@chi-clermont.fr
WARIN	Valérie	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Valerie.warin@chi-clermont.fr
HENAUX	Sarah	Adjoint de direction responsable de la formation clinique	03.44.77.50.48	Sarah.HENAUX@chi-clermont.fr
HIGEL	Elisabeth	Documentaliste	03.44.77.50.48	Elisabeth.HIGEL@chi-clermont.fr
SALVADO	Nicolas	Digital learning manager	03.44.77.50.48	Nicolas.SALVADO@chi-clermont.fr

Tous les professionnels de l'équipe pédagogique de l'institut participent à la formation par compétences des étudiants et ce, quelle que soit l'année de formation

Ingénierie pédagogique par compétences L1

Le prévisionnel des apprentissages des Unités d'Enseignement de la L1 s'appuie sur le Référentiel de formation *Profession infirmier : recueil des principaux textes relatif à la formation préparant au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession.*

Le semestre 1 : Du 01 septembre 2025 30 janvier 2026

Le semestre 2 : Du 02 février 2026 au 03 juillet 2026

BLOC UE REAJUSTES POUR L1

Semestre 1 – BLOC 1

Compétence 4

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2	Formateur 3
4	UE 2.1 S1	SP	CJ	
4	UE 2.2 S1	GT	CJ	CG
4	UE 2.4 S1	CR	SP	
4	UE 2.11 S1	CR	VW	

Bloc 2-Semestre 1

Compétences 1, 2, 3 et 6

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2	Formateur 3
1	UE 3.1 S1	CR	MHM	AA
3	UE 2.10 S1	ND	VW	CG
3	UE 4.1 S1	ND	ST	CG
3	UE 5.1 S1	CL	SP	ST
6	UE 1.1 S1	SN	Napr	

Bloc 3- Semestre 1

Compétences 5, 7, 8

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2	
7	UE 1.3 S1	GT	ST	
8	UE 6.1 S1	SP	GT	MHM
8	UE 6.2 S1	GT	VW	

Semestre 2 Bloc 1

Compétence 4

Compétence	UE	Formateur 1	Formateur 2	Formateur 3
4	UE 4.3 S2	NaPr	MM	CJ/CLS
4	UE 2.6 S2	CL	VJ	
4	UE 4.4 S2	GT	VW	SN

Bloc 2-Semestre 2

Compétences 1, 2, 3 et 6

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2	Formateur 3
1	UE 2.3 S2	NaPr	ND	
1	UE 3.1 S2	CR	MHM	AA
1	UE 5.2 S2	SN	ND	AA
2	UE 3.2 S2	CR	MHM	AA
6	UE 1.1 S2	SP	SN	
6	UE 4.2 S2	MM	VJ	

Bloc 3- Semestre 2

Compétences 5, 7, 8

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2	Formateur 3
5	UE 1.2 S2	CG	MC	
7	UE 4.5 S2	GT	VW	
8	UE 6.2 S2	VW	GT	

Au SEMESTRE 1

Ce semestre a pour objectif de :

- Permettre aux apprenants **d'apprendre à devenir étudiants** en soins infirmiers à l'IF avec comme objectif d'« **être soignant** ».
- D'acquérir aussi des éléments de la compétence 3 : accompagner une personne dans la réalisation de ses soins.

Pour répondre aux axes de formation identifiés ci-dessus, sont plus particulièrement développés les points suivants :

- Les trois premières semaines à l'IF, les ESI et EAS construisent leur collaboration future en apprenant ensemble notamment sur les compétences professionnelles déclinées à travers les UE et modules comme expliqué ci-dessous :
- **Les étudiants et les élèves suivent les trois premières semaines ensemble.**
- La mise en place des cours en collaboration EAS/ESI est pérennisée et développée.

Dans la continuité durant l'année, certains CM (cours magistraux), des TD (travaux dirigés), simulation et TP (travaux pratiques) se déroulent en collaboration.

Compétences IDE	Unités d'enseignement	Compétences AS	Modules
C1 « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »	UE 3.1 « Raisonnement clinique »	1-Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne et de la vie sociale et personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle.	Module 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
		3-Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soin	Module 3 -Evaluation de l'état clinique d'une personne et mise en œuvre des soins adaptés.

C3 « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »	UE 2.10 « Infectiologie et hygiène »	C1 8-Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adapté en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 1. Module 8- Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés
	UE 4.1 « Soins de confort et de bien- être »	C1	Module 1.
		5-Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de manutention.	Module 5- Accompagnement de la mobilité de la personne aidée.
UE 5.1 « Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »	C1	Module 1.	
C4 « Mettre en œuvre des actions à visées diagnostiques et thérapeutiques »	UE 2.2 « Cycles de la vie et grandes fonctions »	3-Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soin	Module 3- Evaluation de l'état clinique d'une personne et mise en œuvre des soins adaptés.

Pour se faire, l'ingénierie pédagogique des unités d'enseignement et modules est déclinée au regard des axes de formation du projet de formation 2025/2028.

Les travaux dirigés, essentiellement en lien avec l'UE 6.1, sont

- Réalisés pendant les 3 premières semaines par groupes de suivi pédagogique.
- Orientés principalement vers l'aide à la réussite avec des tests de positionnements.

Un livret d'accompagnement d'aide à la réussite en format numérique est mis à disposition de chaque étudiant et repris dans les TD. Ce livret sera exploité en fin d'UE par les formateurs de l'UE 6.1 et sera de nouveau utilisé par les ESI en L2.

Chacune des 3 premières semaines sont nommées en fonction de l'objectif hebdomadaire et ce pour donner du sens.

- SEMAINE 1 : Mieux se connaître pour se découvrir en tant qu'apprenant
- SEMAINE 2 : Apprendre à apprendre pour mieux réussir
- SEMAINE 3 : en avant vers la formation

Les objectifs de cette collaboration en début de formation sont de :

- Forger une identité collective et des valeurs partagées,
- Souder les groupes
- Créer une synergie pour s'entraider
- Créer une dynamique de groupes élèves aide soignants et étudiants en soins infirmiers dans une perspective de travail en équipe
- Développer les valeurs nécessaires pour être un soignant au service de l'utilisateur (prendre soin)

Une attention particulière est portée sur les prérequis mathématiques et de français afin d'identifier les difficultés rédactionnelles et de calcul. Un premier document manuscrit demandé à la prérentrée permet d'orienter les étudiants vers des axes à renforcer (ateliers d'écriture, ateliers de calculs...). Un test de mathématiques est effectué à la pré-rentrée, avec la correction de chaque copie, par le formateur référent de suivi pédagogique, afin de repérer les étudiants susceptibles d'avoir besoin d'ateliers de calcul en semestre 2. Le résultat de ce test est transmis au formateur référent handicap

Une étude sur les pratiques d'études (c'est-à-dire comment chacun apprend) est effectuée par un questionnaire à la pré-rentrée.

Le projet mentorat / étudiant pair est initié en S1 pour la formation théorique à l'IF.

Une activité pérenne depuis plusieurs années qui se renforcent au fil de l'eau :

Dans le cadre du projet transversal prévention de la santé mentale des étudiants, l'activité « **Apprendre à prendre soin de soi pour prendre soin des autres** » se déroule en L1 avec des ateliers bien-être et des temps de concentration et d'attention en début de TD.

Des ateliers découvertes se font après un apport théorique sur la prévention des risques psychosociaux et le bien être en santé mentale.

Les étudiants et élèves réalisent des recherches sur le stress et sa gestion qu'ils présentent sous forme d'affiche.

Tous les étudiants primo- entrants et élèves aides-soignants

- Bénéficient d'un apport sur la prévention des risques psychosociaux pour une meilleure qualité de vie en formation.
- Participent chacun également à un atelier de groupe de sophrologie et un atelier de Qi-Gong.

Après une présentation du projet dans sa globalité, les étudiants s'inscrivent dans un des ateliers proposés (sophrologie, Qi Gong, activités physiques, yoga, chants, relaxation, scrapbooking, jeux de société ...) pour 4 séances de 1 heure de décembre à février. Un abonnement à l'application Petit Bambou® (pratique de la méditation guidée) d'un an est proposé sur inscription au préalable aux étudiants dès la L1.

Poursuite des supervisions cliniques post stage pour tous.

Poursuite de l'interprofessionnalité autour du champ des compétences de IDE et AS et du travail en binôme avec en simulation une situation de prise en soins d'une personne algique

Des Pratiques pédagogiques innovantes :

Au niveau théorique :

➤ **Un renforcement de la simulation**

Des simulations vont être proposées y compris en simulab alone à travers les différentes UE.

➤ **Un développement des compétences psychosociales**

mise en place d'un TD sur les émotions avant le départ en stage 1

➤ **L'intégration de l'utilisation de l'IA dans les pratiques pédagogiques et comment apprendre aux ESI à l'utiliser de façon optimale et raisonnée .**

➤ **En raisonnement clinique, l'approche du tri focal est revisitée afin de faciliter la compréhension par les étudiants**

➤ **L'intervention des psychologues de l'établissement en présentiel pour les cours de l'UE 1.1 S1**

Sont poursuivies :

- Des guides d'apprentissage, des lexiques, des glossaires sont proposés aux étudiants.
- L'identification et la prise en charge de la douleur par l'infirmière est renforcée ainsi que la prise en charge de la douleur induite par les soins et sa prévention.
- La mise en place d'ECOS (Examen Clinique à Objectifs Structurés) dans le cadre de l'évaluation de l'UE 2.10.
- **Les représentations sur ce « qu'est un soignant »** dans l'UE 6.1.

-
- **La fin de vie et son accompagnement : des compétences à acquérir sont initiées dès la L1.**

Une approche des émotions chez les soignants (en lien avec le concept de vulnérabilité), de la mort et du prendre soin en fin de vie est initié avant le premier stage et ce dans le cadre de la transversalité pour le développement de la culture palliative chez les étudiants infirmiers.

Au SEMESTRE 2

Ce semestre s'inscrit dans la continuité du semestre 1 et :

- A pour but de **se préparer à devenir soignant dans une réalité professionnelle.**
- Permet de maintenir ou d'acquérir la compétence 3 : accompagner une personne dans la réalisation de ses soins et de développer la compétence 1 : évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.

Pratiques pédagogiques innovantes :

- Dans le cadre de l'UE 4.2 S2 Utilisation de la ludopédagogie.

Dans le cadre de l'alternance intégrative, une analyse réflexive est amorcée avec les étudiants de L1, pour les amener à réfléchir sur les bonnes pratiques, en s'appuyant sur les écarts qu'ils peuvent observer entre leurs expériences en stage et les apports théorico-pratiques dispensés en institut (théoriser sa pratique et pratiquer sa théorie, boucle de rétroaction).

LA FORMATION CLINIQUE

L'adjointe de direction responsable de la formation clinique présente l'organisation des stages aux étudiants telle que prévue.

Le projet de l'étudiant n'est pas pris en compte à ce stade au vu des typologies à effectuer et aucun changement ne peut être effectué, hormis pour des raisons pédagogiques sur décision de la direction.

EN SEMESTRE 1

Une journée d'intégration va être réalisée le 29 septembre 2025.

- Elle a pour objectif de préparer les étudiants à leur premier stage, au milieu professionnel sanitaire et médico-social. Ce temps est effectué avec les EAS
 - Cette journée est préparée et animée par les étudiants L3, qui eux-mêmes se positionnent en tant que parrain auprès de chaque étudiant L1 ; dans le cadre d'un accompagnement **par les pairs.**

- Elle permet aux étudiants de L1 de s'approprier des contenus essentiels pour faciliter leur première mise en stage :
 - L'utilisation du portfolio
 - L'élaboration d'objectifs de stage, avec la connaissance des différentes typologies de stage
 - Le secret professionnel, les valeurs soignantes
 - La tenue professionnelle attendue en stage
 - Etre étudiant en soins infirmiers en stage (posture, attitude...)
 - La réfection de lit et la gestion du linge
 - La désinfection des surfaces et le lavage des mains
 - L'élimination des déchets.

Cette journée est complétée par une journée d'immersion (voir ci-dessous)

Préparation de stage S1 : temps essentiel pour démarrer l'alternance intégrative

Ce temps de préparation est réparti sur quatre périodes de TD afin de faciliter l'assimilation de toutes les informations. Les formateurs du suivi pédagogique, lors de la préparation au stage en suivi pédagogique collectif, présentent aux étudiants :

- Les différents documents et outils nécessaires au déroulement du stage
- Les modalités des stages et les encadrants du stage
- Les objectifs du stage
- Le référent du lieu de stage et ses missions
- Les critères de compétences

Une préparation au stage en santé mentale / psychiatrie est réalisée auprès des étudiants, du fait de la spécificité de cette typologie.

Le stage de semestre 1 se déroule du 13 octobre 2025 au 14 novembre 2025

NOUVEAU en 2025

Une journée d'immersion est prévue par l'accueil des ESI L1 sur la première journée de leur stage 1 par les ESI L3 sans se substituer à l'accueil du maître de stage et du tuteur

Les objectifs institutionnels du premier stage en S1 :

Découvrir la ou les structure(s) d'accueil en repérant :

- L'organisation du pôle et du service (de ou des unités de soins), son fonctionnement et sa mission, l'organisation hiérarchique, en s'appuyant sur le livret d'accueil de la structure si existant ;
- Les situations prévalentes de prises en soin des personnes dans l'unité ou la structure

Repérer les différents rôles de chacun en identifiant :

- Le dispositif d'encadrement (maître de stage, tuteur, professionnels de proximité),
- Les interactions et collaborations entre les différents professionnels qui interviennent auprès de la ou des personne(s)soignée(s) ou accueillies

S'inscrire dans une prise en charge globale des personnes confiées ou d'un groupe de personnes en:

- Repérant les outils de traçabilité
- Identifiant leur contenu permettant la continuité des soins.

Ces objectifs permettent à l'étudiant de découvrir le milieu et les encadrants afin de faciliter ensuite son adaptation aux stages cliniques et mieux intégrer les enseignements théoriques.

Ces objectifs d'application ont été stabilisés et ajustés en équipe complète de formateurs, en séminaire pédagogique, comme pour l'ensemble des semestres.

La visite de stage

Tous les étudiants de semestre 1 ont une visite de stage

Elle porte sur l'évaluation de l'implication de l'étudiant au regard de ces objectifs ; chaque étudiant hormis ceux en stage de nuit qui bénéficient d'une visite de stage téléphonique.

Cette visite de stage par le formateur référent du lieu de stage ne sert en aucun cas à effectuer le bilan de mi stage de l'étudiant, ni à le conseiller au regard du travail écrit de validation de l'UE 2.10.

En SEMESTRE 2

Le stage se déroule en 1^{er} partie du 2 février 2026 au 13 mars et la 2^{ème} partie du 18 mai 2026 au 19 juin 2026.

Quelques focus sur des activités phares en lien avec la clinique

- FGSU 2 en pluri professionnalité et pendant le stage
- Gestes et postures, la prévention par des simulations de manutention en groupe (en lien avec l'U.E 4.1S1) et sur des actes de soins. (En lien avec l'U.E 4.4 S2).

Avant le départ en stage:

Distribution d'une feuille additive au port folio reprenant les actes, activités et techniques de soins à faire valider par le tuteur au cours des stages de S2 à la fin de S5(annexe).

Durant le stage :

Des ateliers « calcul de dose » sont proposés durant le stage afin d'accompagner les étudiants en difficultés dans la maîtrise de cette activité.

Ces ateliers se font sur la base du volontariat et sont en groupe restreint. Les étudiants peuvent et ont à mobiliser la pratique en stage et la théorie.

L2 – Promotion 2024/2027 - Semestres 3 & 4

Les professionnels accompagnants la promotion

Nom	Prénom	Qualité	☎	mail
DELATTRE	Nathalie	Cadre de santé formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Nathalie.DELATTRE@chi-clermont.fr
JOLY	Véronique	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Veronique.JOLY@chi-clermont.fr
POULAIN	Séverine	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Severine.POULAIN@chi-clermont.fr
PREVOST	Nathalie	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Nathalie.PREVOST@chi-clermont.fr
RUFIN	Catherine	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Catherine.RUFIN@chi-clermont.fr
HENAUX	Sarah	Adjoint de direction responsable de la formation clinique	03.44.77.50.48	Sarah.HENAUX@chi-clermont.fr
HIGEL	Elisabeth	Documentaliste	03.44.77.50.48	Elisabeth.HIGEL@chi-clermont.fr
SALVADO	Nicolas	Digital learning manager	03.44.77.50.48	Nicolas.SALVADO@chi-clermont.fr

Tous les professionnels de l'équipe pédagogique de l'institut participent à la formation par compétences des étudiants et ce quelle que soit l'année de formation

PERIODE DE STAGE :

LE SEMESTRE 3 → du 01 septembre 2025 au 3 octobre 2025 ET du 01 décembre au 19 décembre 2025 puis du 5 janvier au 16 janvier 2026.

LE SEMESTRE S4 → du 02 mars au 27 mars 2026 et du 19 mai au 12 juin 2026.

INGENIERIE PEDAGOGIQUE PAR COMPETENCES

Semestre 3 - Bloc 1

Compétence 4 et 9

4	UE 2.5 S3	VW	ND	
4	UE 2.8 S3	NAPr	ND	
4	UE 2.11 S3	SN	CR	
9	UE 3.3 S3	SN	NAPR	

Bloc 2- Semestre 3 Compétence 2 et 6

2	UE 3.2 S3	MHM	CR	AA
2	UE 5.3 S3 + C6	CR	CG	AA
6	UE 4.2 S3	CL	VJ	

Bloc 3- Semestre 3 Compétence 5 et 8

5	UE 1.2 S3	MC	SD	ST
5	UE 4.6 S3	MC	SP	
8	UE 6.2 S3	VJ	VW	

Bloc 1- Semestre 4

Compétence 4

4	UE 2.7 S4	VW	MC	MHM
4	UE 4.3 S4	MM	NAPR	CJ
4	UE 4.4 S4	CJ	CR	CG

Semestre 4 – Bloc 3

Compétence 5, 7 8 & 10

5	UE 4.6 S4	MC	SP	
5 / 10	UE 5.4 S4	SP	MC	ND
7	UE 1.3 S4	GT	ST	
7	UE 4.5 S4	CL	MM	
8	UE 3.4 S4	ST	SD	
8	UE 6.2 S4	VW	VJ	
10	UE 3.5 S4	CL	SP	

La deuxième année s'inscrit dans la continuité du parcours amorcé en 1^{ère} année.

LA FORMATION THEORIQUE

Pour répondre aux axes de formation identifiés ci-dessus, les points suivants seront plus particulièrement développés:

- **L'éducation thérapeutique** : Le dispositif est poursuivi pour l'obtention du certificat des 40 heures en L3

Poursuite du projet en ETP qui donne lieu à l'obtention d'un certificat d'aptitude à l'ETP validé par l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France et la Coordination pour la Prévention et d'Education du Patient (COPEPPI). L'obtention du certificat est soumise à une **présence obligatoire** pour l'ensemble des interventions dans le cadre de ce projet.

La notion de démocratie sanitaire sera développée en lien avec les apports de l'éducation thérapeutique.

- **Le service sanitaire**
 - ✓ Est mis en œuvre conjointement par les instituts de formation de l'ex- Picardie, l'UPJV et le rectorat entre autre et s'impose en formation de L2
 - ✓ Est obligatoire et valide 5 ECTS à l'étudiant. (3 ECTS dans le cadre de l'UE 1.2 du S3 et 2 ECTS pour l'action en stage du S4)

L'objectif du service sanitaire SESA est d'initier les futurs professionnels de santé ensemble aux enjeux de la prévention et de la promotion de la santé et de développer leur compétence collective à mener des actions auprès de tous les publics.

Des actions de promotion de la santé et de prévention sont réalisées en groupe pluriprofessionnel avec d'autres étudiants en santé (médecine, pharmacie, maïeutique, kinésithérapie ...) auprès de tout type de public.

Durant le semestre 3₁, les étudiants recevront un temps de formation spécifique qui leur permettra d'acquérir les connaissances, les compétences et savoir être nécessaires à l'intervention auprès du public.

Les compétences visées durant ce semestre, en lien avec l'unité d'enseignement d'intégration sont les compétences 2 « Concevoir et conduire un projet de soins infirmier » et 6 « communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »

Ce temps de formation théorique :

- Se déroule sur tous les **lundis : du 22 Septembre 2025 au 8 décembre 2025** (l'étudiant bénéficie d'une sortie de stage si nécessaire)
- Est assuré entre autre par les formateurs et par des intervenants extérieurs, en présentiel sur le site de l'IFSI sur la conduite de projet et les techniques d'animation, ainsi que différentes recherches à effectuer par les étudiants eux-mêmes sur les thématiques du SESA.

Ce temps de formation et la fiche projet réalisée valide l'UE 1.2 du S3 (3 ECTS), conjointement avec l'UE 4.6 S3 qui complète par ses apports théoriques le projet SESA.

La poursuite du suivi par visioconférence d'enseignements est réalisée à l'UPJV en différé et non plus en simultané pour tous les étudiants en semestre du SESA de Picardie.

Pour 2025/2026

L'ouverture de nouveaux lieux de stage est réalisée.

Durant le semestre 4₁, Les étudiants réalisent une action de promotion de la santé auprès de tout type de public, sur les thématiques de l'alimentation, les conduites addictives autour des écrans, la santé sexuelle, la santé mentale, le sommeil et l'activité physique.

La réalisation des actions de prévention primaire sur le lieu du terrain de stage se fera **tous les lundis du 19 janvier au 30 mars 2026**.

L'évaluation de l'action par le terrain de stage, la présentation de celle-ci et le présentisme valide les 2 ECTS restants.

Organisation pédagogique du semestre 3

Durant le semestre 3, les unités d'enseignement (UE) sont régulièrement mises à jour avec des guides d'apprentissage centrés sur l'essentiel. Les glossaires corrigés sont également disponibles sur la plateforme afin de faciliter la compréhension et l'assimilation des contenus par les étudiants en soins infirmiers (ESI).

Dans l'UE 3.3 S3, les travaux dirigés sur **l'organisation pluriprofessionnelle des soins** sont reconduits. À cette occasion, les étudiants utilisent des personnages Playmobil® pour élaborer collectivement la planification des soins dans un service, en collaboration avec les étudiants aides-soignants (EAS).

La table ronde avec des professionnels du secteur sanitaire et social est également reconduite. Elle permet aux ESI et aux EAS de découvrir de nouvelles spécialités, ainsi que des professions qui n'avaient pas participé l'année précédente.

Dans chaque unité d'enseignement, **l'approche ludopédagogique et la simulation** occupent une place de plus en plus importante. De nouveaux projets sont en cours de développement pour renforcer ces méthodes innovantes.

Actions dédiées au bien-être et à l'accompagnement individuel

Tout au long de la deuxième année, plusieurs initiatives sont proposées pour favoriser le bien-être physique et mental des étudiants :

Des ateliers théâtre encadrés par un professeur de théâtre sont organisés, avec une présentation des modalités en début d'année universitaire.

La séquence « Apprendre à prendre soin de soi pour prendre soin des autres », initié en première année, se poursuit. Un abonnement d'un an à la plateforme de méditation Petit Bambou® est proposé, avec des temps de challenge sur certains programmes pour inciter à son utilisation. Des séances collectives de méditation, basées sur « la méditation du jour », pourront être organisées. Une inscription préalable est requise en début d'année.

Initiation à la recherche et préparation professionnelle

Les étudiants de deuxième année sont invités à participer, sur la base du volontariat, à la journée recherche organisée par l'institut le **13 novembre 2025**. Cette journée vise à les sensibiliser à la méthodologie de la recherche en soins infirmiers. Ils auront l'opportunité d'échanger avec de jeunes diplômés sur leur expérience du travail d'initiation à la recherche (TIR).

Les étudiants ne participant pas à cette journée auront un travail à réaliser en lien avec la recherche.

Par ailleurs, dans le cadre du semestre 3, les étudiants rédigent un CV et une lettre de motivation afin de se préparer à leur futur exercice professionnel. Ils ont à effectuer une prospection en lien

Un FORUM est organisé le mardi 16 décembre 2025 afin de permettre aux étudiants de L2 de négocier le stage choisi de S4 ou de postuler pour un contrat d'allocation d'études ou pour de l'apprentissage avec leur stage « choisi » du semestre 4, ce qui les confronte à la réalité du terrain.

Organisation pédagogique du semestre 4

Le développement d'une culture scientifique et de recherche, se préparer au TIR

Dès le semestre 4 est initiée la réflexion qui aboutira au travail d'initiation à la recherche en S6.

Cette approche de recherche scientifique est aussi renforcée dans l'unité d'enseignement 1.3 « législation, éthique, déontologie » en amenant les étudiants à faire des recherches en lien avec les différents prismes d'une démarche en éthique clinique. L'étudiant sera ainsi capable d'étayer sa posture professionnelle.

Dans le cadre du projet transversal « la bientraitance », les concepts sont repris et renforcés dans l'UE 1.3 S4 en éthique ainsi que dans l'UE 4.5.

La simulation

L'objectif visé **en éducation thérapeutique** durant ce semestre est la mise en œuvre d'une action en simulation (vidéo).

L'évaluation de l'UE 4.3 S4 « soins d'urgence » sera reconduite **en situation de simulation, en format ECOS, Examen Clinique Objectif Structuré.**

Le but est de confronter les étudiants, individuellement, face à un contexte de prise en soins dans un service d'urgence.

Les situations proposées sont liées à divers processus, notamment le processus obstructif (infarctus du myocarde), les défaillances organiques, ainsi que les processus dégénératifs tels que le diabète ou l'insuffisance rénale. Elles sont mises à jour chaque année en collaboration avec les médecins intervenant dans ces unités d'enseignement, afin d'intégrer les protocoles et approches thérapeutiques les plus récents.

Une simulation d'encadrement de stagiaire est réalisée dans l'UE 3.5 et 5.4 « encadrement des professionnels de soins ».

Un escape game en interprofessionnalité ESI / EAS est prévu sur le travail en équipe, collaboration et communication.

LA FORMATION CLINIQUE

Poursuite des visites de stages au moins une par étudiant et par semestre par les formateurs référents des lieux de stage et :

- ✓ ARPP à chaque retour de stage
- ✓ Supervisions cliniques post stage une fois par semestre

Les compétences visées pour les semestres 3 et 4 sont :

Cf. Tableau d'acquisition des compétences en annexe

Particularités pour le Semestre 4

Les stages de S4 sont de 4 semaines au lieu de 5 afin de compenser le temps du stage SESA

À partir du dernier stage de S4, en tenant compte des types de stages déjà réalisés par l'étudiant en soins infirmiers (ESI), des exigences du référentiel et des compétences acquises, l'étudiant peut choisir un stage dit « choisi ».

Ce stage lui permet d'effectuer des démarches personnelles afin de se projeter dans le cadre de son projet professionnel. Les modalités de ce stage choisi sont explicitées au cours du semestre 2

.

L3 – Promotion 2023/2026- Semestres 5 & 6

Les professionnels accompagnants la promotion

Nom	Prénom	Qualité	☎	mail
CONTE	Marianne	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Marianne.conte@chi-clermont.fr
GREGOIRE	Céline	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Celine.gregoire@chi-clermont.fr
LARDIER	Christelle	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Christelle.lardier@chi-clermont.fr
MOREAU	Myriam	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Myriam.moreau@chi-clermont.fr
TURCO	Ginette	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Ginette.turco@chi-clermont.fr
HENAUX	Sarah	Adjoint de direction responsable de la formation clinique	03.44.77.50.48	sarah.henaux@chi-clermont.fr
HIGEL	Elisabeth	Documentaliste	03.44.77.50.48	Elisabeth.HIGEL@chi-clermont.fr
SALVADO	Nicolas	Digital Learning manager	03.44.77.50.48	nicolas.salvado@chi-clermont.fr

Tous les professionnels de l'équipe pédagogique de l'institut participent à la formation par compétences des étudiants et ce quelle que soit l'année de formation

Déroulement de la formation

semestre	CM	TD	Stage	TP	Total
5	116	184	350	50	700
6	50	85	525	40	700

Du 1 septembre 2025 au 30 janvier 2026 :

10 semaines de stage : Du 29/09 au 05/12/2025

10 semaines de cours : Du 01/09 au 26/09 et du 08/12 au 19/12/2025 et du 05/01/2026 au 30/01/2026

2 semaines de congés : Du 22/12 au 02/01/2026

Ingénierie pédagogique par compétences L3

Le prévisionnel des apprentissages des Unités d'Enseignement de la L3 s'appuie sur le Référentiel de formation

LE SEMESTRE 5 : LES COMPETENCES MOBILISEES SONT DES ELEMENTS PARTICIPANT A L'ACQUISITION DES COMPETENCES 4, 6, 8 ET 9.

Ci-dessous tableau des référents UE dans les compétences concernées en semestre 5:

Bloc 1- Semestre 5

Compétence 4

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2	Formateur 3
4	UE 2.6 S5	CL	VJ	
4	UE 2.9 S5	CG	MC	
4	UE 2.11 S5	VJ	CJ	
4	UE 4.4 S5	CJ	MHM	SD
4	UE 4.7 S5	MM	MHM	
4 / 9	UE 5.5 S5	CL	SN	MM
9	UE 3.3 S5	MC	SD	
9	UE 5.7 S5	SD	MC	

Bloc 2

Compétences 1, 2, 3 et 6

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2
6	UE 4.2 S5	AA	MC

Bloc 3

Compétences 5, 7, 8 et 10

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2
8	UE 6.2 S5	SD	AA

LE SEMESTRE 6

Les compétences mobilisées sont des éléments participant à l'acquisition des compétences 7 et 8.

Du 02 février 2026 au 03 juillet 2026

15 semaines de stage réparties en deux périodes : Du 09/02 au 20/03 puis du 27/04 au 03/07/2026

5 semaines à l'institut : Du 02/02 au 06/02/2026 et du 23/03 au 24/04/2026

2 semaines de congés : Du 16/02 au 20/02 et du 13/04 au 17/04/2026

L'ingénierie pédagogique

L'intention pédagogique de la L3 porte sur la professionnalisation et sur le développement d'une posture d'infirmier évaluateur des pratiques professionnelles et de chercheur en sciences infirmières.

L'autonomisation, la responsabilisation, et la posture réflexive permettent à l'étudiant de poursuivre la construction de son identité professionnelle.

Les orientations pédagogiques par compétences

Les objectifs sont :

- Amener l'étudiant vers une autonomie en s'appuyant sur les éléments de la Compétence 8
- Poursuivre son sens des responsabilités, son bon sens et sa réflexivité. Compétences 7,8,9
- Renforcer l'acquisition des compétences professionnelles. Compétences 1 à 10

Pour cela, la formation vise à :

- Faciliter l'acquisition et le transfert des connaissances et des apprentissages grâce à l'apport des neurosciences cognitives et des méthodes pédagogiques variées
- Apprendre les « Essentiels » : socle minimal des connaissances attendues pour un futur professionnel
- Donner du sens en créant un fil conducteur pour les apprentissages à effectuer par l'étudiant

Les axes de formation suivants seront dans la continuité de la formation :

L'aide à la réussite toujours une priorité

Le dispositif d'aide à la réussite se poursuit en L3

Afin de favoriser un accompagnement dans l'aide à la réussite, nos objectifs sont plus particulièrement :

- De mettre en pratique les enseignements de la L2 notamment celles de la compétence 10 « informer, former des professionnels et des personnes en formation » dans les activités suivantes :
 - o **L'accompagnement des étudiants de L1** se fera lors d'une journée d'intégration, préparée 16, 18 et 23 septembre, pour être animée le 29 septembre 2025. A cela s'ajoute pour cette année en nouveauté deux journées d'immersion :
 - Le 13/10, les L1 seront accueillis par les L3
 - Le 03/11, les L3 seront accueillis par les EAS
 - o **Un projet** étudiants pairs de L3 au profit des étudiants de L1 est à nouveau proposé. Le projet a été présenté aux étudiants futurs L3 en juin 2024. 3 ESI de L3 ont été sélectionnés
- D'accompagner les étudiants dans la formalisation de leur projet professionnel lors des entretiens de suivis pédagogiques collectifs et individuels et lors des enseignements en lien avec la **compétence 9** et les **UE 3.3 et 5.7**.
- D'intégrer des situations cliniques en lien avec le raisonnement clinique dans les U.E **(2.6/2.9/4.7)** de la compétence 4 et dans l'UE intégrative (5.5) en utilisant des dossiers « patients » pour être au plus près de la réalité de terrain.
- De réaliser des quizz fréquents pour des évaluations diagnostiques et formatives pour permettre à l'étudiant de se situer individuellement par rapport à ses apprentissages théoriques (Ispring, Quiz intégrés aux TD, jeu Trivial Poursuit, Quiz Box®, autres méthodes), d'organiser des remédiations des évaluations.
- De développer l'utilisation de méthodes s'appuyant sur le numérique (utilisation de de la plateforme elffe Theia® pour le dépôt de documents en ligne : diaporama, vidéo ...), utilisation de ZOOM, Colibris, KAHOOT ISPRING .. permettant aux étudiants de s'approprier ces outils.

Des pratiques pédagogiques innovantes

- Les logiciels SIMDOSE sont utilisés respectivement dans l'UE 4.4 S5 et 2.11 S5 sur le circuit du médicament, les calculs de dose, les règles d'hygiène.
- Utilisation de guides d'apprentissages avec glossaires réalisés par les formateurs et déposés en amont sur la plateforme Elffe Theia® pour les **UE 2.6, 2.9, 2.11, 4.4** en lien avec **la compétence 4** et l'**UE 4.8** en lien avec la **compétence 7**.
- Mise en œuvre de la simulation en santé (**compétences 6 et 4 : UE 2.6/5.5, 4.2, 4.4, 4.7**) et lors de TD.

La gestion du stress en transversal se poursuit dans l'axe du projet « prendre soin de soi pour se former à prendre soin » notamment grâce aux:

- Supervisions cliniques post stage,
- Propositions de poursuivre le projet « apprendre à prendre soin de soi pour prendre soin des autres » par l'application « Petit Bambou® » afin d'appréhender l'impact de la méditation sur la santé et la concentration. Des temps de challenge portant sur des programmes spécifiques seront proposés aux étudiants pour maintenir leur motivation dans l'utilisation de cette plateforme. Des séances de méditation collective avec la méditation du jour pourront être organisées. Des temps ponctuels d'ateliers bien-être seront proposés sur inscriptions.
- Le projet santé mentale des étudiants se poursuit
- Proposition d'un Coaching de 5 séances par un coach professionnel organisé pour environ 7 étudiants de L3 non issus de parcoursup mais issu du milieu professionnel. Cette activité est entièrement financée par la CVEC

Dans le cadre du projet transversal « bientraitance » en partenariat avec le projet du CHI, des étudiants volontaires de L3 participeront à la journée bientraitance le 3 novembre 2025. Ils proposeront des ateliers ouverts aux professionnels et aux patients.

Une Pratique clinique basée sur les connaissances scientifiques les plus récentes.

« Développer une culture scientifique et de recherche »

- **Des ateliers d'aide à l'écriture seront proposés pour la réalisation du Travail d'initiation à la recherche.**

Par ailleurs les étudiants participeront à la journée recherche le Mardi 13 novembre 2025, journée qui valorise les TIR primés au sein de l'IF, de la promotion sortante.

« Développer les TICE et l'utilisation du numérique, un axe fort au service de la pédagogie »

La simulation en santé et les activités cliniques à l'Institut, des actions de simulation mises en œuvre :

- 1 journée FGSU II de réactualisation
- Atelier de dextérité « *practis lab alone* », **en 4.4 compétence 4** et ateliers de travaux pratiques en lien avec le tableau « capacités à réaliser les actes, activités et techniques de soins »
- En lien avec la **compétence 6 U.E 4.2 Soins relationnels** : des jeux de rôle
- **En lien avec les compétences 4 et 9** : mobilisation des connaissances acquises au cours de la formation et intégration des savoirs faire pour la pose d'aiguille de Huber sur chambre implantable
- **Des ateliers** de pose de sondage urinaire, sondage gastrique ... ateliers qui seront réalisés au regard du tableau « capacités à réaliser les actes, activités et techniques de soins » en fonction des acquisitions en stage depuis le semestre 2
- Organisation d'une **simulation de professionnalisation** en collaboration avec médecin, infirmiers et aides-soignants.
- **Pour l'UE 4.7 S5 Soins palliatifs et fin de vie** : mise en place d'une séquence en simulation sur l'accompagnement de proches suite au décès d'un patient.

Le e-learning, serious-game et leur développement

- Escape Game virtuel sur Genialy® lors de l'UE 2.11 (révision calcul de dose, connaissances de pharmacologie)
- U.E 6.2 Anglais : sur la plateforme Mischool,
- Calcul de doses : utilisation de Sim dose
- Learning-Apps
- MOOC(massive open online courses ou cours en ligne ouverts à tous) en 4.7
- Modules auto-formatifs (ISPRING) : proposés en début d'UE pour reposer les acquis avant d'aborder les contenus pour les UE 2.6 et 4.4
- UE 4.7 Soins palliatifs et fin de vie : mise à jour du jeu de type Trivial Pursuit®, en version numérique créé par le digital manager. Il est utilisé pour l'évaluation normative, à partir de questions/réponses créées par les étudiants, en lien avec le MOOC qu'ils auront travaillé.

« Organiser et valoriser davantage la formation en alternance des étudiants » en utilisant les actions pédagogiques suivantes :

- la Supervision clinique post stage en S5
- la pratique réflexive ; 2 ARPP à rédiger autour « des petits riens du soin ».

Les modalités d'évaluation

L'organisation des évaluations prévoit des évaluations réalisées au fil de l'eau des semestres, ainsi que les résultats et ce, afin de faciliter le travail des étudiants et favoriser leur réussite. Par ailleurs, afin de s'approcher des situations réelles de soins, les évaluations de processus utiliseront des situations de cas cliniques et seront couplées à l'UE 2.11.

Pour diminuer la pression des évaluations sur table :

Le regroupement des évaluations sera effectué pour faire les liens (**compétence 4** avec les UE 2.11, 2.6 et 2.9 ; **compétence 9** avec l'UE 3.3 et l'UE 5.7) et donner du sens au regard de l'exercice professionnel.

L'accompagnement pédagogique (suivi pédagogique)

Les étudiants de L3 bénéficient de rendez-vous individuels de suivis pédagogiques :

- Chaque étudiant redoublant de L3 (DEI mars ou juillet N+1) ou en réintégration bénéficie d'un rendez-vous « 1^{er} RDV de suivi pédagogique » avec son référent pédagogique de l'année dans la semaine de la rentrée.
- Un rendez-vous de suivi pédagogique post-stage est organisé en fin de stage : 1 en semestre 5 à la fin des 10 semaines
- Un rendez-vous de suivi pédagogique dans le cadre du dispositif d'aide à la réussite en janvier pour les étudiants qui ont au moins 3 UE de S5 non validées en session 1, et ce, afin de les accompagner au mieux avant la session 2.

AU SEMESTRE 5

Au terme du semestre 5

La validation de l'unité d'intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière permet de valider la compétence 4 en théorie, et en clinique, les attendus sont les suivants : 4 critères acquis, dont Calculs de doses en partie 1 de S5 ; 6 critères acquis dont Calculs de doses en partie 2) ; et la compétence 9 en théorie et sur le plan de la clinique en stage ; cette compétence est également à valider dans sa globalité (cf tableau des acquisitions en stage).

La formation clinique

« Organiser et valoriser davantage la formation en alternance des étudiants » :

Une journée d'intégration pour les étudiants de L1 en anticipation de leur départ en stage dans le milieu professionnel sanitaire et médico-social est organisée le 29 septembre 2025.

Cette journée est construite et animée par des étudiants de L3 (les pairs) ; les objectifs étant de faciliter entre autre le premier stage de l'étudiant de L1 et EAS et de mettre en pratique la compétence 10 pour les étudiants de L3.

Deux journées d'immersion pour les étudiants et EAS sont organisées : les L3 accueilleront les L1 sur leur stage S5-1 et eux-mêmes seront accueillis par les EAS sur leur stage S5-2.

L'affectation individualisée des étudiants en stage clinique

Reste une priorité en semestre 5 et pour finaliser le parcours de celui-ci en terme de typologies obligatoires avant la fin de la formation.

Les objectifs d'applications sont les suivants :

* Prendre en soin 6 personnes et réaliser les présentations synthétiques et/ou macro-cibles, ainsi que les transmissions ciblées et les diagrammes de soins pour ces patients.

Lors de la visite de stage en S5,

Proposer au Cadre de Santé formateur et au tuteur les présentations synthétiques des 6 personnes prises en soins, puis la macro-cible (d'entrée/intermédiaire/sortie) et les transmissions ciblées du jour (avec le diagramme de soins) pour 1 patient.

* En lien **avec l'UE 4.4 S5** et la validation de « la pose d'aiguille de Huber en chambre implantable en situation simulée » travailler les étapes et les principes de bonnes pratiques (hygiène, asepsie et sécurité) vus lors des TD :

- Sur le cathéter de chambre implantable (CCI) si votre lieu de stage prend en soins des patients porteurs de CCI
- Ou lors de tout soin technique si votre lieu de stage ne prend pas en soins des patients porteurs de CCI
- Et/ou savoir négocier l'opportunité de pouvoir manipuler sur le CCI en accord avec le maître de stage et/ou tuteur sur la structure de votre lieu de stage, si elle accueille des patients porteurs de CCI.

* En lien avec **l'UE 2.11 S5** : préparer, calculer et poser des pousses seringues électriques si le terrain de stage le permet

* En lien avec **l'UE 3.3 S5** : identifier la collaboration IDE/médecin en étayant par des exemples concrets

* Réaliser deux analyses réflexives des pratiques professionnelles (ARPP) qui devront être reportées dans le portfolio et qui seront exploitées à l'IFSI en parallèle de la supervision clinique.

Une visite de stage est programmée sur l'une des deux périodes de stage du semestre 5. Dans certaines situations à la demande du formateur référent de suivi pédagogique ou à la demande de l'ESI ou en encore du tuteur de stage, une visite sur chaque stage peut être réalisée.

Les modalités d'évaluation du stage clinique de S5

(Cf. Tableau d'acquisition des compétences annexe n°9)

Lors de la réunion « post stage » organisée par l'adjointe de Direction avec les cadres de santé formateurs de l'année les objectifs sont de :

- Faire le bilan des stages cliniques de S5 qui viennent de se terminer
- Conseiller sur le plan pédagogique le parcours de stage du semestre 6 (1^{ère} partie du stage)
- Accompagner la recherche des stages en semestre 6

Un forum de l'emploi est organisé le 16 décembre 2026 afin de permettre aux étudiants de L3 de négocier un stage pré professionnel et/ou de postuler pour un futur emploi.

AU SEMESTRE 6

Les orientations pédagogiques

Au regard du projet de formation, les axes qui sont développés au semestre 6 sont :

- Le projet professionnel et la préparation à leur future prise de poste : écriture d'une lettre de motivation, d'un Curriculum Vitae et préparation à un entretien de recrutement.
- Le développement d'une culture scientifique et de recherche : **compétence 7** : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle et **compétence 8** : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.
- La qualité et la sécurité du soin, une exigence : **compétence 7** : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

L'ingénierie pédagogique

Au terme de S6

La validation de l'unité d'intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière permet de valider les compétences 7 et 8 en théorie, sur le plan de la clinique en stage ces compétences sont également à valider avec les autres compétences. (Cf. tableau des acquisitions en stage)

Ci-dessous tableau des référents UE dans les compétences concernées en semestre 6:

Bloc 3

Compétences 5, 7, 8 et 10

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2	Formateur 3
7 / 8	UE 5.6 S6	SD	ST	
7	UE 4.8 S6	VJ	ND	CG
8	UE 3.4 S6	SD	ST	
8	UE 5.7 S6	SD	MC	
8	UE 6.2 S6	SD	AA	

Pour répondre aux axes de formation identifiés ci-dessus, seront plus particulièrement développés les points suivants :

L'apprentissage de la clinique infirmière et du raisonnement clinique est une priorité de la formation à l'IF de Clermont : remobilisation lors des stages des apprentissages en lien avec le raisonnement clinique en semestre 6.

Dans l'UE 5.7 (optionnel), il est envisagé de réunir les ESI de L3 et les EAS pour réfléchir à **leur future prise de poste** ainsi que la mise en œuvre de leur collaboration au quotidien.

Une séquence de simulation sera organisée en inter professionnalité avec les élèves AS au cours du semestre sur la Gestion des risques

Une formation de professionnel de proximité est initiée auprès des ESI de L3 et permet la délivrance d'une attestation à l'issue de la formation, pour qu'ils deviennent de futurs encadrants bienveillants.

Une formation complémentaire validante et spécifique à l'IF :

Un certificat d'ETP de niveau 1 labellisé ARS et COPEPPI est délivré au regard des 40 heures d'éducation thérapeutique réalisées sur les 3 années de formation qui leur permet de pratiquer l'éducation thérapeutique dès leur prise de poste.

Remobilisation des bonnes pratiques professionnelles :

- Une réactualisation de la Formation Gestes et Soins d'urgences permet la continuité de la validation pour 4 ans.
- Une remobilisation des pratiques de manutention et ergonomie
- L'ensemble des actes et activités

« **Le développement d'une culture scientifique et de recherche** »

L'initiation à la recherche, initiée dès la L1 et renforcée en Semestre 4 dans le cadre de **la compétence 7** en lien avec l'UE 3.4 est poursuivi en semestre 6 dans les U.E 3.4 Initiation à la démarche de recherche et 5.6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles.

Des temps de travail personnel sont laissés à l'étudiant pour

- Rencontrer le guidant du travail d'initiation à la recherche (TIR)
- Permettre la réalisation et l'écriture du TIR

Une préparation à la soutenance, est organisée selon le guide méthodologique de l'IF de Clermont de l'Oise.

« **Organiser et valoriser davantage la formation en alternance des étudiants** » :

Le stage de Semestre 6 se déroule en 2 parties : une première de 5 semaines et pour sa deuxième partie d'une durée de 10 semaines : un « stage de projet professionnel ».

Pour ces stages, l'étudiant :

- S'implique en cherchant lui-même les lieux de stage les plus adaptés pour son projet professionnel.
- Rédige pour cela une lettre de motivation et un C.V., prend contact avec les lieux de stage. (Les modalités lui ont été présentées en semestre 4)

Objectifs d'apprentissage

- Prendre en soins de 8 à 10 personnes et réaliser pour ces patients les macro-cibles, les transmissions ciblées et la programmation des soins ainsi que les transmissions orales.
- Réaliser une analyse réflexive de pratique professionnelle (ARPP) à l'écrit, qui devra être reportée dans le portfolio et présentée lors du suivi pédagogique post stage.
- Participer activement à une situation d'urgence qui pourrait se produire durant le stage. Analyser vos actions infirmières et les actions de soins observées lors de cette situation qui sera reprise lors du recyclage de la formation GSU sur avril et mai.
- UE 4.8 : Identifier une EPP dans l'établissement de soins où vous êtes en stage.
- Repérer : le type, les différentes étapes de l'EPP et les actions mises en place et/ou axes d'amélioration.
- Pour cela, l'étudiant questionne les professionnels de santé sur cette thématique, consulte les résultats de certification et la banque documentaire à disposition.

PROMOTION AS 2025-2026

Du 25 aout 2025 au 17 juillet 2026 / parcours complet, passerelles et apprentis parcours complet ou passerelles autre ASSP (sur 11 ou 16 mois)

Les professionnels accompagnants la promotion

Nom	Prénom	Qualité		mail
JOUANIQUE	Gaëlle	FF Cadre de santé – Formateur de suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Gaelle.JOUANIQUE@chi-clermont.fr
SANCHEZ	Claire- lise	FF Cadre de santé – Formateur de suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Claire- Lise.SANCHEZ@chi-clermont.fr
PREVOST	Nathalie	Cadre de santé – Formateur apprentissage	03.44.77.50.48	Nathalie.PREVOST@chi-clermont.fr
MOREAU	Myriam	Cadre de santé – Formateur de suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Myriam.MOREAU@chi-clermont.fr
HENAUX	Sarah	Adjoint de direction responsable de la formation clinique	03.44.77.50.48	sarah.henaux@chi-clermont.fr
HIGEL	Elizabeth	Documentaliste	03.44.77.50.48	Elisabeth.HIGEL@chi-clermont.fr
SALVADO	Nicolas	Digital Learning manager	03.44.77.50.48	Nicolas.SALVADO@chi-clermont.fr

Tous les professionnels de l'équipe pédagogique de l'institut IFSI et IFAS participent à la formation des élèves aide soignants et ce, quelle que soit l'année de formation et selon le tableau opérationnel de la répartition des responsabilités des activités pédagogiques des formateurs (cf. annexe numéro 7)

La structure de la formation est rythmée par des blocs de compétences, déclinés en modules

Ingénierie pédagogique par compétences

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Formateur responsable
1-Accompagnement et soin de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1-Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne et de la vie sociale et personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle.	Module 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	CLS/SP/SN/GT/NaPr ND/CG/MC/MHM/SD
	2-Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et mettre en œuvre les actions de prévention adéquats.	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque	CLS/SN
2-Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.	3-Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soin	Module 3- Evaluation de l'état clinique d'une personne et mise en œuvre des soins adaptés.	GJ/CLS NaPr/CJ/CR/VW/VJ/CL/ND MC/MHM/MM
	4-Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne.	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	
	5-Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de manutention.	Module 5- Accompagnement de la mobilité de la personne aidée.	CL/SP/GJ
3-Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.	6-Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.	Module 6- Relation et communication avec les personnes, leur entourage,	GJ GT/VJ/GT/MM

	7-Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	GJ/CL
4-Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8-Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adapté en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8- Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	CLS ND/VW/CG
	9-Reperer et traiter les anomalies et dysfonctionnement en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		
5-Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10-Rechercher, traiter et transmettre quels que soient l'outil et les modalités de communication, les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.	Module 9. – Traitement des informations	CLS CR/MHM/MC
	11-Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	GJ NaPr/MM

Les grands axes du projet d'institut et la restructuration de la formation par onze compétences sont compatibles et nous permettent de poursuivre les projets transversaux existants, perpétuant ainsi les apprentissages des élèves aides-soignantes et étudiants infirmières ensemble pour certaines activités

L'organisation de la formation par blocs de compétences

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre, suivent principalement l'apport des neurosciences en formation et le socio-constructivisme d'autant plus que le profil des élèves aides-soignants en formation est hétérogène et multigénérationnel.

L'équipe pédagogique a fait le choix

- de combiner et de varier différentes techniques d'apprentissages pédagogiques avec du multitesting
- Favoriser l'acquisition des apprentissages en autonomie en utilisant des guides d'apprentissage, des podcasts, des capsules pédagogiques en utilisant le TPG et le simulab alone

Structure du Bloc 1 de la formation

Bloc	Compétence 1	Module 1	Evaluation
1	Compétence 2	Module 2	

- **L'apprentissage du raisonnement clinique** est débuté dans ce bloc. Le raisonnement clinique est la base de l'adaptation des soins de manière individualisée à la personne lors de ce bloc il est mis une œuvre.
 - Une méthode déductive partant des actions de soins :
 - Pour le recueil des données, les actions à effectuer et la réalisation de la présentation synthétique
 - en utilisant les vignettes cliniques
- Le raisonnement clinique est poursuivi en bloc 2, liant les apprentissages de ces deux blocs vers une prise en soin de la personne globale (formation déjà anticipée depuis 5 ans).
- **Le projet de l'animation** est reconduit dans sa dimension élargie en terme de structures d'accueil, soulignant et valorisant le rôle de l'aide-soignante dans l'accompagnement des personnes âgées et porteurs de tous types de handicaps physiques et psychiques.
- Une attestation de fin de stage d'animation est délivrée après évaluation par les animateurs d'un projet d'animation.
- Les apprentissages de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des aidants (pairs et proches) sont complétés par des tables rondes.
- La simulation est une activité pédagogique en développement pour l'apprentissage du rôle aide-soignant dans le cadre des activités de la vie quotidienne.
- Une introduction à la gestion des émotions a été initiée dans le cadre des soins prodigués aux personnes. Une évaluation écrite couplée est organisée pour les deux modules

Structure du Bloc 2 de la formation « cœur de métier »

Bloc2	Compétence 3	Module 3	Evaluation
	Compétence 4	Module 4	
	Compétence 5	Module 5	Evaluation

Le Bloc 2, regroupe les apports de la formation « cœur de métier » de l'aide-soignant, mettant en lien, les apprentissages de :

- L'anatomie / physiopathologie (niveau de maîtrise indispensable)
- En utilisant, l'observation clinique et paraclinique, afin d'évaluer l'état de santé de la personne au regard des perturbations et des manifestations par rapport un état physiologique « normal »

D'effectuer les soins adaptés à la situation de la personne en respectant les principes d'ergonomie

Le **BLOC 2** comporte les axes suivants :

- La différenciation de contexte de soins de la vie courante et de soins aigus **est primordiale pour un exercice aide-soignant réglementaire, l'intervention d'un juriste est réalisée afin de clarifier la responsabilité des élèves avant le début de leur exercice.**
- Une mise en pratique par simulab alone afin de s'approprier les techniques de manutention et autres thématiques de soins, par inscription volontaire sur des plages prédéterminées
- **La prise en charge de la douleur**, notamment celle induite par les soins avec une séquence de simulation sur la détection et la prévention de la douleur
- **Un focus sur la bientraitance** / prendre soin et son développement pour l'aide-soignant dans sa prise en soin quotidienne (cours, TD, et alternance intégrative)
 - Prendre soin est une compétence évidente et essentielle à acquérir par les élèves aide soignants en formation au-delà des difficultés et contraintes actuelles dans les lieux d'exercice des aides-soignants
 - Des focus en plus des apprentissages en matière de relation à l'autre sont effectués
 - Avant le premier stage clinique, une réflexion collective sur comment prendre soin des personnes avec bienveillance
 - Deux autres séquences en milieu et en fin d'année sur la bientraitance
 - Un débat suite à un film pour insister et tenter d'ancrer ce concept dans la pratique quotidienne des futurs AS

- **Le Projet prendre soin de soi pour prendre soin des autres**

Pour apprendre à prendre de la distance avec le travail et la souffrance au travail qui pourrait y être inhérente des ateliers réveil musculaire /scrapbooking /toucher massage/danse du ventre/qi qong/mandala/sophrologie/art-thérapie et autre... sont organisés ainsi que de la supervision clinique post stage par des psychologues cliniciennes.

Par choix pédagogique, il est réalisé pour l'évaluation de ces modules :

- Une épreuve commune pour les modules 3 et 4 (épreuve orale sur l'observation, l'évaluation et la mise en place d'actions adaptées)
- Une épreuve de simulation pratique sur la manutention pour le module 5.

Voir en Examens Cliniques Objectifs Structurés (ECOS)

Structure du Bloc 3 de la formation

Bloc 3	Compétence 6	Module 6	Evaluation
	Compétence 7	Module 7	

Les apprentissages sur ces deux modules s'appuient sur les expériences vécues en stage par les élèves, des quizz et de la simulation.

Il comporte les axes suivants de développement :

- Des compétences en matière de communication et relation adaptée dans différents contextes soins
- Des capacités d'argumentation orale utile aux épreuves normatives et pour l'exercice de la fonction avec auto évaluation des élèves et remise de prix (Activité speed booking)
- De formation tuteur AS niveau 1 (par équivalence et délivrance d'une attestation de professionnel de proximité en fonction des résultats de l'évaluation)
- De la culture palliative, avec reconduction de l'autoformation accompagnée par un MOOC « les soins palliatifs » avec un quizz normatif participant à la note finale
- La participation de l'aide-soignant à la démarche éthique avec enseignement et participation à un débat éthique avec les étudiants infirmiers de L2 sur des thèmes définis par les formateurs
- L'approche des risques psychosociaux et la qualité de vie au travail et son impact sur la relation de soins pour un bien-être au travail et une qualité de prise en soin des personnes
- L'évaluation en simulation avec la participation d'aides-soignants issus du référentiel 2021 pour leur meilleure connaissance des attentes de ce référentiel.

Structure du Bloc 4 de la formation

Bloc 4	Compétence 8	Module 8	Evaluation
	Compétence 9		

Le BLOC 4 permet les apprentissages dans le domaine de l'hygiène en commun avec les étudiants infirmiers en lien avec leur UE 2.10. La totalité des cours est dispensée à l'ensemble des élèves et étudiants.

Il comporte en plus des cours et TD réalisés

L'évaluation de ce bloc est réalisée sur 3 temps :

1. Un quizz sur des pratiques d'hygiène avant et après stage
2. Une évaluation orale validant les deux modules par une analyse de situation, cette dernière ressemble à l'évaluation de l'unité 2.10 et ainsi permet une harmonisation des pratiques entre l'IFSI et l'IFAS,
3. Une simulation de mise en pratique de situations d'hygiène (de manière concrète) sous forme d'ECOS.

Structure du Bloc 5 de la formation

Bloc 5	Compétence 10	Module 9	Evaluation
	Compétence 11	Module 10	

Le bloc 5 comporte 2 modules :

- Module 9, L'apprentissage des transmissions écrites et orales pertinentes
- Module 10, La collaboration, l'inter professionnalité

Les activités pédagogiques phares en inter professionnalité avec les ESI sont :

- La Simulation:
 - Évaluation de la douleur et les compétences professionnelles (rôle de chacun, responsabilité de chacun)
 - Une situation réelle de prise en soin dans le cadre de l'urgence comment se coordonne-t-on et qui fait quoi ? (ESI et EAS)
 - Un TD de simulation d'organisation des soins par l'utilisation de personnages Play MOBIL ®
- Un escape game pour développer la communication interprofessionnelle
- Une rencontre des professionnels dans le cadre de l'UE 3.3 du référentiel infirmier , « Table ronde », la découverte des différents membres de l'équipe pluri professionnelle qui travaillent en collaboration avec l'infirmière et l'aide-soignante

Suite à l'Arrêté du 10 Novembre 2022 relatif à **la formation socle au numérique en santé** des étudiants en santé, les élèves bénéficient des apports sur les outils numériques en santé et la communication en santé.

Un axe de développement auprès des apprenants est initié au regard de la certification des établissements de santé, les indicateurs qualité et gestion des risques avec introduction de TD en terme de gestion des risques afin d'améliorer la qualité des soins.

L'évaluation du Bloc 5, regroupant les deux Modules 9 et 10, est validé en groupe à l'écrit et à l'oral.

L'accompagnement des apprenants s'appuie sur trois modalités d'intervention:

- Accompagnement Pédagogique Individualisé (API): 35 h (dans les trois premiers mois de la formation), plus 35H imposés pour les élèves en parcours passerelles en fonction des résultats des API / tests de positionnements, centrés sur le raisonnement clinique et/ ou de la formation des AS.
- Suivi pédagogique individualisé des apprenants: 7 h (réparties tout au long de la formation) et plus particulièrement après les API et après chaque stage.
- Travaux personnels guidés (TPG): au minimum de 35H (réparties au sein des différents modules)

Organisation des API

Objectif : Réaliser un accompagnement pédagogique ciblé compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation en s'appuyant sur les pré acquis de l'élève.

1er temps : un positionnement de l'élève en lien avec les attendus nationaux de la sélection.

Ces tests permettent une première évaluation du niveau :

- De l'écriture
- De la lecture
- De la compréhension
- De l'arithmétique
- Les capacités relationnelles
- De l'organisation
- De la maîtrise des outils informatiques

Deuxième temps : un entretien avec l'élève à partir des résultats du positionnement qui permet de définir des objectifs de l'accompagnement pédagogique individualisé.

Troisième temps : un accompagnement individualisé pour développer les compétences manquantes et notamment la maîtrise du français et de l'arithmétique grâce à des modules auto formatif.

Accompagnement à l'explicitation et à la formalisation du projet professionnel.

Organisation des API et les Ateliers attenants

A l'entrée en formation des tests d'évaluations diagnostics d'aptitude sont effectués par les élèves.

Les tests choisis et élaborés permettant de faire un point sur les attendus du référentiel cités ci-dessus et aux formateurs de préparer un accompagnement individuel tout le long de la formation.

Test de positionnement en début de formation

La formation aide-soignante permet pour certaines personnes diplômées du secteur de la santé ou du médico-social, d'intégrer la formation en cursus passerelle donnant une équivalence totale ou partielle pour certains modules.

Des tests sont effectués par les nouveaux entrants leur permettant de comparer leurs acquis, compétences et le niveau attendu en fin de formation aide-soignante.

- Un document récapitulatif des résultats et supposés acquis par modules est transmis à l'étudiant afin qu'ils prennent conscience des manques qu'il lui faudra combler en autonomie ou de manière prescrite pour atteindre le niveau requis et attendu.
- 35h d'API supplémentaire centré entre autre sur l'apprentissage du raisonnement clinique partagé est proposé selon les résultats des tests de positionnement afin de donner la possibilité de diminuer les difficultés rencontrées par les parcours passerelles ayant des équivalences pour le module 1 et la totalité du module 7

L'institut de formation permet à tout élève en cursus passerelle **de participer en candidat libre et en toute autonomie aux cours, TD et exercices de toute nature y compris de simulation et d'e-learning proposés par les formateurs de l'IFAS (selon les modalités définis par les formateurs)**

L'APPRENTISSAGE CLINIQUE

« Théoriser sa pratique et pratiquer sa théorie »

Le référentiel met l'accent sur l'importance de la simulation dans l'apprentissage en alternance et laisse place dans sa structure aux apprentissages par simulation, au sein des instituts de formation, ce que nous déployons au fur et à mesure du temps.

La mise en place de l'aide à la réussite (visites de stage supplémentaires) pour les stages cliniques permettent aux élèves en « difficultés » :

- D'identifier leurs réussites et les points à améliorer
- De réajuster par des actions correctives, des activités pertinentes, utiles et adaptées pour le prendre soin

Le portfolio - Livret de suivi des périodes en milieu professionnel

Le portfolio, outil de l'élève, l'aide dans l'auto-évaluation et permet aux professionnels encadrants de suivre le parcours de l'élève en personnalisant l'encadrement

Les objectifs principaux de cet outil sont :

- De favoriser une analyse de la pratique de l'EAS qui conduit à la professionnalisation.
- De faire le lien entre la formation théorique et la pratique clinique.
- De suivre la progression de l'élève au regard des compétences exigées et le niveau requis pour être aide-soignant aujourd'hui et donc pour l'obtention du diplôme

Le portfolio, outil de l'élève permet :

- De réaliser une auto-évaluation des compétences acquises permettant un échange avec le tuteur.
- D'effectuer un bilan de chaque période en milieu professionnel pour identifier les acquis, les points positifs, les difficultés et les éléments restant à acquérir.

L'élève peut ainsi de manière progressive

- Mettre en action, les connaissances acquises en théorie
- Faire des liens entre théorie et pratique, acquérir de l'autonomie,
- Faire l'expérience des limites de son champ de compétences,
- Mesurer les responsabilités de sa fonction et des autres membres de l'équipe soignante
- Se confronter aux valeurs et règles professionnelles,
- Construire son projet professionnel.

Le Journal de Bord et le Scrapbooking

Ce projet s'inscrit dans le projet de l'institut 2025/28, dont un des axes à développer est l'alternance intégrative.

Le journal de bord est défini comme un outil d'écriture réflexive parmi des dispositifs favorisant la réflexion sur la pratique professionnelle.

L'écriture n'est pas chose facile dans la formation aide-soignante.

Afin d'adopter le « Journal de bord », outil complémentaire du portfolio, l'appropriation de ce dernier semble essentiel. Pour ce faire, un Atelier Scrapbooking permet la personnalisation d'un cahier, grâce à deux formatrices de l'IFSI qui mettent au service du collectif leurs talents créatifs et expériences en la matière.

Objectifs pédagogiques

- Renforcer la formation de type professionnel
- Faire des boucles de rétro action entre théorie et clinique
- Contribuer à la construction de l'identité professionnelle
- Contribuer au processus de professionnalisation
- Questionner les pratiques existantes et favoriser leur développement
- Développer l'esprit critique positif
- Obliger à travailler sur le soin
- Ecrire, mettre des mots sur un vécu, sur sa pratique soignante.

Ce projet peut faciliter la mise en débat des pratiques soignantes et prépare, introduit la notion d'analyse de ses propres pratiques soignantes.

Partenariat avec la documentaliste du centre de ressources pédagogiques(CRP)

Utilisation d'articles professionnels en speed booking

En partenariat avec la documentaliste, les élèves aides-soignantes recherchent et présentent à leurs collègues de promotion un article professionnel sur un thème choisi en lien avec le module en cours d'apprentissage.

Objectifs de ce projet :

- Elargir les représentations des élèves quant aux thèmes étudiés à l'IFAS lors des modules de formation.
- Contribuer à la construction de l'identité professionnelle.
- Familiariser les élèves à la lecture d'articles professionnels et aiguïser leur questionnement professionnel.
- Adopter une posture réflexive
- Se former tout au long de la vie
- Améliorer leur capacité à argumenter à l'oral
- Appliquer l'utilisation des TICES

Les ouvrages comme support d'apprentissage clinique

A chaque préparation de départ en stage, la documentaliste réalise un stand de présentation d'ouvrages en lien avec les stages.

Les livres proposés permettent aux élèves de :

- Mieux appréhender les attentes des équipes professionnelles,
- Les aider dans la formulation de leurs objectifs en les éclairant sur le rôle de l'aide-soignante dans les différentes spécialités.

Innovations pédagogiques et poursuite d'activités essentielles

Dans le cadre de l'activité transversale technique non médicamenteuse (TNM)

La mise en œuvre de cours sur la réification avec ateliers pratiques

- Réification/toucher massage/approche TNM
- Toucher massage centré sur la personne soignée

Cette activité permet à l'élève

- De prendre conscience de l'approche non médicamenteuse de la prise en charge de la douleur entre autre
- D'utiliser ses propres ressources pour répondre aux besoins relationnels des personnes et ainsi enrichir sa pratique soignante

Autonomie des élèves et attendus en formation

Une intervention à la fois réflexive et magistrale explicite en début de formation les attendus en matière d'autonomie, d'apprentissage et la place d'un stagiaire AS en formation, au vu :

- Des responsabilités accrues des futurs AS notamment
- De l'utilisation par les EAS des temps personnels guidés et des apprentissages à effectuer sur ces temps.

Utilisation du distanciel

Accompagner et guider les élèves vers un apprentissage en autonomie avec le développement des cours en distanciel tout au long de la formation.

Projet inter professionnalité

Au-delà des 3 premières semaines de formation, les ESI et EAS participent à des temps des temps de simulations et d'activités en commun:

- ✓ L1 avec AS sur " le respect des champs de compétences et travail binôme ESI /EAS
- ✓ L1 présentation du projet animation des EAS
- ✓ L2 avec AS un escape game "communication" et organisation d'une unité de soins (Playmobil) ainsi qu'une table ronde « à la rencontre des professionnels »
- ✓ L3 avec EAS une journée inter professionnalité le 1ier jour du départ en stage des EAS sur le travail en équipe lors d'une situation d'urgence.

Dans le cadre de la mutualisation et de la securisation de la formation AS

- Dans le respect de la réglementation

les formateurs referents de la formation AS accompagnent 22 eleves chacun et son epaulés par deux autres formateurs de l institut qui sont référents du suivi pédagogiques de certains EAS.

- Renforcement de la participation des tous les formateurs de l'institut dans la formation AS et dans la construction des modules

Continuité du projet avec le CESAP pour la réalisation des aspirations endotrachéales

La formation AS par apprentissage

Une campagne de promotion a été effectuée auprès de nos partenaires du territoire et nous sommes affiliés à un CFA hors les murs.

Mme GREGOIRE est chargée de l'organisation des parcours des apprentis, en partenariat avec le CFA.

Une seule rentrée en septembre pour accueillir les apprentis parcours complet ou passerelle.

Les élèves apprentis en parcours passerelle ou parcours complet qui intègrent les enseignements de la promotion initiale et ce afin :

- De mutualiser les moyens humains (formateurs à moyens constants)
- D'éviter un isolement des apprenants apprentis et qu'ils bénéficient de la dynamique de groupe pour des apprentissages plus enrichissants

X. La liste des lieux et places de stage négociés en lien avec les obligations réglementaires

Nos objectifs en matière d'alternance intégrative sont les suivants :

- Valoriser le stage clinique en l'intégrant pleinement au parcours de formation, selon le principe : « théoriser sa pratique et pratiquer sa théorie ». Cela inclut un accompagnement spécifique des étudiants avant leur départ en stage et à leur retour.
- Encourager la projection des étudiants dans leur stage et optimiser l'utilisation de leurs acquis en situation professionnelle.
- Exploiter les expériences vécues en stage à travers une analyse réflexive de la pratique professionnelle (ARPP).
- Structurer et systématiser la supervision clinique post-stage, notamment en collaboration avec les psychologues.

Rôle de la cadre supérieure, adjointe de direction et coordinatrice de la formation clinique

Ses missions sont les suivantes :

- Garantir une formation clinique de qualité en s'appuyant sur des terrains de stage dotés d'une charte d'encadrement et d'un livret d'accueil.
- Favoriser le développement des compétences pédagogiques des lieux d'accueil en facilitant, dans le cadre de la formation continue, l'accès aux formations tuteur, maître de stage et maître d'apprentissage.
- Assurer la prospection de nouveaux terrains de stage pour les ESI et EAS. À ce titre, des stages de nuit ont été mis en place depuis 2022.
- Collaborer avec les autres instituts de formation de l'Oise pour une répartition équilibrée des étudiants sur l'ensemble des terrains de stage disponibles.
- Organiser les parcours de stage en tenant compte des typologies réglementaires et des places disponibles pour chaque cursus.
- Procéder à l'affectation des étudiants en stage, en concertation avec le formateur référent et sous validation du directeur.
- Gérer le prêt des tenues professionnelles afin de faciliter l'entrée en stage des étudiants.
- Veiller à optimiser les coûts liés aux indemnités kilométriques, en ajustant les affectations en stage en fonction du lieu de résidence des étudiants, conformément au règlement harmonisé des Hauts-de-France (juillet 2020) concernant les indemnités de stage et les frais de transport.

Une affectation individualisée des étudiants en stage clinique

Afin d'assurer la conformité des parcours avec les exigences de diplomation, l'organisation des stages couvre l'ensemble du département de l'Oise et le sud de la Somme.

Les étudiants n'ont pas à rechercher leur propre stage pour les stages initiaux ou de rattrapage. Ils peuvent chercher un stage de leur choix pour leur stage complémentaire, sous réserve de validation par le formateur référent de suivi pédagogique.

L'affectation est personnalisée et repose sur plusieurs critères :

- L'expérience professionnelle antérieure à l'entrée en formation.
- Le moyen de locomotion (pris en compte uniquement en 1^{re} année).
- Le lieu de résidence de l'étudiant.
- Les typologies de stages imposées par les référentiels.
- Les disponibilités des lieux de stage.

Cette démarche permet à chaque étudiant :

- De découvrir les multiples dimensions de son futur métier.
- D'être affecté en cohérence avec son niveau de compétences cliniques.
- D'acquérir les compétences requises dans une diversité de contextes professionnels.

Cependant l'affectation ne tient pas compte du projet professionnel ou des préférences personnelles de l'étudiant, même si celles-ci sont formulées dès le début de la formation.

Exceptions : Seuls certains stages sont dits "choisis", à savoir :

- Pour les ESI :
 - Semestre 4 (2^e partie)
 - Semestre 6 (1^{re} partie)
 - Stage pré-professionnel (S6 – 2^e partie)
- Pour les EAS :
 - Stage n°4 (période D – stage pré-professionnel)

Stages pour les élèves aides-soignants (EAS)

Le parcours clinique des élèves en cursus complet comprend quatre périodes en milieu professionnel, dont :

- Une auprès de personnes âgées

- Une auprès de personnes en situation de handicap (physique ou psychique)

Répartition des périodes :

- Période A : 5 semaines
- Période B : 5 semaines
- Période C : 5 semaines
- Période D : 7 semaines en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences

Stages pour les étudiants en soins infirmiers (ESI)

Les ESI doivent réaliser des stages dans quatre typologies obligatoires réparties sur les trois années de formation.

L'objectif est de les programmer le plus tôt possible, afin de permettre aux étudiants de choisir certains stages en fin de cursus (S4 et S6).

Particularités des stages des étudiants et élèves en apprentissage

Les parcours de stage des apprentis (ESI ou EAS) sont individualisés en fonction de leur employeur.

Pour les aides-soignants, la durée de formation peut être prolongée s'ils sont en cursus complet.

Liste des établissements terrains de stage

Etablissement	Ville
ACSSO NOGENT	NOGENT SUR OISE
ADEF RÉSIDENCE - EHPAD LA MAISON DES ACACIAS	SAINT JUST EN CHAUSSEE
ASD - LES DIACONNESSES DE REUILLY	VENETTE
B.T.P. RÉSIDENCES MÉDICO-SOCIALES	SAINT OMER EN CHAUSSEE
CABINET INFIRMIER LESUEUR-JACOB / LECACON	NOGENT SUR OISE
CCPOH CRÈCHE RIBAMBELLE	PONT ST MAXENCE
CENTRE DE SOINS - C.C.A.S. DE CIRES LES MELLO	CIRES LES MELLO
CENTRE ENDOSCOPIES DIGESTIVES AMBOISE	CREIL
CENTRE HOSPITALIER DE CLERMONT	CLERMONT
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL MONTDIDIER-ROYE	MONTDIDIER
CENTRE HOSPITALIER ISARIEN	CLERMONT
CENTRE LUCIEN OZIOL - LE CLOS DU NID DE L'OISE	CIRES LES MELLO
CENTRE PÉNITENTIAIRE DE BEAUVAIS	CLERMONT
CESAP "CLAIREMONTAGNE"	CLERMONT
CESAP FOYER SAINT ROMAN	GOUVIEUX
CGAS PAVILLON LA CHAUSSÉE	GOUVIEUX
CLINIQUE DE RÉÉDUCATION ALPHONSE DE ROTHSCHILD	CHANTILLY
CLINIQUE DU VALOIS	SENLIS
COLLÈGE GABRIEL HAVEZ	CREIL
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	BEAUVAIS
CRÈCHE "LES FRIMOUSSES"	CHANTILLY

CRÈCHE "LES PETITS CHAPERONS ROUGES"	MONTATAIRE
CRÈCHE BABILOU	VERNEUIL EN HALATTE
CRÈCHE CROQUE SOURIRE	NOGENT SUR OISE
CRÈCHE FAMILIALE "LES CANTILOUS"	CHANTILLY
CRÈCHE MAISON DE LA PETITE ENFANCE	CLERMONT
CRÈCHE MULTI -ACCUEIL "MONTDI LOUP"	MONTDIDIER
CRÈCHE MULTI ACCUEIL CROIX ROUGE	COMPIEGNE
CRÈCHES MUNICIPALES	CREIL
DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'E N	BEAUVAIS
EAM-MAS LES ROSES D'OR	CREIL
EHPAD LA MARE BRULÉE	BRESLES
EHPAD "L'ARC EN CIEL"	CHANTILLY
EHPAD "LA COMPASSION"	DOMFRONT
EHPAD "LES LYS"	PRECY SUR OISE
EHPAD L'AGE BLEU	MOUY
EHPAD LA FONTAINE MÉDICIS	GOUVIEUX
EHPAD LA GRANGE DES PRÉS	LAMORLAYE
EHPAD LES ALYSSES	LIEUVILLERS
EHPAD LES BELLES EAUX	LIANCOURT
EHPAD LES BORDS DE L'OISE - EMEIS	CREIL
EHPAD LES CEDRES	CROUY EN THELLES
EHPAD LES JARDINS MÉDICIS	PONTPOINT
EHPAD MONTMORENCY	BRETEUIL
EHPAD RÉSIDENCE DE LA FORÊT	VINEUIL ST FIRMIN

EHPAD RÉSIDENCE LA GRANDE PRAIRIE	MONCHY ST ELOI
EHPAD RÉSIDENCE LE CÈDRE GROUPE COLISEE	PLAILLY
EHPAD RÉSIDENCE LES MARAIS	MARGNY LES COMPIEGNE
EHPAD SAINT CORNEIL	VERBERIE
EHPAD ST VINCENT DE PAUL	NOGENT SUR OISE
EHPAD- RÉSIDENCE DE LA POMMERAYE	CREIL
EPIDE	MARGNY LES COMPIEGNE
ESSIP FONDATIONS DIACONESSES DE REUILLY	FITZ JAMES
FAM LES LIBELLULES/SAINT NICOLAS	BAILLEUL SUR THÉRAIN
FAM " LÉOPOLD BELLAN"	MONCHY ST ELOI
FAM- APAJH	BAILLEUL SUR THERAIN
FONDATION CONDÉ	CHANTILLY
FOYER D' ACCUEIL MEDICALISE LA SAGESSE	CREPY EN VALOIS
G C S HADOS	MONTDIDIER
GHPSO SITE DE CREIL	CREIL
GHPSO SITE DE SENLIS	SENLIS
GROUPE HOSPITALIER PAUL DOUMER	LABRUYERE
HOPITAL DE CHANTILLY - LES JOCKEYS	CHANTILLY - GOUVIEUX
HOPITAL GEORGES DECROZE	PONT SAINTE MAXENCE
HÔPITAL LE TILLET	CIRES LES MELLO
HOPITAL LOCAL DE NANTEUIL LE HAUDOIN	NANTEUIL LE HAUDOIN
HÔPITAL LOCAL JEAN BAPTISTE CARON	CREVECOEUR LE GRAND
IME "LES ETOILES"	ETOUY
INSTITUT MÉDICAL DE BRETEUIL - POLE DE SANTE DE BRETEUIL	BRETEUIL SUR NOYE
LA DIALOISE	COMPIEGNE CEDEX

LA NOUVELLE FORGE	VENETTE
LYCÉE PROFESSIONNEL AMYOT D'INVILLE	SENLIS
LYCÉE JULES UHRY	CREIL
LYCÉE MIREILLE GRENET	COMPIEGNE
LYCÉE PROFESSIONNEL DE ROTHSCHILD	SAINT MAXIMIN
MAISON DE SANTÉ DE CREIL	CREIL
MAISON DE SANTÉ DE L'ABBAYE DE BRETEUIL	BRETEUIL
MAISON DEPARTEMENTALE A LA SOLIDARITE	MONTATAIRE
RÉSIDENCE LES JARDINS DE L'AUNETTE	CHAMANT
SAMSAH ADSEAO	LAVERSINES
SATO PICARDIE - L.H.S.S. "LE POURQUOI PAS"	COMPIEGNE
SATO- LHSS SITE DE CLERMONT	CLERMONT
SATO-PICARDIE - CSAPA DE CREIL	CREIL
SDIS 60	TILLE
SSIAD " LA COMPASSION"	SENLIS

Et dans le cadre du service sanitaire, de nombreuses écoles, collèges et lycées du secteur

En annexe une répartition des typologies et des référents formateurs par lieux de stage

XI. Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil

Organisation générale de l'encadrement

- En début d'année universitaire, l'Institut transmet aux maîtres de stage et tuteurs un document écrit récapitulant les modalités de déroulement des stages, les éventuelles nouveautés pédagogiques ainsi que les points de vigilance spécifiques à la formation à venir.
- Chaque structure d'accueil identifie un maître de stage ainsi que des tuteurs chargés de l'accompagnement pédagogique des étudiants. Les encadrants sont des professionnels diplômés d'État : infirmiers (pour les ESI et EAS) ou aides-soignants (pour les EAS uniquement).
- Chaque stage est formalisé par une convention tripartite individualisée, définissant les modalités d'accueil et les engagements réciproques de l'étudiant, du lieu de stage et de l'Institut.
- **Dans le cadre de l'apprentissage**, un maître d'apprentissage suit l'apprenti et est désigné par l'employeur, il est formé au tutorat infirmier ou aide-soignant et bénéficie d'un accompagnement par l'institut.

Afin de renforcer la qualité de l'encadrement en stage, l'Institut propose, dans le cadre de la formation continue, des formations spécifiques destinées aux professionnels de terrain :

- Formation maître de stage (1 jour)
- Formation tuteur IDE (4 jours)
- Formation tuteur IDE de nuit (1 jour)
- Formation tuteur AS (2 jours)
- Formation maître d'apprentissage
- Formation professionnel de proximité (2 jours)

En complément, les étudiants de semestre 6 (ESI) et les élèves aides-soignants (à partir de la rentrée 2024/2025) bénéficient, en fin de formation, d'une formation de professionnel de proximité d'une durée de 7 heures, attestée par un certificat.

Avant le stage

Un temps collectif de préparation est assuré par le formateur référent avant chaque stage. Les étudiants y construisent leurs objectifs de stage à partir de plusieurs ressources :

- Livrets d'accueil du lieu de stage
- Recherches personnelles et bilans des stages précédents
- Ouvrages spécifiques disponibles au Centre de Ressources Pédagogiques (CRP)

Les documents nécessaires au bon déroulement du stage sont remis et explicités à cette occasion.

Des préparations spécifiques peuvent être organisées, par exemple pour les stages en santé mentale / psychiatrie.

Les critères de validation des compétences sont présentés à l'aide d'un **tableau d'acquisition des compétences**, élaboré par l'équipe pédagogique (cf. annexe) pour les ESI et EAS ! Ce document est mis à disposition :

- Dans le **portfolio** de l'étudiant
- Sur la **plateforme LMS** de l'Institut
- À destination des maîtres de stage et tuteurs

Les objectifs pédagogiques sont de :

- Encourager l'autoévaluation de l'étudiant lors des bilans intermédiaire et final
- Garantir l'équité dans les propositions de validation soumises aux commissions (CAC ou CVAR)

Pour les L1 et EAS, avant leur premier stage, un accompagnement renforcé est proposé pour :

- Intégrer les outils pédagogiques utilisés en stage (portfolio, etc.)
- Présenter les rôles et missions des professionnels encadrants
- Identifier les temps clés du suivi en stage (ajustement des objectifs, bilans intermédiaire et final)

Chaque année, un **focus en présentiel** est organisé pour toutes les promotions. Il est animé par les formateurs ou la direction et permet de rappeler les **exigences réglementaires** du stage, telles qu'inscrites dans le **guide pratique des études** et le **règlement intérieur** (ex. : convention, posture en stage, droits et devoirs de l'étudiant).

Pendant le stage

Le formateur référent effectue une visite de stage :

- Minimum une fois par semestre pour chaque ESI
- Deux fois par an pour chaque EAS

Lors de chaque visite, il rencontre le maître de stage et, si possible, le tuteur. Des documents harmonisés sont utilisés pour toutes les années de formation (IDE et AS).

L'étudiant est chargé d'informer :

- Le maître de stage, pour organiser son emploi du temps
- Le tuteur, afin de favoriser sa présence lors de la visite

À partir du semestre 2, ces visites permettent aux étudiants (ESI comme EAS) de présenter des projets de soins ou des situations professionnelles, facilitant l'apprentissage du raisonnement clinique en contexte réel.

Après le stage

La dernière semaine de stage, un entretien individuel est mené par le formateur de suivi pédagogique, au cours duquel une proposition de validation ou non est formulée et soumise :

- À la **CAC** pour les étudiants infirmiers
- À la **CVAR** pour les élèves aides-soignants

Pour qu'un stage soit validé, les étudiants infirmiers ont à répondre aux exigences du référentiel de formation et de sa déclinaison par l'équipe pédagogique :

- Acquisition des compétences attendues, selon le niveau de formation (tableaux d'acquisition des compétences de L1 à L3 et pour la formation EAS)
- Réalisation d'au moins 80 % du temps de stage (ESI)
- Absence de rapport circonstancié (ESI et EAS)
- Posture professionnelle, personnelle et relationnelle adaptée (ESI et EAS)

Une réunion post-stage entre formateurs et l'adjointe de direction permet d'éventuellement ajuster le parcours de stage de l'étudiant/élève concerné.

Les modalités d'évaluation des compétences en milieu professionnel pour les EAS

Le tuteur de stage évalue les compétences à l'aide de 4 niveaux d'appréciation :

Acquis – À améliorer – Non acquis – Non mobilisé

La **CVAR** décide de la validation des compétences sur proposition du formateur référent, après analyse des retours de stage.

Si une ou plusieurs compétences ne sont pas validées, l'élève bénéficie d'un stage de rattrapage, prescrit par l'Institut, dont la durée et la typologie sont adaptées à ses besoins.

La validation finale des compétences repose sur les appréciations réalisées par les encadrants de stage et l'ensemble des évaluations issues des quatre périodes de stage du parcours

La supervision clinique post stage et L'analyse réflexive au service de la réussite en stage des ESI et EAS

La supervision clinique

Cette action, financée par la CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus), concerne :

- Les ESI, deux fois par an
- Les EAS, au retour de trois stages

Elle a lieu le premier jour de retour en Institut. Animée par des psychologues, elle permet aux étudiants :

- D'exprimer et contenir les émotions liées à l'expérience clinique
- De mieux appréhender la dimension relationnelle et émotionnelle du soin
- De prendre du recul tout en préservant leur humanité
- De se préserver, pour mieux accompagner les autres
- De progresser dans leur posture professionnelle et la construction de leur identité professionnelle

Les objectifs des séances sont de :

- Favoriser le partage d'expériences et la verbalisation des situations vécues
- Soutenir l'analyse de ces situations en groupe
- Identifier les enjeux professionnels et relationnels
- Apporter des réponses plus adaptées pour l'avenir

Ce temps est obligatoire afin de découvrir ce que peut apporter l'ouverture de la parole dans la gestion des émotions (dans la perspective d'une future participation à des groupes de paroles) et partant du principe que même si un étudiant ou plusieurs ne s'expriment pas, le partage du ressenti des autres est intéressant pour lui-même.

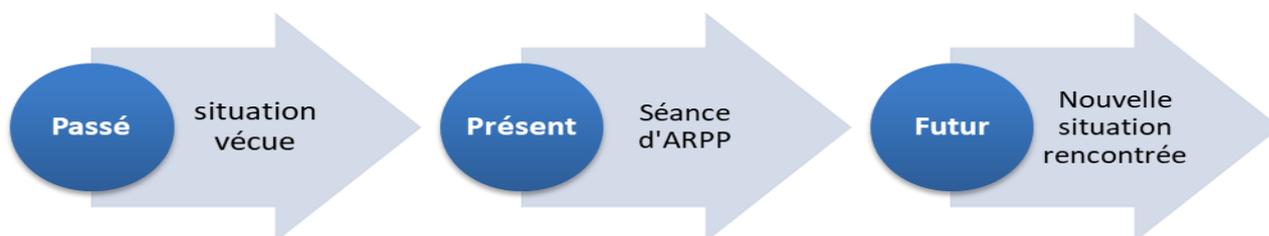
Le principe retenu est bien sûr la confidentialité des propos évoqués au sein du groupe, « ce qui est dit ici, reste ici ».

En parallèle de la supervision clinique, les étudiants participent à **des séances d'analyse réflexive des pratiques professionnelles (ARPP)**, animées par les formateurs, selon une méthodologie ritualisée.

Objectif pédagogique : À partir d'une situation de soin vécue en stage, faire émerger au cours de la séance d'ARPP un questionnement collectif et collaboratif, afin de co-construire des ressources mobilisables dans de nouvelles situations.

L'ARPP :

- Se situe au carrefour de **valeurs**, de **savoirs**, de **savoir-faire**, de **savoir-être**.
- Agit sur le **savoir-devenir** à partir de ou grâce à une **construction de sens**, de savoirs collectifs par la réflexivité et la recherche d'intelligibilité sur des situations exposées.
- Permet l'amorce d'une professionnalisation.



Des ajustements et innovations seront expérimentés en 2024/25 suite à un groupe de travail

XII. Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stages par les élèves et étudiants

Chaque structure d'accueil est responsable de l'évaluation de la qualité de l'encadrement qu'elle propose. Elle recueille la satisfaction des étudiants à l'issue de chaque stage, analyse les résultats obtenus et met en œuvre, si nécessaire, des ajustements afin d'améliorer l'accompagnement pédagogique.

Les étudiants disposent de plusieurs canaux pour faire remonter des éléments positifs ou signaler des difficultés rencontrées dans leur lieu de stage, notamment :

- Pendant le déroulement du stage, en interpellant le formateur référent du lieu de stage
- Lors de l'entretien de suivi pédagogique
- À travers les enquêtes de satisfaction semestrielles menées par l'Institut
- Durant les réunions de la **Section de Vie Étudiante (SVE)**
- Par le biais de **fiches de signalement** d'événement indésirable ou de **fiches de suggestion**

Les situations signalées sont prises en charge par le formateur référent du lieu de stage, en lien étroit avec le maître de stage. En cas de difficultés récurrentes ou de situations problématiques plus complexes, les informations sont transmises à la direction de la structure d'accueil (cadre de pôle et/ou direction) par la direction de l'IFSI/IFAS, afin qu'un plan d'action correctif puisse être engagé.

Lorsqu'une fiche d'événement indésirable est rédigée concernant un stage, un retour systématique des actions engagées est effectué aux étudiants/élèves concernés lors de la Section de Vie Étudiante (SVE), dans un objectif de transparence et d'amélioration continue.

Si des difficultés avérées sont identifiées,

- Des **actions de soutien individualisées** peuvent être mises en place durant le stage. En cas de nécessité,
- Un **changement de lieu de stage** peut être décidé par la direction, **sans incidence préjudiciable** pour l'étudiant ou son parcours de formation.
- Une fermeture du lieu de stage temporaire peut également être mise en œuvre

XIII. Les prestations offertes à la vie étudiante

D'après une enquête de 2022, 70% des étudiants déclarent se trouver en situation de mal être. et plus spécifiquement une enquête bien être en 2025 réalisée auprès des étudiants en soins infirmiers fait le point sur la sante dégradée des ESI et sur la précarité notamment (voir enquête FNESI 2025). la région Hauts de France soutient les étudiants par divers dispositifs et nous même sommes mobilisés pour accompagner la vie étudiante partant du principe qu'il est difficile d'apprendre et de prendre soin des autres si lui-même l'étudiant ne se sent pas bien .

Les dispositifs existants

Accompagnement, aides sociales, bourses et aides financières

Le Conseil régional des Hauts-de-France vous aide à réaliser votre projet de formation infirmière ou aide-soignante en **bénéficiant de :**

- **La bourse d'études sanitaires et sociales de la région Hauts-de-France** (Bourse SASO)

Selon des modalités d'attribution

- **En fonction de votre échelon de bourse obtenu**, peut vous être financé 100 repas gratuits à prendre le midi au self du CHI
- **Une aide pour un parcours de formation (stage) à l'étranger** (pour les étudiants infirmiers).

D'autres dispositifs d'aide existent, notamment pour « Aide au permis ».

D'autres possibilités de financement sont possibles au cours de votre formation

- Par le biais de l'apprentissage dès la L1 ou L2 si aide-soignant ou équivalence aide-soignant obtenue
- En L3 et EAS, par des bourses d'allocations d'études financées par des établissements de santé.

Toutes les informations se trouvent dans le guide pratique des études en vigueur ou sur le site internet et auprès du référent formateur de suivi pédagogique ou du secrétaire de votre promotion.

Des logements possibles pendant les études

Les étudiants peuvent bénéficier de logements fléchés et gérés par le Centre Hospitalier Isarien et à proximité de l'institut :

Une brochure est mise à disposition sur le site Internet de l'IF, rubrique « Vie étudiante/logement » et au secrétariat.

D'autres logements peuvent être proposés sur le site Internet de l'Institut mais sans lien de gestion avec le CHI, ni avec l'IFSI / IFAS.

La restauration, des repas facilités sur place

Les étudiants prennent leur repas au self du Centre Hospitalier Isarien au tarif CROUS en vigueur. Les modalités d'accès au self de l'établissement et sont détaillés dans le guide pratique des études en vigueur

La consommation de repas est interdite dans tous les locaux de l'Institut (salles de cours, salles de TD, salles de simulation, au CRP, dans les couloirs etc.). Cependant une salle avec mange debout et micro-ondes est mise à disposition

Les espaces étudiants et lieu de travail en autonomie

- **Le Centre de Ressources Pédagogiques (CRP)⁹**

Le CRP est composé de deux espaces de travail :

Une salle de documentation, avec un espace détente lecture et un espace travail

Une salle de cours mise à disposition de . **8h à 19h**

- **Les espaces détente étudiants sont :**

- Accessibles durant les heures ouvrables de l'Institut sauf en cas de mesures sanitaires ;(annexe et Pottier)
- Extérieurs en accès libre, de nombreux bancs et tables sont disponibles.

La santé et l'accompagnement psychosocial des étudiants et élèves notre appui

Prendre soin de soi est primordial pour pouvoir prendre soin des personnes quand on est un soignant ou que l'on va le devenir.

⁹ Annexe 4 : Règlement intérieur du Centre de documentation

Le bien être est primordial pour une formation plus sereine.

Grâce aux moyens de notre établissement support, le CHI et à sa collaboration avec l'IF (, tout ESI ou EAS peut bénéficier au cours de leur formation:

- D'un contrôle des dossiers et de la conformité du certificat de vaccinations organisé par le service de santé au travail du Centre Hospitalier avant leur admission à l'Institut et de consultations gratuites éventuellement au cours de leur formation.
- D'un accompagnement psychologique par une psychologue¹⁰ qui peut recevoir un étudiant/élève à sa demande :
- D'un accompagnement social pour les aider au plus vite en cas de problématique de logement, financière ou autre en rencontrant l'assistante sociale.

Bien se nourrir et lutter contre la précarité

Au-delà des 100 repas gratuits financés par le Conseil régional des Hauts-de-France dont peuvent bénéficier certains étudiants, nous accueillons depuis 2024 **une épicerie solidaire** itinérante sur le parking de l'IF, 1 à 2 fois par mois, selon un calendrier organisé en début d'année universitaire.

Il s'agit d'une association qui permet les achats (à 10% environ de leur valeur marchande) de produits de première nécessité et fruits / légumes de producteurs locaux à prix réduits et des produits d'hygiène Les étudiants correspondants aux critères d'inclusion sont informés pour en bénéficier.

D'autres actions

- La possibilité de bénéficier d'une journée de congé menstruel autorisée par mois de septembre à fin juin sous conditions médicales
- Des distributeurs gratuits de serviettes périodiques et tampons dans chaque toilette de l'IF pour prévenir la précarité menstruelle : financement par la CVEC

Des nombreuses actions de prévention en faveur d'une santé mentale adaptée

¹⁰ Annexe : Document « Prendre soin de soi, pour se former à prendre soin »

Ainsi en appui des dispositifs existants, des actions sont menées depuis plusieurs années grâce à des ateliers financés par la CVEC ateliers découverte ou gratuits sur inscription

- D'initiation à la sophrologie, *Qi Gong* pour tous les L1 et EAS
- D'atelier d'initiation au yoga, relaxation, toucher massage etc
- Manuels créatifs (scrapbooking, arthérapie , mandalas),
- Sportifs de renforcement musculaire
- Un accès à la plateforme de méditation « petit bambou »
- Des séances de Coaching individuel en L3 et EAS
- Un atelier théâtre supervisé par un professeur de théâtre pour les L2
- Des supervisions cliniques collectives post stage par des psychologues cliniciens

Et depuis 2023

Un dispositif « d'étudiants pairs », gratuit pour l'étudiant de L1 souhaitant en bénéficier et ce afin faciliter son entrée en formation en bénéficiant de l'expérience d'un étudiant de L2 ou de L3

Toutes nos actions sont à découvrir en annexe ...

L'association des étudiants et élèves

Une association étudiante existe depuis plusieurs années (ASEC°) et vous propose des activités ou des achats groupés .

Leur permanence de bureau des étudiants se situe en salle TD5 . des présentations sont effectuées en début d'année universitaire auprès des promotions et nous relayons par mails leurs propositions d'actions .

LES ANNEXES

Annexe 1 : Organigramme hiérarchique

DIRECTION GÉNÉRALE CHI

Madame ALISSE Sabine

DIRECTION DE L'INSTITUT DE FORMATION

Direction- 75953

Directeur des Soins - Coordination IFSI/IFAS

Sarah HENAUX - 75959

Cadre supérieur de santé
Adjointe de direction

EQUIPE FORMATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE

L3 (2025/2028)

Alexandra AMADIS -
Stéphanie DUPONT – 75973
Catherine JUHEL - 75957
Marie Héléne MOLINET– 75964
Stéphanie NOYE –
Sylvie TAILLEPIED -
Valérie WARIN - 76085

AS

Gaëlle JOUANIQUE – 76064
Myriam MOREAU –75954
Nathalie PREVOST – 75972
Claire Lise SANCHEZ– 7 6063

EQUIPE ADMINISTRATIVE

ACCUEIL

Claudine VAN WYNSBERGHE
75048

L1 (2025/2028)

Thomas RENDU – 75975

L1 (2024/2027)

Nathalie DELATTRE– 75948
Véronique JOLY –75963
Séverine POULAIN – 75968
Nathalie PREVOST – 75972
Catherine RUFIN – 75961

L2 (2023/2026)

Marianne CONTE – 75947
Christelle LARDIER– 75958
Céline GREGOIRE– 75965
Myriam MOREAU –75954
Ginette TURCO – 75950

L2 (2024/2027)

Alicia BILLONNEAU – 7 5082

L3 (2023-2026)

Nathalie CHATEAUROUX– 75952

COORDINATION DE LA FORMATION CLINIQUE

S HENAUX adjointe de direction 7 5959

AS

Thomas RENDU – 75975

CENTRE DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

DOCUMENTALISTE

Elisabeth HIGEL

75955

INFORMATICIEN

Chargé du développement
numérique pédagogique

Nicolas SALVADO RIBEIRO
76318

EQUIPE D'ENTRETIEN 7 4173

Annie LAMARRE
Hélène VAN DOOREN
Anne-Lucile VERMON

Annexe 2 : Liste des initiales

AMADIS	Alexandra	AA
BILLONNEAU	Alicia	AB
CHATEAUROUX	Nathalie	NC
CONTE	Marianne	MC
DELATTRE	Nathalie	ND
DUPONT	Stéphanie	SD
GREGOIRE	Céline	CG
HENAUX	Sarah	SH
HIGEL	Elisabeth	EH
JOUANIQUE	Gaelle	GJ
JOLY	Véronique	VJ
JUHEL	Catherine	CJ
LARDIER	Christel	CL
MERCIER	Annie	AME
MOLINET	Marie-Hélène	MHM
MOREAU	Myriam	MM
NOYE	Stéphanie	SN
PERRACHIONE	Naïma	NPE
POULAIN	Séverine	SP
PREVOST	Nathalie	NAPR
RENDU	Thomas	TR
RUFIN	Catherine	CR
SALVADO RIBEIRO	Nicolas	NSR
SANCHEZ	Claire-Lise	CLS
TAILLEPIED	Sylvie	ST
TURCO	Ginette	GT
VAN DOOREN	Hélène	HVD
VAN WYNSBERGHE	Claudine	CV
VERMON	Anne-Lucile	ALV
WARIN	Valérie	VW

Annexe 3 : Politique inclusive

NOTRE POLITIQUE INCLUSIVE « L'ACCES DE TOUT A TOUS »¹¹

Nos ENGAGEMENTS 2025 /26

1. La détection par les formateurs de l'institut

- Est favorisée
 - Par la réalisation d'un stand, à chaque pré-rentrée et rentrée auprès des EAS et ESI, distribution d'un flyer et présentation de la politique inclusive à l'IF à toutes les promotions.
 - En L1, lors de l'UE 2.3, une sensibilisation aux handicaps invisibles est effectuée auprès des ESI
- Est réalisée lors
 - Du premier suivi pédagogique (à partir du document manuscrit réalisé en amont)
 - Des corrections de copies (remontée faite au formateur de suivi pédagogique par les formateurs des UE / modules)
 - De l'étude des résultats (lors des entretiens d'aide à la réussite)
 - Des visites de stage (tripartite)

2. L'accompagnement pour tous

Dans les locaux de l'institut

Facilitation du repérage par

- La mise à disposition d'un plan interactif pour les salles de TD et cours des différents lieux sur le site de l'EPSM.
- L'affichage local des directions pour accéder aux salles et aux bureaux nominatifs des formateurs
- Un QR code affiché en divers points et interactif qui permet le déplacement dans l'institut
- Des places sont matérialisées et réservées au premier rang des amphithéâtres pour les étudiants selon leur projet personnalisé d'accompagnement

Pour tous les documents pédagogiques et administratifs réalisés à usage des étudiants¹²

- Privilégier l'écriture ARIAL 11 interligne 1,5 et si possible mettre des couleurs
- Aérer les paragraphes structurer avec des puces,
- Numérotter les pages.

¹¹ Guide d'accompagnement et de pédagogie innovante /handicaps cognitifs et psychiques/ vers une meilleure accessibilité dans l'enseignement supérieur / sciences PO

¹² Lire partout étudiants et élèves

Pour les activités pédagogiques

- Utiliser des POWERPOINT (PPT) en support neutre ou blanc **sans animation excessive** et contenant les essentiels, les définitions, les concepts et ce afin de limiter la prise de notes aux compléments oraux pendant le cours
- Communiquer si cela s'y prête sur le plan pédagogique, les supports PPT (les essentiels du cours ou du TD) ou documents par dépôt sur la plateforme ELFFE THEIA **avant le cours et / ou les TD**, dans un délai suffisant (48h au minimum)
- Les PPT sont déposés en version POWERPOINT et non PDF
- Privilégier toujours une double transmission des consignes orales / consignes par oral et par écrit (CAD une diapositive ou un document écrit et la consigne à l'oral)
- Favoriser les temps de Synthèse (diapositive intermédiaire et / ou conclusive) et les temps de rupture (CAD une vidéo de courte durée, un exercice, un jeu, une mini pause...)
- Favoriser un débit de parole calme
- Pour les documents ou PPT (celui utilisé en cours ou TD)
 - Structurer par un plan, des titres
 - Dévoiler vos textes progressivement
 - Utiliser, des couleurs, **du gras**, des images, des sons et des puces pour l'animation en cours (pas de sous lignage)
 - Privilégier l'écriture ARIAL 11 à 14 interligne 1,5, aérer et numéroter les pages
- Etre attentif à bien répartir la charge de travail en grande équipe pédagogique / semaine /et selon la nature du TPG
- Proposer des bibliographies, pour aller plus loin à son rythme
- Envoyer les étudiants vers le centre de ressources (CRP) pour l'utilisation numérique (digital Learning manager) et pour des revues, articles, ouvrages papiers ou numériques (documentaliste).
- La réalisation et transmission d'une note d'information à l'usage des intervenants vacataires lors de l'envoi du contrat concernant nos préconisations au regard de l'accompagnement des étudiants/élèves en situation du handicap invisible à l'institut

Pour la réussite favoriser l'apprentissage à l'IF et en stage

A l'institut / formation théorique

- Un projet d'accompagnement personnalisé peut être proposé à l'étudiant
 - Sous couvert de son consentement préalable après sa demande ou sa détection
 - Sur avis du médecin référent désigné la maison départementale de l'autonomie de l'OISE (MDA) si nécessaire, ou par utilisation des documents éducation nationale effectués en terminale ou universitaire N-1, voire proposer une consultation d'orthophonie ou neuropsychologue
 - Par le groupe de pédagogie inclusive piloté par le référent handicap
 - Dans la limite de nos moyens humains et techniques
 - Possibilité de prise de note par un étudiant volontaire sur préconisation du groupe
 - Pour bénéficier des aménagements d'épreuve, le dossier est à déposer par l'étudiant avant la mi-octobre pour le semestre impair et mi-mars pour le semestre pair

L'étudiant en est l'acteur principal et valide par signature l'accompagnement proposé.

- Poursuivre la réalisation d'évaluations formatives, des quizz fréquents avant et après une intervention pédagogique, en début de semestre..., des modules auto formatifs ... de la simulation (y compris en autonomie :simulab alone)
- Réactualiser et / ou réaliser des guides d'apprentissage par UE / modules et des lexiques des mots professionnels (glossaires)

Pour faciliter la réussite pour tous aux évaluations

- Formuler les questions un verbe citer, expliquer, définir ... et un verbe par question
- Paginer les livrets d'évaluation et mettre une flèche en bas sur le recto si un seul verso
- **Mettre en début d'épreuve, les questions de calculs ou les questions a plus fort coefficient**
- Supprimer le point de forme pour toute évaluation manuscrite
- **Pour les examens oraux ou avec questions orales proposer les questions également à l'écrit**
- Favoriser le réajustement de la session 1 pour la session 2 éventuellement en changeant la modalité écrite ou orale

Toutes ces recommandations ci-dessus sont garanties par la commission de validation des sujets d'évaluation.

Aménager les épreuves

- Organiser pour faciliter l'aménagement des épreuves (salles, ordinateurs ...)
- Proposer des évaluations adaptées en respectant les critères d'évaluation prescrits par les référentiels (des évaluations orales sont possibles selon le choix de l'étudiant bénéficiant d'un accompagnement personnalisé)
- Lire lentement les consignes si nécessaires/ ou permettre l'écoute à l'aide d'écouteurs personnels le texte grâce aux différents logiciels utilisés par l'établissement
- Pour les aider à gérer leur temps
 - Proposer une activité de visualisation positive / relaxation en début d'épreuve (formateur présent ou enregistrement) et une séquence de renforcement par an en groupe
 - Conseiller l'étudiant à l'utilisation maximale du temps majoré (organiser un temps de conseils)
 - Afficher l'heure pendant l'examen
 - Annoncer régulièrement le temps restant

En stage / formation clinique

- Informer ou former sur les troubles neuro développementaux et la politique inclusive développée par l'IF
 - Les directions des soins des établissements accueillant des stagiaires
 - Les partenaires de stage, lors de la réunion annuelle
 - Les professionnels encadrants lors de la formation continue des tuteurs (IDE et AS), des professionnels de proximité et maître de stage
 - Les étudiants de L3, pour l'accueil adapté en stage / lors de la journée intégration en stage EAS/L1/L3, lors de la formation de professionnel de proximité en S6 et lors du module 7
- La préparation au stage :
 - Identifier les éventuels besoins de l'étudiant, lors de l'entretien pour établir son projet d'accompagnement personnalisé
 - Susciter l'utilisation des ouvrages disponibles au CRP pour la préparation des stages
- Pendant le stage
 - Autoriser si nécessaire la calculatrice
 - Avant la visite de stage, le formateur référent du lieu de stage prend connaissance du projet d'accompagnement de l'étudiant et des spécificités éventuelles liées au stage, sans jamais l'évoquer lui-même au tuteur et maître de stage (cela reste de la liberté de l'étudiant)

La formation et l'accompagnement des formateurs

- Un engagement à se former pour le référent handicap (DU) et des formateurs (MOOC)
- Pérennisation d'un groupe de formateurs dit de pédagogie inclusive à l'institut dans le cadre du plan d'accompagnement de l'étudiant¹³ handicapé (PAEH).
- Un partenariat à développer avec le référent handicap de l'établissement support et les autres référents handicaps des autres IF.

Communication à l'Equipe pédagogique et administrative

Aout 2025

Suite à la réunion du 18 mai 2021 / janvier 2022 / réajustement séminaire juillet 2022 / réajustement avec référent handicap juillet 2024 / réajustement avec le référent handicap juillet 2025 et selon les préconisations.

Selon article L'accompagnement des étudiants en soins infirmiers avec une dyslexie. État des lieux en France en 2022 et perspectives Guillaume Macaire, Claire Marchand, Aurore Margat Dans Recherche en soins infirmiers 2023/2 (N° 153), pages 7 à 23 Éditions Association de Recherche en Soins Infirmiers et pe.

¹³ Lire partout étudiant et élève

Annexe : 4 Charte de l'évaluation écrite et orale à l'institut de formation

Charte de l'évaluation Écrite et orale à l'Institut de Formation

Préambule

Cette charte est à l'usage de tous (étudiants, élèves, formateurs, équipe administrative, direction), elle comporte les consignes des différents types d'évaluations :

- Les évaluations écrites individuelles/collectives sur table
- Les évaluations écrites individuelles/collectives à distance
- Les évaluations orales individuelles/collectives à l'IF (l'IFSI/IFAS)
- Les évaluations orales individuelles/collectives à distance

Cette charte est le document auquel se référer avant toute évaluation.

Elle n'est pas opposable en évaluation formative, sauf en fonction des objectifs poursuivis par le ou les formateurs responsables de cette dite évaluation.

Des informations sont extraites du guide des études-règlement intérieur validé, que l'étudiant/élève peut consulter et utiliser comme référence en permanence.

1. CONSIGNES GENERALES POUR LES EVALUATIONS ORALES ET ECRITES A L'IF

Avant les Epreuves

Les modalités et critères d'évaluation normative sont conformes aux référentiels de formation de l'IFSI et de l'IFAS.

Les grilles d'évaluation ou les modes d'évaluation sont élaborés par l'équipe pédagogique.

Une Commission de Validation des Sujets d'Evaluation (CVSE) composée des formateurs et de la direction valide tous les sujets des évaluations.

Selon le guide des études - règlement intérieur en vigueur, les évaluations normatives :

- Permettent la validation d'une UE ou d'un module et sont nécessaires à la validation de la formation.
- Dites de rattrapage (session 2 de l'année universitaire), peuvent être réalisées sous une autre forme ou d'autres modes que l'évaluation dite initiale, tout en respectant les modalités et critères d'évaluation prescrits dans les référentiels.

- Sont formalisées dans le temps par un calendrier prévisionnel des évaluations V1, qui est déposé sur la plateforme en septembre¹⁴. Si un changement de date d'évaluation est réalisé en cours d'année, un calendrier des évaluations nommé V2 puis V3... est déposé sur la plateforme. Le précédent reste sur la plateforme. Un mail d'information est alors envoyé aux étudiants des 3 promotions et/ou élèves.

L'étudiant et élève acteur/auteur de sa formation se tient informé (par le biais de la plateforme ELFFE THEIA) de la date des évaluations 1^{ère} et 2^{ème} session

Aucun courrier de convocation n'est envoyé ni aucun rappel par mail.

De ce fait, l'IF ne peut être tenu pour responsable de l'absence d'un étudiant ou élève à une session d'évaluation.

Tous les étudiants et élèves remplissent en début de formation la charte d'engagement individuel de « non plagiat »¹⁵. Celle-ci fait foi durant toutes les évaluations de leur formation.

Les étudiants, élèves hors promotion, présentent obligatoirement avant le début de l'épreuve une pièce administrative avec photographie justifiant leur identité (carte d'identité, passeport, carte d'étudiant, permis de conduire).

Evaluation et arrêt de travail



L'étudiant en arrêt de travail ou en congé maternité ne peut se présenter à l'épreuve ([présentiel](#) ou [distanciel](#)) sans un certificat médical valide l'autorisant à passer cette épreuve, sous peine d'invalidation de la copie réalisée (elle ne sera pas corrigée).

Un étudiant ayant passé une évaluation le matin ne peut être en arrêt de travail l'après-midi et vice versa. La copie ne sera pas corrigée et sera invalidée (cf le guide [des études](#) -règlement intérieur).

Compensation des notes (étudiant infirmier) :

Selon l'article 23 arrêté du 31 juillet 2009 modifié « La compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement d'un même semestre, en tenant compte des coefficients attribués aux unités, à condition qu'aucune des notes obtenues par le candidat pour ces unités ne soit inférieure à 9 sur 20... »

L'étudiant qui souhaite garder le bénéfice d'une des deux notes si celle-ci est supérieure ou égale à 9, repasse uniquement l'autre unité d'enseignement en deuxième session.

¹⁴ Le tableau des évaluations comprenant les dates de 1^{ère} et 2^{ème} session, l'affichage des résultats, la consultation des copies, la remédiation se trouve sur la plateforme ELFE THEIA *dans bibliothèque/planning des évaluations* et vous sélectionnez le semestre.

¹⁵ Annexe

Pour ce faire, il réalise, avant la date du rattrapage, **un courrier daté et signé et adressé à la direction de l'institut** pour expliciter son choix de conserver une des deux notes obtenues en première session. **L'étudiant assume par ce courrier le choix effectué et les conséquences si les 2 notes finalement obtenues ne permettent pas la compensation.**

Ce courrier est conservé dans le dossier de l'étudiant.

Pendant et après l'épreuve

Savoir travailler en équipe est un apprentissage indispensable dans la formation des étudiants ; aussi lorsque l'évaluation écrite est le fruit d'un travail collectif, chaque membre du groupe s'engage à travailler de manière équitable, selon les modalités du TD et/ou de partage des tâches définies par le groupe lui-même. Tout manquement avéré à cette règle est considéré pour le ou les étudiants concernés comme une fraude.

Tous les cas de fraude et plagiat peuvent entraîner une procédure disciplinaire allant de l'avertissement à l'exclusion définitive dans le cadre de la saisine de la section disciplinaire

La sanction motivée est notifiée par écrit à l'étudiant et figure dans son dossier scolaire.

L'Institut de Formation Lucien Floury utilise un logiciel de comparaison qui permet de repérer les similitudes et plagiat sur tous les sites internet et sur tous les travaux des étudiants entre eux, y compris des années antérieures.

Pour le Travail Initiation à la Recherche en semestre 6, les étudiants en soins infirmiers remplissent et mettent dans le corps du travail la charte de non plagiat : attestation d'authenticité.

Pour toutes les évaluations, l'étudiant ¹⁶ :

- Arrive ¼ h avant le début de l'épreuve écrite ou orale, devant sa salle d'examen (cf. tableau déposé sur la plateforme dans le dossier évaluation de l'UE / module concerné).
- Eteint son portable (à ne pas laisser en mode vibreur) et le dépose à l'endroit prévu, avec sa montre.
- La vérification d'écouteurs intra auriculaires sera effectuée pour tous les étudiants /élèves dont les oreilles ne sont pas visibles.
- Restitue à la fin de l'épreuve tous les documents fournis et les brouillons, (qui ne sont pas corrigés et seront détruits).
- Emarge à la fin de l'épreuve.

¹⁶ Lire partout « étudiant ou élève »

Selon la loi 2005-102 du 11 février 2005, un aménagement des modalités d'évaluation sera proposé aux étudiants concernés, en fonction de l'organisation, du déroulement et de l'accompagnement requis, à savoir :

- Temps majoré en aidant l'apprenant à optimiser ce temps supplémentaire (prendre le temps de bien lire et relire et /ou écouter les consignes, savoir faire des pauses, se relire)
- Salle particulière (mise à disposition d'un environnement de travail calme).
- Mise à disposition de matériel pédagogique adapté : possibilité de composer sur un ordinateur. (L'étudiant doit venir avec ses écouteurs personnels)
- Documents adaptés en respectant les consignes de lisibilité
- Épreuves aménagées
- Eviter les tournures de phrases inutilement complexes
- Afficher l'heure et annoncer régulièrement le temps restant
- Prioriser les questions (nombre de points par rapport au temps imparti)

2. CONSIGNES GENERALES POUR LES EVALUATIONS ECRITES

Selon le guide des études - règlement intérieur validé :

- Si l'épreuve a une **durée inférieure ou égale à 2 heures** : les **sorties ne sont pas autorisées**.
- Si l'épreuve a une **durée supérieure à 2 heures**, les sorties définitives **peuvent être autorisées** au terme des 2 premières heures.
- Si des évaluations sont couplées (plusieurs UE, plusieurs modules) et que la durée dépasse 2h l'étudiant est autorisé à sortir au bout de deux heures.
- Si l'épreuve porte sur plusieurs UE ou plusieurs modules, tous les sujets sont distribués en début d'épreuve, l'étudiant réalise les évaluations dans l'ordre qu'il désire.
- Aucune sortie pour les toilettes n'est autorisée lors des épreuves ayant une durée inférieure ou égale à 2 heures. Toutefois, si un étudiant a un problème de santé, l'obligeant à se rendre aux toilettes fréquemment pendant l'épreuve, il en informe le formateur avant le début de l'épreuve, et il sera placé à proximité d'une sortie.

Avant et pendant l'épreuve

L'étudiant :

- Se munit de stylos et laisse sa trousse et sac / cartable sur le côté de la pièce

The image shows a pink evaluation form with the following fields and handwritten entries:

- COPIE N°: (empty)
- SESSION: 1 2
- Promotion: *2019-2022*
- Semestre: *3*
- Nombre de copie(s): *1*
- Module / U.E.: *4.2*
- Compétence(s): *6*
- Appréciation: (empty)

On the right side, there is a large black triangle with the text "ENCOLLER ICI" and "coller cette partie". Handwritten on the triangle are "NOM: DURANT" and "Prénom: Paul C".

-
- Indique son nom¹⁷, prénom,
l'unité d'enseignement ou le module,
sa promotion,
la session,
la date de l'épreuve
et son nombre de copies (Ex : 1/2 2/2).
 - Respecte l'anonymat sur la copie en collant le rabat (prévoir un stick de colle pour coller le rebord noir)
 - Utilise uniquement un stylo de couleur bleue ou noire d'encre non effaçable
 - Écrit aussi lisiblement que possible et n'utilise pas d'abréviations sans les expliciter la 1ere fois (exemple : Organisation Mondiale de la Santé (OMS))
 - Limite l'utilisation du Blanco/correcteur liquide blanc
 - Au cours de l'épreuve, l'étudiant ne demande pas de précisions au formateur surveillant l'épreuve sur le sens des questions posées (pour l'égalité des chances de chacun).

2.1 Consignes pour les évaluations écrites individuelles sur table

L'étudiant :

- Est installé par un formateur, en laissant un intervalle libre entre les étudiants sur la rangée et en colonnes.
- Ne communique pas avec un autre étudiant. Toute fraude sera sanctionnée par une éviction de la salle et un zéro sera apposé immédiatement sur la copie du contrevenant.

En cas de retard à une évaluation écrite :

- Le responsable de la salle autorise l'étudiant retardataire à composer uniquement si aucun autre candidat n'a quitté la salle.
- Aucun temps supplémentaire de composition n'est donné à l'étudiant concerné (si l'épreuve dure 2h et que l'étudiant arrive alors qu'il ne reste que 1h30, il compose pendant 1h30). Cet évènement est tracé sur le procès-verbal (PV) de l'épreuve.

2.2 Consignes pour les évaluations écrites collectives sur table

- Sauf si autorisation des formateurs pour certains UE et modules, l'étudiant n'utilise pas ses documents personnels et n'accède pas à internet, ni échange en dehors de son groupe sous peine d'être sanctionné pour fraude par une éviction de la salle et un zéro pour l'ensemble du groupe
- Si un étudiant arrive en retard, il est exclu. Les membres du groupe sont informés qu'ils composeront avec les étudiants présents sans possibilité de recours.
- Le formateur trace ces évènements sur le PV de l'épreuve.

¹⁷ Pour les femmes mariées : mettre le nom de naissance suivi du nom d'usage

2.3 Consignes pour les évaluations écrites individuelles/collectives à distance

Tous les documents remis pour l'évaluation sont transmis en version numérique par le biais de la plateforme Elffe Theia (sauf pour l'UE 5.6 du S6).

Les règles de plagiat et fraude s'appliquent aux évaluations à distance.

Pour les écrits à fournir :

Le dépôt du travail sur la plateforme Elffe Theia est de la responsabilité de chaque étudiant.

- Respecte les normes de présentation dactylographique (cf. document normes standards / bibliothèque / plateforme IF) selon la demande.
- Nomme son document et enregistre sous format PDF, selon le modèle suivant :
 - DURANT Caroline-UE 2.6 S5-Session 1-promotion 2018-21
 - DURANT Caroline-Module 1-session 1-promotion AS 2021
- Vérifie que le fichier PDF qu'il va déposer puisse être ouvert et consultable avant envoi. Tout fichier, ne pouvant être ouvert par les formateurs, met l'étudiant en situation de session de rattrapage.
- Vérifie que le document corresponde au travail demandé (UE/Module)
- Dépose le fichier impérativement avant l'heure butoir de dépôt (l'heure de dépôt est attesté par la plateforme)

Tout travail qui n'est pas remis aux jour et heure indiqués par les formateurs (hors absence justifiée) est considéré comme un travail non remis et **la note de « 0 »** est attribuée, que ces travaux soient individuels ou collectifs, y compris dans le cas d'un dépôt conjoint sur une plateforme utilisée par l'institut de formation.

En cas de Google Form individuel, l'étudiant a un temps limité pour arriver au terme de l'évaluation. Il lui appartient de gérer son temps sous peine de ne pouvoir avoir ses réponses prises en compte.

3. CONSIGNES GENERALES POUR LES EVALUATIONS ORALES A L'IF

Selon l'organisation de l'évaluation, l'étudiant dépose ses affaires personnelles dans une salle prévue à cet effet. La direction de l'IF se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou détérioration du matériel informatique ou téléphone appartenant à l'étudiant.

3.1 Consignes pour les évaluations orales individuelles à l'IF

L'étudiant qui arrive en retard réalise son évaluation orale sur le temps restant et il est informé par le formateur du temps limité et des conséquences possibles sur le résultat de son évaluation. Aucun temps supplémentaire ne lui est attribué. Le formateur trace l'évènement sur le PV.

3.2 Consignes pour les évaluations orales et écrites collectives à l'IF

Si un étudiant arrive en retard il est exclu. Les membres du groupe sont informés qu'ils composeront avec les étudiants présents sans possibilité de recours. Le formateur trace l'évènement sur le PV

4. CONSIGNES GENERALES POUR LES EVALUATIONS ORALES A DISTANCE

L'étudiant

- Vérifie la veille et juste avant, que son équipement fonctionne : connexion, ordinateur, visio, son, micro
- Se connecte 15 mn avant l'heure de rendez-vous
- Respecte la charte de bon usage des outils de visioconférence en situation de continuité pédagogique et/ou enseignement en distanciel sur la plateforme : *bibliothèque/charte règlement/charte Zoom*

Si l'étudiant a un problème informatique identifié en amont, la veille ou le matin pour l'après midi, il :

- Informe l'informaticien sur ses heures de présence pour être aidé si nécessaire
- Peut venir à l'institut de formation en salle informatique ou dans une salle avec un prêt d'un matériel et pour se connecter 15 mn avant l'heure de rendez vous

5. Dispositifs complémentaires aux évaluations

Communication des notes

Celle-ci se fait uniquement par MyKomunote via le logiciel Formeis ®.

Aide à la réussite

Des remédiations sont proposées aux étudiants à l'issue de la 1ère session et avant la session 2, pour leur permettre de réajuster et identifier les difficultés rencontrées lors de la session 1.

Archivage des copies

Les copies des évaluations validées ou non sont archivées de L1 à L3 et pour les élèves par les référents d'UE/modules ; ainsi que pour toute la durée de la formation AS et sont restituées à l'obtention du diplôme.

Les copies ou grilles corrigées sont archivées par l'IF, elles peuvent être présentées aux étudiants pour des raisons pédagogiques ; puis elles sont récupérées et conservées par l'IF jusqu'à la fin de la formation.

Engagement individuel de « non plagiat » et du respect de la propriété intellectuelle (IA)

Année universitaire (mettre menu déroulant)

Promotion IFSI (mettre menu déroulant)

Je soussigné(e).....

Le plagiat

Tous les cas de fraude et plagiat peuvent entraîner une procédure disciplinaire allant de l'avertissement à l'exclusion dans le cadre de la saisine de la section disciplinaire.

Toute fraude, tentative de fraude ou collaboration à une fraude ou plagiat lors d'une évaluation théorique ou clinique entraîne automatiquement pour l'étudiant ou élève la note **de « 0 », voire une sanction disciplinaire en cas de récidive.**

Le non-respect de cet engagement implique :

- Le non-respect de la propriété intellectuelle de l'auteur,
- La mise en cause mon honnêteté d'auteur.

L'intelligence artificielle IA

Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre de l'esprit, faite sans le consentement de son auteur est illicite.

Le délit de contrefaçons peut donner lieu à une sanction disciplinaire, indépendamment de la mise en œuvre de poursuites pénales.

Si un étudiant utilise l'IA (intelligence artificielle), il doit légalement la citer comme une source.

« L'indication des sources est une obligation juridique, académique et éthique.

Ne pas mentionner les sources pour faire sien un travail réalisé par autrui ou par une IA est, en conséquence, constitutif d'une fraude susceptible d'être poursuivie et sanctionnée, pour les usagers de l'enseignement supérieur, en application des dispositions des articles R. 811-1 et suivants du code de l'éducation."

L'Institut de formation de Clermont utilise un logiciel de comparaison qui permet de repérer les similitudes et plagiats sur tous :

- Les sites Internet **y compris l'application CHAT GPT ou autre IA**
- Les travaux des étudiants entre eux et y compris les travaux des étudiants ici à l'IF.

Je m'engage lors de l'écriture de tous mes travaux écrits durant ma formation en soins infirmiers à ne pas faire de plagiat et d'indiquer toutes références bibliographiques des phrases ou textes sur lesquels je m'appuierai.

Le
Signature

Annexe 5 : Planifications prévisionnelles des évaluations

Semestre 1

Semestre 1 année universitaire 2025 2026 promotion 2025 2028				
Unités d'enseignements	Compétences	Modalités	session 1	Session 2
1.1 Psychologie, Sociologie, Anthropologie	6	Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts	vendredi 16 janvier 2026 9h 11h	Mercredi 11/02/2026 9h 11h
1.3 Législation, Ethique, Déontologie	7	Evaluation écrite de connaissances Devoir individuel sur table	Vendredi 19 Décembre 2025 9h à 10h30	Mercredi 11/02/2026 11h30 12h30
2.1 Biologie Fondamentale	4	Evaluation écrite de connaissances Devoir individuel sur table	Mercredi 17 décembre 2025 9h à 10h	mercredi 11 février 2026 de 14h à 15h
2.2 Cycles de la vie et grandes fonctions	4	Evaluation écrite de connaissances Devoir individuel sur table	Jeudi 15 janvier 2026 10h45 à 11h45	mercredi 11 février 2026 de 15h45 à 16h45
2.4 Processus traumatiques	4	Evaluation écrite de connaissances Devoir individuel sur table	Mercredi 21 janvier 2026 9h à 11h	Jeudi 12 février 2026 15h15 16h15
2.10 Infectiologie Hygiène	3	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation vécue en stage Devoir individuel maison	Ecos Mercredi 10 journée et jeudi 11 décembre après-midi 2025 Dépôt L1 Mardi 25 novembre 2025 9h Dépôt L2 Mardi 14 octobre 2025 9h	Vendredi 13 février 2026 DP 9h
2.11 Pharmacologie et thérapeutiques	4	Evaluation écrite Devoir individuel sur table	Mercredi 21 janvier 2026 9h à 11h	Jeudi 12 février 2026 14h 14h30
3.1 Raisonnement et démarche clinique infirmière	1	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique en groupe restreint sur table	Vendredi 23 janvier 2026 Matin	vendredi 13 février 2026 Après midi
4.1 Soins de confort et de bien être	3	Travail de réflexion en groupe, puis oral individuel	Lundi 1er décembre 2025 matin	Mardi 27 janvier 2026 14h à 17h
5.1 Accompagnement dans la réalisation des soins	3	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique groupe restreint sur table	Vendredi 23 janvier 2026 matin	vendredi 13 février 2026 Après midi
6.1 Méthode de travail et TIC	8	Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte Devoir individuel maison	Sujet Lundi 13 octobre 2025 DP Lundi 10 novembre 2025 9h Oral Lundi 24 novembre 2025 journée	Sujet le lundi 19 janvier 2026 DP Mardi 3 février 2026 9h00
6.2 Anglais		Présence et participation active	Fin de participation mardi 6 janvier 2026 17h	Du 26/01 au 30/01/2026

SEMESTRE 2

Planification prévisionnelle - semestre 2 - Promotion 2024-2027					
UE	C	ECTS	Modalités Evaluation	Session 1	Session 2
1.1 Psychologie, sociologie, anthropologie	6	2	Ecrit individuel d'analyse de situation avec mobilisation des concepts	Mercredi 13 mai 2026 9h à 11h	Semaine 28
1.2 Santé Publique et économie de la santé	5	2	Ecrit individuel de connaissances	Lundi 11 mai 2026 14h à 15h	Semaine 28
2.3 Santé, Maladie, Handicap, Accidents de la vie	1	2	Ecrit individuel de connaissances	Lundi 22 juin 2026 9h à 10h30	Semaine 28
2.6 Processus psychopathologiques	4	2	Ecrit individuel de connaissances	Mercredi 6 mai 2026 9h à 10h30	Semaine 28
3.1 Raisonnement clinique et démarches infirmières (regroupée avec UE 3,1/5,2)	1	2	Travail individuel oral d'analyse d'une situation clinique	Lundi 29 juin 2026 Mercredi 1er juillet 2026 journée	Semaine 28
3.2 Projet de soins infirmiers (regroupée avec UE 3,1/5,2)	2	1			
4.2 Soins relationnels	6	1	Travail individuel écrit de réflexion avec utilisation des concepts	Mercredi 13 mai 2026 12h à 13h	Semaine 28
4.3 Soins d'urgences	4	1	AFGSU 2	11,12,13/02+24,25,26/02+5,6,7/03+10,11,12/03+19,20,21/03+22,23,26/03+2,3,4/06 +11,12,13/06	
4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	4	2	Calculs de doses appliqués en situation simulée en individuel	Mercredi 24 juin 2026 et Jeudi 25 juin 2026 journée	Semaine 28
4.5 Soins infirmiers et gestion des risques	7	1	Ecrit individuel de connaissances	Mercredi 22 avril 2026 9h à 11h	Semaine 28
5.2 Evaluation d'une situation clinique (regroupée avec UE 3,1/3,2)	1	2	travail individuel oral d'analyse d'une situation clinique	Lundi 29 juin 2026 Mercredi 1er juillet 2026 journée	Semaine 28
6.2 Anglais		2	Présence et participation active	Mardi 21 avril 2026 envoi écriture saynète 11h	Semaine 28

Semestre 3

Unités d'enseignements	C	Modalités	session 1	Session 2
1.2 santé publique et économie de la santé	5	service sanitaire fiche projet à rendre	Vendredi 30 janvier 2026 9h dépôt plateforme	DP vendredi 6 mars 2026 à 9h
2.5 Processus inflammatoire et infectieux	4	Evaluation écrite de connaissances	Mercredi 19 novembre 2025 9h à 11h	jeudi 5 février 2026 de 9h à 10h
2.8 Processus obstructifs	4	Evaluation écrite de connaissances	jeudi 29 janvier 2026 13h30 15h30	vendredi 27 février 2026 de 9h à 10 h
2.11 Pharmacologie et thérapeutiques	4	Evaluation écrite de connaissances	Mercredi 19 novembre 2025 9h à 11h jeudi 29 janvier 2026 13h30 à 15h30	Jeudi 12 février 2026 9h 9h45
3.2 Projet de Soins IDE	2	Elaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation réalisé en groupe restreint	Simulation Mercredi 5 novembre 2025 Journée	jeudi 12 février 2026 10h30 12h30
3.3 Rôles infirmiers organisation du travail	9	Travail de groupe présentant des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soin		
4.2 Soins relationnels	6	mise en situation d'entretien lors des travaux dirigés via une vidéo de groupe et travail écrit individuel	Mercredi 28 janvier 2026 Journée	Vendredi 13 février 2026 matin
4.6 Soins éducatifs et préventifs	5	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	dépôt sujet jeudi 27 novembre 2025 17h DP vendredi 5 décembre 2025 9h	dépôt sujet jeudi 29 janvier 2026 DP mardi 10 février 2026 9h
5.3 Communication et conduite de projet	2 et 6	Travail écrit d'un projet de soins/présentation orale	vendredi vendredi 30 janvier 2026 journée	Vendredi 13 février 2026 matin
6.2 Anglais		Epreuve de connaissance du vocabulaire professionnel courant	Vendredi 28 novembre 2025 9h à 10h	Mercredi 4 février 2026 9h00 à 10h00

SEMESTRE 4

Planification prévisionnelle - semestre 4 - Promotion 2023-2026				
UE	C	Modalités Evaluation	Session 1	Session 2
1.3 Législation ,éthique,déontologie	7	Travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique réalisé en groupe restreint	Mardi 12 mai 2026 de 9h30 à 16h00	Semaine 28
2.7 Défaillances organiques et processus dégénératifs	4	Evaluation écrite de connaissances	Lundi 4 mai 2026 9h à 11h	Semaine 28
3.4 Initiation à la démarche de recherche	8	Présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche	Mercredi 13 mai 2026 9h DP sujet Jeudi 28 mai 2026 9h à 9h30 dépôt présentiel	Semaine 28
3.5 Encadrement des professionnels de soins (couplée avec l'UE 5,4)	10	Présentation orale individuelle d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs	Lundi 11 mai 2026 journée Mercredi 13 mai 2026 après-midi	Semaine 28
4.3 Soins d'urgences	4	Analyse écrite d'une situation de soins d'urgence, en groupes restreints	Mercredi 29 avril et jeudi 30 avril 2026 Journée	Semaine 28
4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	4	Pose de transfusion sanguine en situation simulée en individuel	Mercredi 06 mai 2026 après-midi Jeudi 07 mai 2026 journée	Semaine 28
4.5 Soins infirmiers et gestion des risques	7	Analyse écrite d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident	Jeudi 09 avril 2026 9h00 11h00	Semaine 28
4.6 Soins éducatifs et préventifs	5	Action éducative collective écrite, auprès d'une personne ou d'un groupe et vidéo	mercredi 21 mai 2026 dépôt PF 9h	Semaine 28
5.4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires (couplée avec l'UE 3,5)	5 et 10	Présentation individuelle d'une situation d'encadrement à l'oral	Lundi 11 mai 2026 journée Mercredi 13 mai 2026 après-midi	Semaine 28
6.2 Anglais		Traduction écrite en français d'un article professionnel	Mercredi 13 mai 2026 9h à 10h	Semaine 28
SESA		Ecriture collective rapport de l'action		

SEMESTRE 5

Planification Semestre 5 - Promotion 2023-2026

Les étudiants bénéficiant d'un tiers-temps seront avertis des horaires avant la date de l'épreuve

Unités d'enseignements	C	Modalités	Session 1	session 2
2.6 Processus psychopathologique	4	Evaluation écrite de connaissance	Jeudi 18/12/2025 de 9h à 11h	mercredi 11 février 2026 de 9h à 10h
2.9 Processus Tumoraux	4	Evaluation écrite de connaissance	Vendredi 16/01/2026 de 9h à 11h	mercredi 11 février 2026 11h 12h
2.11 Pharmacologie et thérapeutiques	4	Evaluation écrite des connaissances	Jeudi 18/12/2025 de 9h à 11h Vendredi 16/01/2026 de 9h à 11h	Mercredi 11 février 2026 14h 14h45
3.3 Rôles infirmiers organisation du travail	9	Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec le projet professionnel de l'étudiant	Lundi 26 janvier 2026 après-midi et Jeudi 29 janvier 2026 journée	Vendredi 6 février 2026 Matin en fonction du formateur
4.2 Soins relationnels	6	mise en situation d'entretien lors des travaux dirigés	Mardi 20/01/2026 après-midi	Lundi 9 février 2026 matin
4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	4	Injection dans les chambres implantables en situation simulée	Lundi 19 janvier 2026 jeudi 22 janvier 2026 Journée	lundi 23 février 2026 journée
4.7 Soins palliatifs et fin de vie	4	Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation (de soins palliatifs et/ou de fin de vie : présentation orale individuelle	mercredi 14 janvier 2026 journée oral individuel	lundi 23 février 2026 9h 10h
5.5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	4 et 9	Travail d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire. Présentation orale	jeudi 8 janvier 2026 journée vendredi 9 janvier 2026 Journée	Mercredi 25 février 2026 9h13h
5.7 Optionnel		Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	Lundi 26 janvier 2026 après-midi et Jeudi 29 janvier 2026 journée	Vendredi 6 février 2026 matin en fonction du formateur
6.2 Anglais		présentation en anglais d'un article professionnel cf E-learning	Mardi 06 janvier 2026 DP 9h	mardi 3 février 2026 Dépôt plateforme

SEMESTRE 6

Planification prévisionnelle - semestre 6 - Promotion 2022-2025				
Les étudiants bénéficiant d'un tiers-temps seront avertis des horaires avant la date de l'épreuve				
UE	C	Modalités Evaluation	Session 1	Session 2
3.4 Initiation à la démarche de recherche	8	Travail écrit, mémoire de fin d'études	Dépôt PF 24 février 2026 9h	Semaine 39
4.8 Qualité des soins, évaluation des pratiques	7	Travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle	Mercredi 22 avril et jeudi 23 avril 2026	Semaine 39
5.6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles	7 et 8	Travail écrit de fin d'études mémoire et argumentation orale sur un sujet d'entrêt professionnel	Dépôt PF 10h00 Vendredi 24 avril 2026 de 9h00 à 10h00 Dépôt présentiel	Semaine 39
5.7 Optionnelle		Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	DP 9h CV et LM le mardi 24 mars 2026 Jeudi 26 mars journée et vendredi 27 mars 2026 Journée	Semaine 39
6.2 Anglais		Rédaction de l'abstract du travail de fin d'étude	Dépôt Mischool vendredi 24 avril 2026 10h00	Semaine 39

Aides-Soignants

Planification EVALUATION AS 2025/2026																	
BLOC	C	Modules	Modalités	CVSE	évaluation formative	REPRO	session 1	Harmonisation	Rendu copies	Saisie	affichage résultats	consultation copies	remédiations	Session 2	rendu copies		
1	1	1	écrit individuel sur une étude de situation 4 formateurs + 1 surveillance		lundi 01/12/25 matin	vendredi 05 décembre 2025	lundi 15/12/2025 de 9h à 11h puis remédiation immédiate	jeudi 18/20 de 8h30 à 9h	lundi 05/01/26	lundi 05/01/26	mardi 06/01/26	mercredi 07/01/26 après midi		écrit (4 formateurs) lundi 19/01/2026 de 9h à 11h	vendredi 20/02/25 février 2025		
	2	2															
2	3	3	B2M3/M4: observation et soin 55 EAS épreuve orale individuelle d'une étude de situation à partir d'un cas clinique : 7 formateurs le 21/05/26 matin, 7 formateurs après midi +2 surveillances amph		lundi 11 et 18/05/26 partie 1 et 2	jeudi 7/05/26	quizz anatomie partie 1 le 15/10/25 Quizz anatomie partie 2 le 08/12/25 le jeudi 21/05/26 journée	/	/		26/05/2026	26/05/2026	27/05/26 14h-15h	lundi 1/06/2026 matin	/		
	4	4															
	5	5														B2M5 simulation 4 formateurs	Lundi 01/06/26 après midi
	4 bis	4														FGSU 2	
3	6	6	simulation : entretien accueil stagiaire 8 +1 joker formateurs /8+1 AS + QUIZZ normatif soins pall		lundi 16/03/26 AM	jeudi 19/02/26	Quizz le 16/03/26 simulation le lundi 23/03/26 matin	/	/	23/03/26	24/03/2026	mercredi 01/04/26 13h-14h	mercredi 8/04/26 matin				
	7	7															
4	8	8	1. quizz 2. Présentation orale de la situation d'analyse écrite. 3.ECOS 8 formateurs.		Quizz 10/10/25	/	quizz 17/10/25 exposé analyse à l'oral 04/12/25 ECOS le 11/12/25	/	/	17/12/2024	20/12/2024	mercredi 8 janvier 2025	réajustement oral le 20/01/25 matin				
	9														9		
5	10	9	Epreuve de groupetravail de groupes sur organisation des soins écrit + individuel sur transmissions +argumentation sur organisation 8 formateurs + 1 en surveillance amph		jeudi 7/05/26 matin	jeudi 9/04/26	mercredi 13/05/26 matin orale + évaluation écrite	/	/	mardi 26/05/26	mardi 26/05/26	27/05/2025 15h-16h	vendredi 29/05/26 matin				
	11	10															

Annexe 7 : Tableau de convergence entre les compétences IFSI/IFAS/UE et modules

Compétences AS	Compétences IDE	UE	Modules	Référents UE et modules
<p>C1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires</p> <p>C3 - Evalue l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en charge</p> <p>C4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <p>C5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation</p>	<p>1 - « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »</p>	UE 3.1 S1	<p>Module 1 - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</p> <p>évaluation du degré d'autonomie identifier les besoins</p> <p>soins d'hygiène et de confort</p> <p>aide aux déplacements GT</p> <p>alimentation</p> <p>sommeil</p> <p>projet de vie</p>	<p>CR/SH/MHM CLS CR</p>
		UE 2.3 S2	<p>notion de handicap</p> <p>enfant adolescent</p> <p>PA et évaluation de la dépendance</p>	<p>CLS</p> <p>ND NPr CLS ST GT</p>
		UE 3.1 S2		<p>SH/CR/MHM CLS</p>
		UE 5.2 S2		<p>CLS-BC/ND/NPr SP?</p>
<p>C1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires</p> <p>C3 - Evalue l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en charge</p> <p>C10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités</p> <p>C4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p>	<p>2 - « Concevoir et conduire un projet de soins infirmier »</p>	UE 3.2 S3	<p>Module 1 - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</p> <p>Module 9. – Traitement des informations</p> <p>Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques</p>	<p>CLS SH/CR/MHM GJ</p>
		UE 3.2 S2		
		UE 5.3 S3		<p>CR/BC/ CG</p>
			Module 5 - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	<p>BC/SP</p>

<p>C1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires</p> <p>C8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés</p> <p>C4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <p>5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation</p>	<p>3 « Accompagner une personne dans la réalisation des soins quotidiens »</p>	UE 2.10 S1	Module 8 – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	CLS /ND/VW/CG
			Module 1 - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale :	CLS
		UE 4.1 S1	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque	ND / MM / CG
			Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	BC/SP
		UE 5.1 S1		BC/SP/CL
<p>C3 - Evalue l'état clinique d'une personne à tout age de la vie pour adapter sa prise en charge</p> <p>C4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <p>5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation</p>	<p>4 - « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique ou thérapeutique »</p>	UE 2.8 S3	Processus obstructif(M3/M4) AVC IDM Phlébite Occlusion	NPr/ND CLS GJ GJ CLS
		UE 2.2 S1	Anatomie(M3)/ Mesure des paramètres vitaux/douleur	CLS GT / CJ / AD
		UE 2.4 S1	Processus traumatique(M3/M4)	CLS VW / CR
		UE2.11 S1	Pharmacologie(M3/M4)	CLS VW / CR/CJ
		UE 2.11 S3		Npe/CR
		UE 2.5 S3	Processus infectieux(M3/M4) Tuberculose /infection urinaire/grippe/COVID	CLS MHM VJ / BC / CJ VW/ND
		UE 2.6 S5	Processus psychopathologique(M3/M4)	GJ
		UE 2.6 S2		CL / VJ
		UE 2.9 S5	Processus tumoral (M3/M4)	GJ SH / MC
		UE 2.11 S5	Système endocrinien et diabète(M3/M4)	CLS MHM VJ / BC / CJ
		UE 4.4 S5	role AS dans la surveillance des différents pansements (M4)	CLS/CJ/NaPr/ AD
		UE 4.7 S5	projet transversal culture palliative (M1, M6, M3M4) La douleur et son évaluation (M3)	GJ/MM/MHM
		UE 4.3 S2	FGSU	NPr/MM/ CJ/CLS
		UE 4.4 S2	Surveillance de perfusion, pharmacologie (M4)	CLS/GT/SH/AD
		UE 2.7 S4	Processus dégénératif(M3/M4)	CLS VW / MC / MHM
		UE 4.3 S4	FGSU	MM/NPr/ CJ
		UE 4.4 S4		CJ/CR/ BC
		UE 5.5 S5		MM/CL/ BC

<p>C2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer</p> <p>C6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage</p>	5 - « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »	UE 1.2 S3	Module 2 - Repérage et prévention des situations à risque	CLS/SN CL/SD /MC BC / SP	
		UE 4.6 S3 UE 4.6 S4	santé publique	CLS/MC/SP	
		UE 1.2 S2		CG/MC	
		UE 5.4 S4		SP/MC	
	C6 - « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »	UE 4.2 S2	Module 6 - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	AD/VJ GJ	
		UE 4.2 S3		AD/VJ	
		UE 4.2 S5	NPE/SH		
		UE1.1 S1	SD/NPe		
		UE 1.1 S2	SP/NPe		
		7 - « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle »	UE 1.3 S1	Module 6 - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	CLSGT/CG GJ
			UE 4.5 S2		GT/AD
	UE 1.3 S4			GT/CG	
	UE 4.5 S4			CL/MM	
		UE 4.8 S6		VJ/ND/CG	
		UE 5.6 S6		SD/NPe	
<p>C8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés</p> <p>C9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins</p> <p>C10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités</p> <p>C11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestions des risques.</p> <p>C7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels</p>	8 - « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »	UE 6.2 S3		VJ	
		UE 6.2 S5		AD	
		UE 6.2 S2		VW	
		UE 3.4 S4 UE 6.2 S4		NPe/SD VW	
	9 - « Organiser et coordonner les interventions soignantes »	UE 3.4 S6		SD/NPe	
		UE 5.7 S6		SD/MC	
		UE 6.2 S6		SD	
	10 - « Informer et former des professionnels et des personnes en formation »	UE 3.3 S3	Module 10 - Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques.	BC/Npe GJ	
		UE 3.3 S5	Module 10 - Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques.	GJ/MC/SD	
		UE 5.7 S5		GJ/SD	
			UE 3.5 S4	Module 7 - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	CL/SP GJ

Annexe 8 : Calendrier prévisionnel de l'alternance pour les apprentis

IFAS – CURSUS COMPLET

		2025												2026																																									
		septembre			octobre			novembre			décembre			janvier			février			mars			avril			mai			juin			juillet			août																				
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche																			
		25	01	08	15	22	29	06	13	20	27	03	10	17	24	01	08	15	22	29	05	12	19	26	02	09	16	23	30	06	13	20	27	04	11	18	25	01	08	15	22	29	05	12	19	26	03	10	17	24	31	07	14	21	28
		29	05	12	19	26	03	10	17	24	31	07	14	21	28	05	12	19	26	02	09	16	23	30	06	13	20	27	04	11	18	25	01	08	15	22	29	05	12	19	26	03	10	17	24	31	07	14	21	28					
		35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	
L1	2025-2028	Pré-entrée le vendredi		S1 STAGE EN ENTREPRISE												S2 1ère partie TIERC E			S2 1ère partie ENTREPRISE			S2 2ème partie STAGE EN ENTREPRISE			SESSIONS 21 S3 ou CA			CA ou stage de rattrapage du 06/07 au 31/07/2026 ou du 03/08 au 28/08/2026																											
L2	2024-2027	Pré-entrée le jeudi		S3 1ère partie			S3 2ème partie			S3 2ème partie			S4 1ère partie			S4 2ème partie (stage choisi)			SESSIONS 21 S4 ou CA			CA ou stage de rattrapage du 06/07 au 31/07/2026 ou du 03/08 au 28/08/2026																																	
L3	2023-2026	S5 1ère partie			S5 2ème partie			S6 1ère partie			S6 1ère partie			S6 2ème partie (stage pré-professionnel)			FIN DE FORMATION ou stage de rattrapage du 06/07 au 31/07/2026 ou du 03/08 au 28/08/2026																																						
Autres soignants	2025-2026	Stage A			Stage B			Stage C			Stage D			Vacances			FIN DE FORMATION ou stage de rattrapage																																						

Apprentis EAS 2025-2026 cursus complet cf page 2

Service Sanitaire Pour les L2 : 2 semaines de stage de service sanitaire répartis entre janvier et mai (les lundis)

	IFSI		vacances		Changement de semestre		Evaluations de rattrapage
---	------	---	----------	---	------------------------	---	---------------------------

Validé par
Sophie BE CU

Annexe 9 : Les lieux de stage par typologie et par référents

Répartition des terrains de stage /référents de stage			
Formateurs	Typologie	Terrains de stage	
AMADIS Alexandra	LDV	GHPSO CREIL	Hôpital de jour médecine
		NANTEUIL LE HAUDOIN	EHPAD Beauregard
		MOUY	EHPAD L'âge bleu
		PRECY SUR OISE	EHPAD Les Lys
		CHANTILLY	Crèche Les frimousses
		NOGENT SUR OISE	EHPAD St Vincent de Paul
	GOUVIEUX	MAS Pavillon La Chaussée	
SCD	GHPSO CREIL	Hépatogastro	
SLD/SSR	GOUVIEUX	SMR Pavillon La chaussée	
CONTE Marianne	SCD	CHANTILLY Les Jockeys	Chir Ambu 2
		GHPSO SENLIS	médecine poly/cardio
	LDV	Pont Sainte Maxence	EHPAD Hôpital Crèche Ribambelle Pont Ste Maxence
		GHPSO Senlis	EHPAD 400 EHPAD 600/700
		NOGENT	Croque sourire Nogent
		CREIL	Les petits loups CREIL Crèche familiale les Petits Loups Creil
		COMPIEGNE	Collège Monod
	PSY	CHI	Secteur Est et Ouest PIJ
SLD/SSR	PONT SAINTE MAXENCE	SMR Hôpital Decroze	
	GHPSO Senlis	Long séjour 500	
DELATTRE Nathalie	SCD	GHPSO CREIL	Neuro Ortho/traumato Pneumo
		GHPSO SENLIS	Médecine gériatrique
		VERNEUIL	Crèche babilou
	PSY	CHI	Secteur Creil (ex Clermont 1)
	SLD/SSR	GHPSO Senlis	Long séjour 60
DUPONT Stéphanie	SCD	CH MONTDIDIER	Urgences/SMUR Médecine
		CH Montdidier	EHPAD Lucien Vivien
	LDV	MONTDIDIER	Crèche Montdi Loup
		Domfront	EHPAD La Compassion
		COMPIEGNE	SATO Lits Halte soins santé
		Crevecoeur Le Grand	EHPAD
		BRETEUIL	EHPAD Montmorency
		St Just en chaussée	EHPAD La maison des Accacias
	PSY	CHI	Secteur Liancourt Clermont Saint Just (ex FJ 2)
	SLD/SSR	CH Montdidier	SMR
Crévecoeur Le Grand		SMR	
GREGOIRE Céline	SCD	GHPSO Creil	Médecine polyvalente-néphro
		NOGENT	HAD/SSIAD/ESSIP ACCSSO/CRT
	LDV	CHANTILLY	EHPAD Marillac Fondation Condé
		GOUVIEUX	EHPAD Fontaine Médicis Gouvieux
		Suivi des Maîtres d'apprentissage EAS et ESI	
	SLD/SSR	CHANTILLY	USLD Condé SMR Marillac Condé
		LABRUYERE	USLD Gouitaa RDC SMR Gouitaa 2ème étage
JOLY Véronique	LDV	BAILLEUL SUR THERAIN	FAM APAJH Bailleul sur thérain FAM Les libellules/Saint Nicolas Bailleul sur Thérain
		CHI	Secteur Beauvais (ex Clermont 4)
	PSY	CHI	Secteur Méru Chaumont en Vexin
		Fitz James	ESSIP précarité Les Diaconesses de Reuilly
		SLD/SSR	PONT
JOUANIQUE Gaëlle +B6:E71	SCD	COMPIEGNE	Hémodialyse La dialoïse
		LABRUYERE	MGA Paul Doumer
	LDV	THOUROTTE	EHPAD Le jardin des deux vallées
		VENETTE	SSIAD Les Diaconesses
		MARGNY LES COMPIEGNE	EPIDE EHPAD Les Marais
		COMPIEGNE	Lycée Mireille Grenet
		CHI	Secteur Compiègne (ex FJ 1)
	PSY	ETOUY	IME Les Etoiles
		VENETTE	EME L'arbre
		SLD/SSR	LABRUYERE

JUHEL Catherine	SCD	GHPSO SENLIS	SSPI
		GHPSO Creil	Réa
	USIC		
	CARDIO		
	LDV	CROUY EN THELLE	EHPAD Les cèdres
PSY	CIRES LES MELLO	FAM Lucien Ozio	
SLD/SSR	CIRES LES MELLO	SMR Le Tillet	
	CHANTILLY Rotschild	SSI	
LARDIER Christelle	SCD	GHPSO SENLIS	Soins palliatifs
		GHPSO CREIL	HJ onco
	LDV	GOUVIEUX	MAS CESAP Foyer St Roman
		CREIL	EHPAD Les bords de l'Oise
		CHI	MAS Erquery
PSY	CREIL	SATO	
SLD/SSR	/	PRERPS	
MOLINET Marie-Hélène	SCD	GHPSO SENLIS	Bloc obstétrical
			Néonatal
	LDV	CHANTILLY	Unité Kangourou
		VERBERIE	Gynéco/obs
		PONTPOINT	Bloc opératoire
PSY	CHI	Onco Hôpital Les Jockeys	
SLD/SSR	CHI	EHPAD Saint Corneil	
MOREAU Myriam	SCD	CH CLERMONT	EHPAD Les jardins de Médecis
		GHPSO CREIL	Crèche les petites bulles
	LDV	CH CLERMONT	Secteur Noyon (ex FJ 9)
		Conseil départemental	
		Senlis	
PSY	GHPSO		
	CHI		
SLD/SSR	Laversines		
NOYE Stéphanie	SCD	CHANTILLY	Urgences
			Médecine
	LDV	GHPSO SENLIS	Urgences
		CHANTILLY/VINEUIL Saint Firmin	soins post-urgences
		CHANTILLY	EHPAD Parmentier
PSY	CH CLERMONT	EHPAD Dupressoir	
	CHI	PMI	
SLD/SSR	Laversines	SSIAD la Compassion	
POULAIN Séverine	SCD	GHPSO CREIL	UCSA
		GHPSO SENLIS	Addictologie
		SENLISS Clinique du Valois	Fédération détenus Liancourt
	LDV	LIEUVILLERS	Fédération détenus Beauvais
		CHAMANT	SAMSAH
PSY	CHI		
SLD/SSR	SENLISS		
RUFIN Catherine	SCD	GHPSO CREIL	Chirurgie 1 Hôpital Les Jockeys
		CREIL	Médecine-Cardio Hôpital Les Jockeys
	LDV	LAMORLAYE	Accueil non programmé Hôpital Les Jockeys
		CLERMONT	Bloc/SSPI Hôpital Les Jockeys
		PONT SAINTE MAXENCE	Maternité
PSY	CHI	EHPAD La Forêt	
SLD/SSR	SAINT OMER EN CHAUSSEE	EHPAD Montmorency Fondation Condé	

SANCHEZ Claire Lise	SCD	GHPSO CREIL	Pédiatrie Urgences Pédiatriques Soins Continus
		CHANTILLY	Hôpital de jour diabète Hôpital Les Jockeys
		MONTATAIRE	Crèche Les petits chaperons rouges
	LDV	CHANTILLY	EHPAD l'arc en ciel
		MONCHY SAINT ELOI	EHPAD La Grande Prairie
		NOGENT SUR OISE	EHPAD St Vincent de Paul
		CLERMONT	MAS CESAP La claire montagne EME CESAP La claire montagne EHPAD Dugey du Fay
PSY	/	/	
SLD/SSR	/	/	
TAILLEPIED Sylvie	LDV	BEAUVAIS	SDIS Oise
		BRESLES	La mare brûlée Bresles
		CHI	MAS L'aquarelle
	SLD/SSR	LABRUYERE	USLD Ronce 1er Paul Doumer USLD Ronce 2ème Paul Doumer
PSY	LAVERSINES	SAMSAH	
TURCO Ginette	SCD	GHPSO CREIL	Hémodialyse
	LDV	LIANCOURT	EHPAD
		CH MONTDIDIER	HADOS Unité Alzheimer
		MONCHY SAINT ELOI	FAM
	PSY	CHI	Secteur Montataire Chambly (ex FJ 6)
	SLD/SSR	Breteuil	SMR Institut médical
CH Montdidier		USLD Les jardins du Cèdre Montdidier	
WARIN Valérie	SCD	CH CLERMONT	Chirurgie/ HDJ Chir + nuit Consultations externes
	LDV	CREPY EN VALOIS	FAM La sagesse Crépy en Valois
		NOGENT	Cabinet infirmier Lesueur/Lecacon Nogent
	PSY	CHI	UAU Secteur Senlis Crépy en Valois (ex FJ 5) Spécialités
	SLD/SSR	CH CLERMONT	USLD 1
			USLD 2
USLD 3			
A noter : Les visites de stage des apprentis EAS et ESI sont réalisées par les formateurs référents de stage			

Annexe 10 : Le tableau d'acquisition des compétences EAS

Compétences	Critères	Stage A Novembre	Stage B Janvier/février	Stage C Avril	Stage D Juin/juillet
1	Pertinence de l'analyse de la situation de la personne	acquis	Acquis	Acquis	Acquis
	Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne	A améliorer ou acquis			
	Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement				
	Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale				
	Pertinence dans l'accompagnement des aidants				
2	Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités	acquis	Acquis	Acquis	Acquis
	Repérage des situations à risque	A améliorer ou acquis			
	Pertinence des mesures de prévention proposées				
	Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre				
3	Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis	Acquis
	Conformité des modalités de recueil des données				
	Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent				
4	Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser	acquis	acquis	acquis	Acquis
	Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis	
	Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation				
	Analyse de la qualité du soin réalisé				
5	Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
	Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis		
	Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace				
	Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises				
6	Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis	Acquis	Acquis
	Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage				
	Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis		

7	Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel	Tous les sous critères acquis au moins une fois sur l'un des stages			
	Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel				
8	Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
	Pertinence de l'analyse de l'application des règles : de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie de traçabilité liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
	Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
9	Pertinence du repérage et du traitement des anomalies	Tous les critères sont acquis ou à améliorer Pas de non acquis	Acquis	Acquis	Acquis
	Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés			Acquis	Acquis
	Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail			Acquis	Acquis
10	Fiabilité du recueil des données	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis	Acquis	Acquis
	Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises				
	Qualité des transmissions				
11	Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis	Acquis	Acquis
	Pertinence de l'organisation de son activité				
	Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques				
	Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure				
	Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle				
	Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation				

Définition du tableau d'acquisition de compétences :

NM : non mobilisé

AA : à améliorer

NA : non acquis

A : acquis

Motifs applicables de présentation à la CVAR à tous les stages :

- Rapport circonstancié rédigé par le terrain de stage
- Axes d'amélioration portant sur la posture professionnelle et personnelle et/ou sur la relation à autrui

La Commission de validation de l'acquisition des résultats se prononce sur l'évaluation de l'acquisition des compétences en milieu professionnels pour ceux dont les critères ne correspondent pas aux attentes du stage concerné en tenant compte du contexte du lieu de stage et du cursus de formation de l'élève.

Concernant le stage pré-professionnel :

Toutes les compétences sont acquises.

Si un critère d'une compétence est « à améliorer » : la CVAR étudie le parcours de l'élève et les appréciations pour validation ou non du stage.

Cas particuliers de la compétence 7 (Cf. document Validation de la compétence 7 en stage pour explication)

« Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel »

« Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel » doit être acquis au moins une fois sur le parcours de stage

Ce tableau d'acquisition des compétences a été réalisé en terme de progression, au regard des enseignements réalisés sur la période avant le stage (pratiquer sa théorie) et au regard des domaine d'activité 1,2,3,4 et 5.

Annexe 11 : Le tableau d'acquisition des compétences ESI

Compétences	S1	S2 1 ^{ère} partie	S2 2 ^{ème} partie	S3 1 ^{ère} partie		S3 2 ^{ème} partie	S4 1 ^{ère} partie	S4 2 ^{ème} partie	S5 1 ^{ère} partie	S5 2 ^{ème} partie	S6 1 ^{ère} partie
1		2 premiers critères : - Pas non mobilisés	2 premiers critères : - Acquis	2 premiers critères : - Acquis		Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier
2						2 premiers critères : - Acquis	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier
3	Critères : - Acquis - A améliorer	Critères : - Acquis - A améliorer	Acquis en entier	Acquis en entier		Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier
4									4 critères acquis <u>dont</u> Calculs de doses	6 critères acquis <u>dont</u> Calculs de doses	6 critères acquis <u>dont</u> Calculs de doses
5								Acquis en entier <i>Si possible sur le lieu de stage</i>	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier
6				3 critères : - A améliorer		Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier
7											Acquis en entier
8											Acquis en entier
9									Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier
10								Premier critère : - Acquis	Premier critère : - Acquis	Premier critère : - Acquis	Premier critère : - Acquis

Annexe 12 : Tableau actes, activités et techniques de soins

Capacité à réaliser les actes, activités et techniques de soins encadrées et validées par l'IDE

Selon le référentiel de juin 2021 : les AS diplômés après 2021 et/ou AS formés sont autorisés à encadrer les EAS sur les actes ci-dessous

a faire valider par IDE	Stage A			Stage B			Stage C			Stage D			réalisés en simulation procédurale ou scénarisée à l'IF	
	Service:			Service:			Service:			Service:				date
	Lieu:			Lieu:			Lieu:			Lieu:				
Non pratiqué	A améliorer	Acquis	Non pratiqué	A améliorer	Acquis	Non pratiqué	A améliorer	Acquis	Non pratiqué	A améliorer	Acquis			
Saturation en oxygène	<input type="checkbox"/>													
Glycémie capillaire	<input type="checkbox"/>													
Calcul de l'IMC	<input type="checkbox"/>													
Aspiration endo tracheale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire	<input type="checkbox"/>													
Recueil aseptique des urines hors SU	<input type="checkbox"/>													
Pose de suppositoire (d'aide à l'élimination)	<input type="checkbox"/>													
Lavage oculaire et instillation de collyre	<input type="checkbox"/>													
Aide à la prise de médicaments sous forme non injectable	<input type="checkbox"/>													
Application crème ou pommade	<input type="checkbox"/>													
Changement de lunette à oxygène sans intervention sur le débit	<input type="checkbox"/>													
Pose et changement de masque pour aide à la respiration en situation stable	<input type="checkbox"/>													
Participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique	<input type="checkbox"/>													
Nom et Signature de l'IDE													tampon du CDS formateur de suivi pédagogique	

L'IDE, par sa signature, valide l'acquisition conforme ou non des actes, activités et techniques de soins ci-dessus.

L'acquisition des actes, activités et techniques de soins concernent:

- 1. l'avant:** - en expliquant le pourquoi de la réalisation du soin
- en réalisant la préparation du matériel et de la personne soignée, etc.
- 2. le pendant,** la réalisation du soin en respectant:
 - les règles d'identitovigilance
 - les règles d'hygiène et d'aseptie
 - La prévention de la douleur induite
 - La relation et l'installation de la personne soignée, etc.

3. l'après, en réalisant:

- Le rangement du matériel
- La surveillance à effectuer
- La réinstallation de la personne soignée
- Les transmissions écrites, etc.

La dextérité de type professionnelle n'est pas attendue pour valider l'acquisition de ces actes et activités de soins.

Capacité à réaliser les actes, activités et techniques de soins -L3

a faire valider par le tuteur	Stage			Stage			Stage			Stage			réalisés en simulation procédurale ou scénarisée à l'IF	
	Semestre N°			Semestre N°			Semestre N°			Semestre N°				
	Service:			Service:			Service:			Service:				
	Lieu:			Lieu:			Lieu:			Lieu:				
Non pratiqué	A améliorer	Acquis	Non pratiqué	A améliorer	Acquis	Non pratiqué	A améliorer	Acquis	Non pratiqué	A améliorer	Acquis		date	
Prélèvement sanguin	<input type="checkbox"/>													
Pose de perfusion intraveineuse	<input type="checkbox"/>													
Préparation et pose de SAP	<input type="checkbox"/>													
Pose de sonde urinaire chez une femme	<input type="checkbox"/>													
Pose de sonde urinaire chez une homme	<input type="checkbox"/>													
Pose de sonde nasogastrique	<input type="checkbox"/>													
Pose d'aiguille sous cutanée pour les perfusions sous cutanées	<input type="checkbox"/>													
Réalisation aspiration bronchique (matériel)	<input type="checkbox"/>													
Mesures de prévention de la fausse route	<input type="checkbox"/>													
Circuit du médicament / Conformité de l'administration	<input type="checkbox"/>													
Nom et Signature du tuteur de stage													Tampon du CDS formateur de suivi pédagogique	

Le tuteur, par sa signature, valide l'acquisition conforme ou non des actes, activités et techniques de soins ci-dessus.

L'acquisition des actes, activités et techniques de soins concernent l'organisation globale du soin, le niveau de responsabilité et les critères ci dessous:

- 1. l'avant:** - en expliquant le pourquoi de la réalisation du soin
 - en réalisant la préparation du matériel et de la personne soignée, etc
- 2. le pendant,** la réalisation du soin en respectant:
 - les règles d'identitovigilance
 - les règles d'hygiène et d'aseptie
 - La prévention de la douleur induite
 - La relation et l'installation de la personne soignée
 - L'utilisation économique du matériel
 - Le confort de la personne soignée
 - Le respect des techniques d'ergonomie

- 3. l'après,** en réalisant:
 - Le rangement du matériel
 - La surveillance à effectuer
 - La réinstallation de la personne soignée
 - Les transmissions écrites, etc.

La dextérité de type professionnelle n'est pas attendue pour valider l'acquisition de ces actes et activités de soins.

Annexe 13 : Les indicateurs d'évaluation du projet annuel 2024/25

Critères	Indicateurs de Qualité Le projet pédagogique élaboré :	Codage			
		Oui	Non	Non adapté	Commentaires
Conformité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Respecte les règles définies de présentation ➤ Répond au cadre législatif et réglementaire de la formation ➤ Enonce les modalités de son élaboration ➤ Est actualisé à chaque rentrée ➤ Définit les modalités de sa validation et de sa diffusion (<i>stagiaires, partenaires, tutelles</i>) 	Oui			
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Répond à des orientations professionnelles clairement établies (<i>concepts et valeurs professionnels, concepts pédagogiques</i>) ➤ Répond aux exigences du plan règlementaire ➤ Tient compte de l'environnement de santé (<i>politique de soins, santé, innovations pédagogiques, technologiques...</i>) ➤ Tient compte du dernier bilan pédagogique ➤ Enonce les objectifs poursuivis ➤ Définit les principes pédagogiques visant l'atteinte des objectifs ➤ Déclina les processus et procédures d'apprentissage qui sous-tendent les actions de formation ➤ Déclina les choix de programmation de l'enseignement théorique et pratique dans l'alternance de formation ➤ Explicite les choix de programmation des stages dans l'alternance de formation 	Oui			

Critères	Indicateurs de Qualité Le projet pédagogique élaboré	Codage			
		Absent	Succinct	Partiel	Complet
Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Répond aux plans de santé publique ❖ Répond aux compétences professionnelles attendues dans l'exercice ❖ Répond aux nécessaires évolutions professionnelles ❖ Explicite l'articulation entre le projet visé et la programmation ❖ Pour chaque axe du projet d'institut 2025/2028, la déclinaison est prévue par année de formation (AS, L1, L2, L3) : ❖ Explicite le dispositif d'évaluation des ESI et EAS et du suivi pédagogique, au regard du projet 				OUI
Faisabilité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enonce les ressources disponibles (<i>moyens humains, financiers, matériels et stages</i>) en lien avec le projet ➤ Décrit l'organisation de l'équipe pédagogique et du système d'encadrement 				OUI
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévoit un dispositif d'analyse des résultats escomptés (<i>qualitatifs et quantitatifs</i>) ➤ S'appuie sur une démarche qualité d'évaluation du projet 				OUI
Efficiences	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intègre la dimension économique ➤ Intègre la dimension du développement durable 			En partie	

Annexe 14 : Les activités de simulation par compétence

COMPETENCES ESI COMPETENCE 1 EAS Bloc 1	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<p><u>M1 Evaluer l'état Clinique d'une personne</u></p> <p>Simulation standardisée:</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretien d'accueil d'une personne âgée en Ehpad : recueil de données et présentation synthétique <p>M3 <u>Evaluer l'état Clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins</u></p> <p>Simulation standardisée:</p> <p><u>Aide au repas</u> : installation(M1) et aide au repas d'un patient avec risqué de fausse route cf M2</p>	<p>Simulation standardisée</p> <p>UE 3.1 Raisonnement et démarche Clinique infirmière Entretien d'accueil d'une personne âgée en Ehpad : recueil de données et présentation synthétique</p> <p>Mod,1 Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> Simulateur de vieillissement 	<p>simulation procédurale:</p> <p>UE 2,3 : mets toi à ma place et simulateur du vieillissement</p>				

COMPETENCES ESI COMPETENCE 2 EAS BLOC 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<p>M3: Evaluer une situation clinique</p> <p>M4 : Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <p>M5 Accompagner la personne ... en utilisant les techniques préventives de mobilisation.</p>	<p>Simulation standardisée <u>Mod.5 Accompagnement de la mobilité de la personne aidée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manutention (1 sequence) <p>Simulation standardisée <u>Mod.3 et 4 : évaluation de l'état Clinique d'une personne</u> <u>Mod. 4 : mise en oeuvre des soins adaptés , evaluation et reajustement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prevention d'escarre , le role de l'AS • Pose de bas de contention • Réalisation d'une bandelette urinaire et ECBU 	<p>Simulation standardisée <u>Mod.5 Accompagnement de la mobilité de la personne aidée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manutention (2 sequences) <p>Simulation standardisée <u>Mod.3 et 4 : evaluation de l'etat Clinique d'une personne</u> <u>Mod. 4 : mise en oeuvre des soins adaptés , evaluation et reajustement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • AVC • Soins post mortem /Prise en soins d'un patient décédé • Oxygénothérapie et aérosolthérapie <ul style="list-style-type: none"> • Soins stomie : changement de poche sur orifice cicatrisé • Aspiration endotrachéale 	<p>Simulation standardisée UE 3.2.S3 Projet de soins infirmiers avec passage dans les salles pour recueillir les info auprès famille , médecin , patient</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueil de données • Macrocycle d'entrée • CDAR • Programmation des soins en pluriprofessionnalité • Diagramme de soins <p>Simulation procédurale UE 5.3.S3 UI : Communication et conduite de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poche de colostomie présentée et manipulée 			

COMPETENCES ESI EAS	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	
<p>COMPETENCE 3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p> <p>COMPETENCE 3 Evaluer l'état Cliniqueadapter sa prise en soins</p> <p>COMPETENCE 2 Identifier les situations à risque ...actions de préventions adéquates et les évaluer</p> <p>COMPETENCE 4 Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <p>M8 : entretien de l'environnement immédiat de la la personnes et de s matériels liés aux activités</p>	<p>Simulation procédurale UE 2.10 Hygiène /M 8</p> <ul style="list-style-type: none"> Hygiène des mains Nettoyage des surfaces Les règles d'hygiène autour de mini situations de soins Précautions complémentaires et gestion des excréta travaillés autour de mini situations de soins ECOS : 2,10 en évaluation : passage dans 3 salles ou ateliers 	<p>Simulation procédurale (Hébergé par UE 4,4 S2)</p> <p>UE 4,1 Soins de confort et de bien-être</p> <ul style="list-style-type: none"> Manutention /ergo pendant le stage 					
	<p>Simulation procédurale UE 4,1</p> <ul style="list-style-type: none"> Simulateur de vieillissement <p>UE 5.1 Accompagnement de la personne dans les soins quotidiens</p> <ul style="list-style-type: none"> Journée d'intégration : L3 vers les L1 : Situations d'immersion/ Ateliers pratique de découvertes pour départ en stage 		<p>Simulation grande échelle: UE 4.1 Soins de confort M1 Accompagnement d'une personne +M2 Repérage et prévention des situations à risque</p> <ul style="list-style-type: none"> la toilette au lit 				
	<p>Simulation standardisée UI 5.1.S1 :/ M1 Accompagnement d'une personne + M8 Chambre des erreurs en EHPAD UE 5,1 : C1 et C3 interprofessionnalité : ESI L1 et EAS</p>						

Compétences ESI EAS	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<p>COMPÉTENCE 4</p> <p>Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p> <p><u>M2 Repérage et prévention des situations à risque avec les eas + M 10</u></p> <p>Rechercher, traiter et transmettre quel que soit l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la traçabilité des soins et des actions</p>	<p><u>Simulation procédurale</u></p> <p><u>UE 2.2 Cycles de lavie et grandes fonctions Et /M2 Repérage et prévention des situations à risque avec les eas</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les paramètres vitaux <p><u>Simulation grande échelle</u> :</p> <p>UE 2,4 : Prise en soins post opératoire</p>	<p><u>Simdose</u></p> <p><u>UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical</u> (en lien UE 2.11 S1)</p> <ul style="list-style-type: none"> Calculs de dose pour la pose de perfusion <p><u>Simulation standardisée Scénarisée</u></p> <p>UE 4,3 : AFGSU + M 2 EAS</p> <p><u>Simulation procédurale</u></p> <p>UE 4,4 : manutention Préparation de perfusion</p> <p>TD simulab: préparation de perfusion <u>M4 EAS surveillance de la perfusion (chambre des erreurs)</u></p>	<p><u>Simango</u></p> <p><u>UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Chambre des erreurs /médicaments (scenario 3) <p><u>Simulation standardisée</u></p> <p><u>UE 2.5 Processus infectieux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Rappel sur les précautions standards : thèmes abordés -décontamination du plan de travail et organisation matériel, - organisation spatiale lavage des mains / SHA, - préparation perfusion et injection médicament dans perfusion , - gestion des déchets (OPCT) <p><u>UE 2,5</u> Préparation de l'injection</p> <p><u>UE 2.8 Processus obstructifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en soin de l'AVC scénarisée <u>Escape game</u> <u>UE 2,11</u> : les nevers events 	<p><u>Simulation standardisée</u></p> <p><u>UE4.3 Soins d'urgence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> la prise en charge et gestion des patients en situation d'urgence : Evaluation en ECOS : La prise en charge et gestion des patients en situation d'urgence :évaluation normative ECOS sur <ul style="list-style-type: none"> Hyperglycémie OAP Embolie pulmonaire <p><u>Escape Game</u></p> <p><u>UE4.3 Soins d'Urgence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> la prise en charge et gestion des patients en situation d'urgence (2 jeux de cartes CLEUHEPAD et CLUEDHOME) Gestion de l'urgence en EHPAD <u>M2+ M4 +M10 EAS : cluepad et cluedom</u> <p><u>UE 4,4 : simango</u> : étude du dossier transfusionnel Simulab : contrôle ultime et risque de la transfusion</p>	<p><u>Simulation procédurale et simulab Alone</u></p> <p><u>UE 4.4 Thérapeutiques et contributions au diagnostic médical</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Pose de aiguille de Huber sur chambre implantable : règles Hygiène , asepsie et sécurité <p><u>Simulation procédurale</u></p> <p><u>UE 4.4 Thérapeutiques et contributions au diagnostic médical</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Sonde naso-gastrique :pose Sonde urinaire :pose Perfusion sous/cutané (hypodermoclyse):pose Aspiration naso-trachéal Montage et branchement système aspiration /rampe fluides(vide) 	<p><u>Simulation procédurale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>UE 4.4 Thérapeutiques et contributions au diagnostic médical</u> (hébergé par UE4.8) Sonde naso-gastrique : pose Sonde urinaire : pose Perfusion sous/cutané (hypodermoclyse): pose Aspiration naso-trachéale Montage et branchement système aspiration /rampe fluides(vide) <u>Réactualisation AFGSU</u> <ul style="list-style-type: none"> <u>UE 4,3 S2</u> (hébergé par UE4.8)

COMPETENCES ESI ESA	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<p>COMPETENCE 4</p> <p>Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p> <p>M 10 Rechercher, traiter et transmettre quel que soit l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la traçabilité des soins et des actions</p> <p>Escape Game cluepad et cluedom</p>	<p>Simulation standardisée +Simango</p> <p>UE 2.4 Processus traumatique</p> <ul style="list-style-type: none"> • PEC d'un patient en chir ambu en post op 	<p>Simulation procédurale et /ou standardisé</p> <p>UE 4.3 Soins d'urgence - M3 Evaluation de l'état clinique et M4 Mise en œuvre des soins adaptés</p> <ul style="list-style-type: none"> • FGSU <p>Sur les Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obstruction des voies aériennes -Hémorragies -Patient inconscient qui respire - Arrêt cardio-respiratoire - Malaises 		<p>Simulation procédurale et Simulabalone</p> <p>UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle de compatibilité ABO en situation simulée /Transfusion • Préparation d'une SAP avec calcul de débit <p>Simulation standardisée</p> <p>UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical</p> <ul style="list-style-type: none"> • CAT devant l'accident transfusionnel 	<p>Simulation standardisée</p> <p>UE 4.7.S5 Soins palliatifs et fin de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer ou non à une toilette mortuaire <p>M10 : toilette mortuaire</p>	<p>Simulation Standardisé (Hébergée par UE 4,8 S6)</p> <p>UE 4.3 Soins d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> • FGSU <p>Sur les Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obstruction des voies aériennes -Hémorragies -Patient inconscient qui respire - Arrêt cardio-respiratoire - Malaises

COMPETENCES ESI ESA	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<p>COMPETENCE 4</p> <p>Mettre en œuvre des actions à viséediagnostique et thérapeutique</p> <p>M10 Rechercher, traiter et transmettre quel que soit l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la traçabilité des soins et des actions</p>		<p><i>Simulation procédurale</i></p> <p><u>UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation et pose de la perfusion ▪ Préparation et réalisation des injections : IM, S/C <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pansement ▪ Ablation fils ▪ Prélèvement veineux <p><u>M3 Evaluation de l'état clinique d'une personne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Soins de bouche • Capiluve ? <p>Simulabalone</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation et pose de perfusion 				

Compétences ESI ESA	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<p>COMPÉTENCE 5</p> <p>COMPÉTENCE 5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p> <p>M 2 Identifier les situations à risqué... les actions de prévention adéquates et les évaluer</p>		UE 1,2 Pas de simu	<p>Service sanitaire : UE 1,2</p> <p>Activités pratiques sur le lieu d'intervention en éducation thérapeutique</p>	UE 5,4 : interprofessionnalité (hébergement) EAS et ESI : communication avec jeu collaboratif	4,7 SIMU : patient décédé, famille présente dans la chambre. Vous allez les rencontrer pour échanger sur les suites à venir (prises en charge, prise en compte des différentes cultures, accompagnement de la famille/affiche)	

COMPETENCES ESI COMPETENCE 6 ESA	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<p>Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins M 6 Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage Simulation standardisée <u>Soins palliatifs et fin de vie</u> • Participer ou non à une toilette mortuaire+ M10 : toilette mortuaire</p>		<p>Simulation standardisée <u>UE 4.2 Soins relationnels</u> • La relation dans les soins en EHPAD • Entrée en communication avec une famille mécontente</p>	<p>Jeux de rôle <u>UE4.2 Soins relationnels</u> • Evaluation : vidéo sur écoute active en situation difficile : crise , deuil , détresse, conflits, violence et analyse critique de la gestion de la situation relationnelle Simulation standardisée Refus de soins EAS M6 • Simulation procedurale : atelier pose de stomies UE5,3</p>		<p>Jeux de rôles <u>UE 4.2 Soins relationnels</u> • Analyser une situation relationnelle de situations cliniques filmées et jouées par ESI acteurs + Jeux de rôle filmés à partir de situations et analyse de la situation relationnelle</p>	<p>simulation a grande échelle :« professionnels de proximité » Non obligatoire permettant la délivrance d'un certificat de formation à valoriser dans le CV en lien avec les EAS</p>

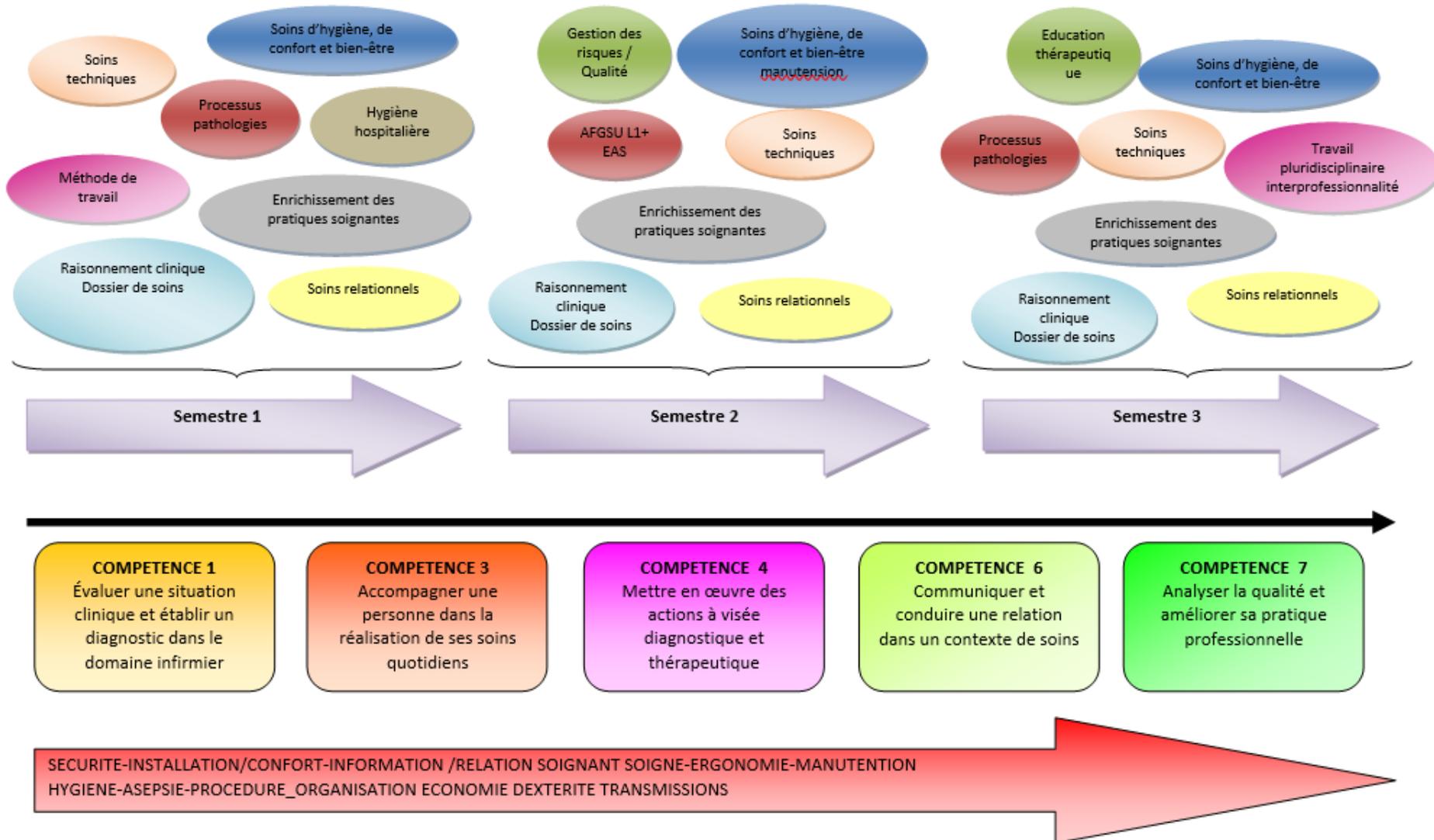
COMPETENCES ESI ESA	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<p>COMPETENCE 7</p> <p>Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle</p> <p>M 8 Utiliser les techniques d'entretien des locaux ...des risques associés</p> <p>M 9 Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des activités de soins</p>	<p><u>Simulation Standardisée</u></p> <p><u>Mod. 8 Entretien des locaux et des matériels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Bionettoyage 	<p><u>Simulation standardisée</u></p> <p><u>UE 4.5 Soins infirmiers et gestion des risques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Prélèvement sanguin (gestion de l'AES) CAT et déclaration <p>Simango</p> <p><u>UE 4.5 Soins infirmiers et gestion des risques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Scénario : Chambre des erreurs virtuelle Hygiène 1 Scénario : Chambre des erreurs virtuelle Hygiène 2 		<p><u>Simango</u></p> <p><u>UE 4.5 S4 Soins infirmiers et gestion des risques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Scénario : 		<p><u>Simulation standardisée</u></p> <p><u>UE 4.8 Qualité des soins, évaluation des pratiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Evaluation normative : audit préparation médicamenteuse extemporanée <i>Jeux de rôle de l'oral de la soutenance TIR UE 5,6</i>

COMPETENCES ESI	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
COMPETENCE 8 Rechercher et traiter des données scientifiques et professionnelles	Escape Game <u>UE6.1 Methodes de travail</u> • Découverte du CRP	Jeux de role : UE 6,2 Dialogue à écrire et jouer en anglais : situation de soins				<i>Jeux de rôle de l'oral de la soutenance TIR UE 5,6 et 3,4</i>

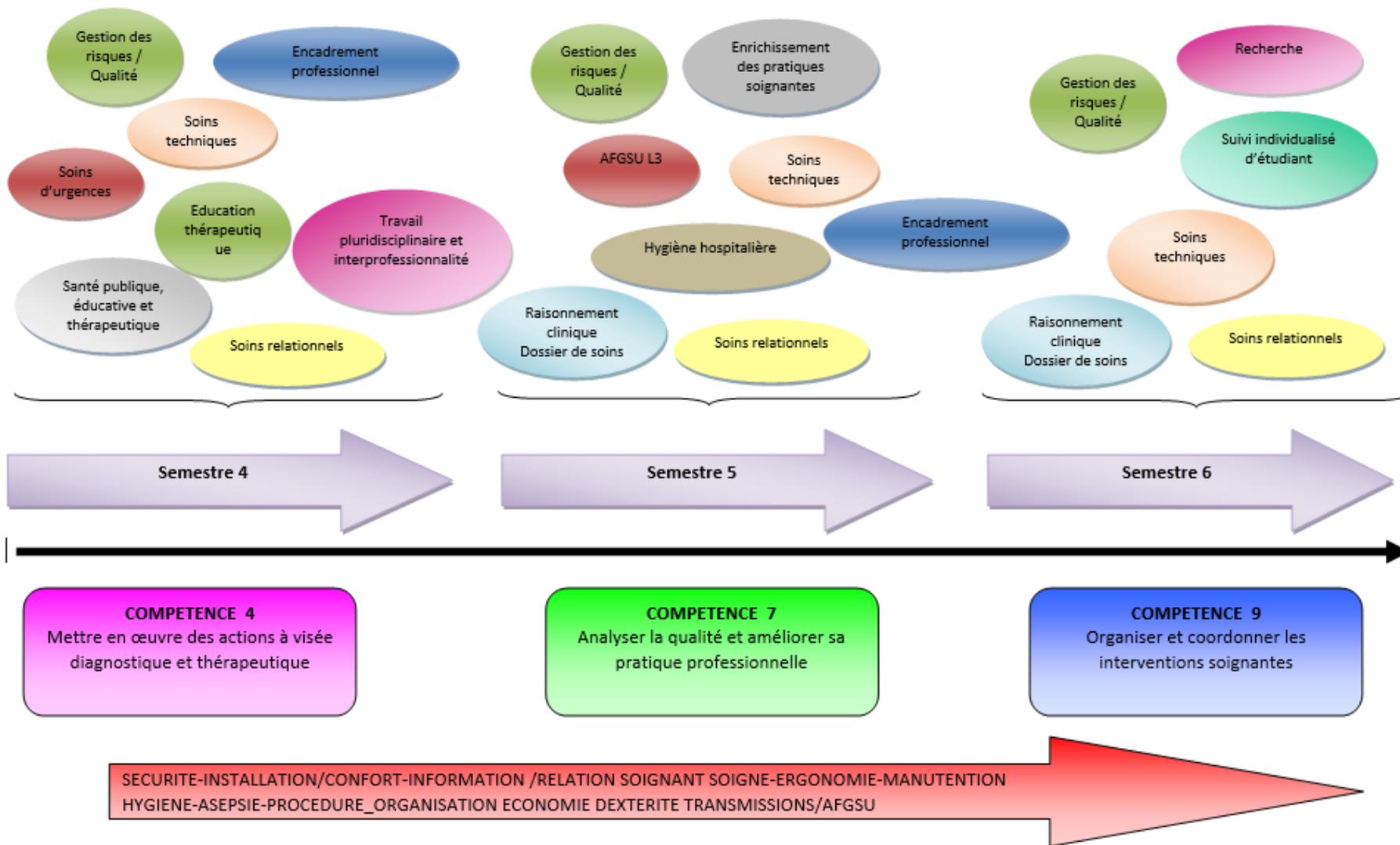
COMPETENCES ESI ESA	Semestre 1	Semestr e 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<p>COMPETENCE 9</p> <p>Organiser et coordonner les interventions soignantes</p> <p>M9 et M10 Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle ... et gestions des risques</p>	<p>Simulation standardisée Fait dans UE 5.1 Accompagnement de la personne / M9+ M10 Travail en équipe pluri professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inter professionnalité La collaboration IDE /AS lors de la prise en soins d'une personne présentant des douleurs diffuses » 		<p>Playmobil</p> <p>UE 3.3 Roles inf. organisation du travail et interprofessionnel M10 Travail en équipe pluri prof. +M8 (patient contaminé)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des lits et programmation de soins en interprofessionnalité à partir de situations cliniques 		<p>Journée d'intégration : L3 vers les L1 : Situations d'immersion/ Ateliers pratique de découvertes pour départ en stage</p>	<p>simulation standardisée</p> <p>UE 3.3.S5 Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité Journée Interprofessionnalité M10 Travail en équipe pluri prof, Médecin +ESI et EAS</p>

Compétences ESI ESA	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<p>COMPETENCE 10</p> <p>Informer, former des professionnels et des personnes en formation</p> <p>M 7 Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels</p>				<p>Simulation standardisée</p> <p>UE 3.5 Encadrement professionnels de soins / M7 Accompagnement des personnes en formation et communication aux pairs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil d'un stagiaire, 1^{er} jour de son arrivée sur le lieu de stage • Accueil d'un étudiant pour le bilan intermédiaire <p>Simulation standardisée</p> <p>UI 5.4.S4 : Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement d'un étudiant sur un soin : injection IM • Escape game <p>UI 5.4.S4 : Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires // M7 Accompagnement des personnes en formation et communication aux pairs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interprofessionnalité / la communication dans un groupe (ESI L2 et EAS debut semestre2) 		

ETAT DES LIEUX : REPARTITION DES ATELIERS UE DE SOINS INFIRMIERS – ATELIERS DE SIMULATION-ECOS-ESCAPE GAME



ETAT DES LIEUX - REPARTITION DES ATELIERS DE SOINS INFIRMIERS – ATELIERS DE SIMULATION



Annexe 15 Prévention santé mentale et physique des étudiant



Annexe 16 : Plans de santé publique

Intitulé	Lien hypertexte	U.E.	Compétence(s)
Stratégie nationale de santé (SNS) 2023-2033 (projet soumis à consultation)	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/projet_sns.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Projet stratégique HAS 2025-2030 (Janvier 2025)	https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2025-02/projet_strategique_2025_2030_has_version_web.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
4 ^{ème} Plan santé au travail 2021- 2025 (PST4) Un nouveau plan devrait être dévoilé en fin d'année 2025	https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/files-spip/pdf/pst4.pdf https://travail-emploi.gouv.fr/les-plans-sante-au-travail-pst	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
3 ^{ème} Plan national maladies rares 2018-2022 4 ^{ème} Plan national maladies rares (PNMR4) 2025-2030	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_national_maladies_rares_2018-2022.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/cp_vers_un_4eme_plan_national_maladies_rares.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/22_mai_11h30_le_plan_maladies_rares_4.pdf https://www.gpm.fr/plan-maladies-rares-pnmr-4	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C1

<p>3^{ème} Schéma national d'organisation sociale et médico- sociale pour les handicaps rares 2021-2025</p>	<p>https://www.cnsa.fr/sites/default/files/2024-04/PUB-snhr-web-pap.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p> <p>U.E.2.3 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie</p>	<p>C1</p>
<p>4^{ème} Programme national nutrition santé (PNNS) 2019-2023</p> <p>Prolongé en 2024 pour une meilleure articulation avec la future Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) à l'horizon 2030 et le prochain PNNS 2025-2030</p>	<p>https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/le-programme-national-nutrition-sante/article/programme-national-nutrition-sante-pnns-professionnels</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf</p> <p><u>Bilans :</u></p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/240618_bilan_pnns_4_impression.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_bilan_pnns_4.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns_4_bilan_mai2021.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Programme national nutrition santé 4 - Volet outre-mer</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_om_bilan_maj_septembre_2022.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_om_synthese_300922.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>

<p>Annexes du PNNS 2019 -2023 « État des connaissances sur l'état nutritionnel, la consommation alimentaire, le niveau d'activité physique, la sédentarité et les pathologies liées à l'alimentation en France »</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/annexe_pnns4_alimentation.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Programme national de l'alimentation et de la nutrition (PNAN) - Septembre 2019</p>	<p>https://agriculture.gouv.fr/pnan-le-programme-national-de-lalimentation-et-de-la-nutrition</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Programme national pour l'alimentation 2019-2023 : territoires en action (PNA 3)</p>	<p>https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-lalimentation-2019-2023-territoires-en-action</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Feuille de route « Prise en charge des personnes en situation d'obésité » 2019- 2022</p>	<p>https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/obesite/article/les-actions-conduites https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route_obesite_2019-2022.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/4pages-dp-obesite-08-10-2019-vf.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>

<p>Rapport « Mieux prévenir et prendre en charge l'obésité en France » (24 avril 2023)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/obesite/article/les-centres-specialises-obesite-cso</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_laville.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 suite au 3ème Plan cancer 2014-2019</p> <p>1ère Feuille de route 2021-2025 - Prochaine Feuille de route 2026-2030</p>	<p>https://www.onco-hdf.fr/app/uploads/2021/02/Feuille-de-route-strate%CC%81gie-de%CC%81cennale-de-lutte-contre-les-cancers.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p> <p>U.E.2.9 Processus tumoraux</p>	<p>C4</p> <p>C5</p>
<p>3ème Programme pluriannuel « Santé mentale et psychiatrie » 2025-2030</p> <p>Feuille de route 2025</p>	<p>https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2025-02/programme_pluriannuel_sante_mentale_et_psychiatrie_2025-2030.pdf</p> <p>https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2025-02/feuille_de_route_2025_-_programme_pluriannuel_sante_mentale_et_psychiatrie_2025-2030.pdf</p> <p>Synthèse du bilan de la feuille de route – Etat d'avancement au 1^{er} mai 2025 : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_bilan-fdr-sante-mentale-psychiatrie.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p> <p>U.E.2.6 Processus psychopathologiques</p>	<p>C4</p> <p>C5</p>

<p>Feuille de route Santé mentale Hauts-de-France 2023-2028 (projet régional de santé des Hauts-de-France)</p>	<p>https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/media/134423/download?inline</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p> <p>U.E.2.6 Processus psychopathologiques</p>	<p>C4</p> <p>C5</p>
<p>Programme de développement su secourisme en santé mentale (2018)</p> <p>Premiers Secours en santé mentale (PSSM)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-mentale/promotion-et-prevention/article/le-secourisme-en-sante-mentale</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p> <p>U.E.2.6 Processus psychopathologiques</p>	<p>C4</p> <p>C5</p>
<p>Plan Maladies Neurodégénératives 2014- 2019 (PMND)</p> <p>Stratégie Nationale Maladies Neurodégénératives 2024- 2028 (MND)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-neurodegeneratives/article/plan-maladies-neuro-degeneratives-rapport-d-evaluation</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/pmnd-rapport-evaluation.pdf</p> <p>https://solidarites.gouv.fr/strategie-nationale-maladies-neurodegeneratives-lancement-des-travaux-de-concertation</p> <p>https://surorthophonie.com/rapport-strategie-nationale-maladies-neurodegeneratives-2024-2028</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p> <p>U.E.2.7 Processus dégénératifs</p>	<p>C4</p> <p>C5</p>

<p>Plan d'actions national « AVC 2010-2014 »</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/liste_des_actions_du_plan_AVC.pdf</p> <p>https://www.avc-normandie.fr/media-files/plan-d-actions-avc_2010-2014,1611.pdf</p> <p>https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2024-06/avc_mco_fiche_descriptive_2015.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p> <p>U.E.2.8 Processus obstructifs</p>	<p>C4</p> <p>C5</p>
<p>Feuille de route Grand âge et autonomie (30 mai 2018)</p> <p>Stratégie « Bien Vieillir » - Novembre 2023</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_de_presse_grandage-autonomie.pdf</p> <p>https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2023-11/Strategie-bien-vieillir-novembre-2023.pdf</p> <p>https://solidarites.gouv.fr/grand-age-le-gouvernement-engage-en-faveur-du-bien-vieillir-domicile-et-en-etablissement</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p> <p>U.E.2.7 Processus dégénératifs</p>	<p>C4</p> <p>C5</p>
<p>Plan 2010-2012 en faveur des personnes sourdes ou malentendantes</p> <p>Actuellement, il n'y a pas de nouveau plan national ayant remplacé formellement celui de 2010-2012</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_en_faveur_des_personnes_sourdes_ou_malentendantes_-_10_02_2010.pdf</p> <p>https://www.cnsa.fr/sites/default/files/2024-04/informer_les_personnes_sourdes_et_malentendantes-2.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C1</p>
<p>Plan ministériel 2022-2026 pour le prélèvement et la greffe d'organes et de tissus (4^{ème} plan)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/planprelevementgreffe_ot_2022_2026.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>

Plan ministériel 2022-2026 pour la Procréation, l'Embryologie et la Génétique humaines	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_2022_2026_procreation_embryologie-genetique_hum.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Plan ministériel 2022-2026 pour le prélèvement et la greffe de Cellules Souches Hématopoïétiques	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_2022_2026_prelevementgreffe_csh.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
4 ^{ème} programme national 2013-2017 d'actions douleur, un projet à l'arrêt malgré un an de travail Depuis 2013, aucun plan, aucun programme, aucune action gouvernementale n'ont été mis en œuvre autour de la douleur	https://www.sfetd-douleur.org/wp-content/uploads/2019/08/hcsp20110315_evaldouleur20062010.pdf https://www.sfetd-douleur.org/plans-douleur https://www.senat.fr/questions/base/2022/qSEQ22012085S.html	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C4 C5
2 ^{ème} Feuille de route Santé des personnes placées sous-main de justice (PPSMJ) 2024-2028	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/01_journee_du_30_mai_presentation_feuille_de_route_sppsmj.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/fdr_sppsmj_2024-2028_vdef.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5

<p>Sécur de la santé – Recommandations Juillet 2020</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/recommandations_mission_notat_-_segur_de_la_sante.pdf</p> <p>https://www.info.gouv.fr/upload/media/default/0001/01/2020_07_dossier_de_presse_-_signature_des_accords_du_segur_de_la_sante_-_13.07.2020.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/segur-de-la-sante/article/segur-de-la-sante-les-conclusions</p> <p>Un an de transformations pour le système de santé – Dossier de presse Juillet 2021 : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_-_premier_anniversaire_du_segur_de_la_sante.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Plan blanc et gestion de crise Plan de gestion des tensions hospitalières et des situations exceptionnelles des établissements de santé</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_blanc2006-2.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_de_l_etablissement_de_sante_en_tension.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pgthsse_2024.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Plan Hôpital 2012</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presse_100210-Hopital2012.pdf</p> <p>Mesures « Investir pour l'hôpital » (2020) : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/200113-cp_deploiement_investir_pour_l_hopital.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/brochure_investirpourhopital.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>

Plan Santé 2022	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/ma_sante_2022_pages_vdef_.pdf https://sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/tout-ce-qui-change-au-1er-septembre-2025	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Plan pour la sécurité des professionnels de santé	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_securite-professionnels-de-sante.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5

Plans nationaux Santé-Environnement

4 ^{ème} Plan national Santé-Environnement : « un environnement, une santé » 2021-2025 (PNSE 4)	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnse4.pdf https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/2021.05.07_4e_Plan-Sante-Environnement_Synthese.pdf https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/plan-national-sante-environnement-pnse Rapport d'avancement : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/2nd_rapport_pnse4_fev2025.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/descriptif_de_l_etat_d_avancement_des_actions_et_sous-actions_du_pnse4-mars2025.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
---	---	--	----

<p>Plan stratégique IV de lutte contre la pollution par la chlordécone 2021-2027</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_chlordecone_iv_fevrier_2021-2.pdf</p> <p>Premier bilan annuel – Situation au 31 mars 2022 : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_strategique_de_lutte_contre_la_pollution_par_la_chlordecone_2021-2027_bilan_annuel.pdf</p> <p>Deuxième bilan annuel – Situation au 31 décembre 2022 : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/2e_bilan_annuel_chlordecone_2022.pdf</p> <p>Bilan à mi-parcours – Juillet 2024 : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_mi-parcours_vf_juillet24.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Plan national d'action 2020-2024 pour la gestion du risque lié au radon (PNAR)</p>	<p>https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Plan_action_radon_2020-2024_fev21.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan-radon20-24-interactif-bd-18fev21.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>2^{ème} Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens 2019-2022 (SNPE2)</p>	<p>https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/strategie-nationale-perturbateurs-endocriniens#e2</p> <p>https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/SNPE%2020-%20Plan%20d'action.pdf</p> <p>Synthèse : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/snpe_2_2019_2022.pdf</p> <p>Bilan à mi-parcours : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Bilan%20SNPE2%20vf_3006.pdf</p> <p>https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/19002_SNPE2_A4_def_light.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>

<p>Plan national résidus de médicaments (PNRM) 2010-2015</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_national_sur_les_residus_de_medicaments_dans_les_eaux_PNRM_.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnrm1115.pdf</p>		
<p>Plan micropolluants 2016-2021 pour préserver la qualité des eaux et la biodiversité (mise à jour de 2020)</p>	<p>https://faolex.fao.org/docs/pdf/fra198415.pdf</p> <p>https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/publications/Plan%20micropolluants%202016-2021%20pour%20pr%C3%A9server%20la%20qualit%C3%A9%20des%20eaux%20et%20la%20biodiversit%C3%A9.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C4</p> <p>C5</p>
<p>Plan national canicule (PNC)</p> <p>Plan national de gestion des vagues de chaleur</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Recommandations_sanitaires_Plan_canicule_2014.pdf</p> <p>https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Plan%20gestion%20des%20vagues%20de%20chaleur%20MAJ%202024%20V18-06-2024.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/la-gestion-sanitaire-des-vagues-de-chaleur</p> <p>https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/outils/#tab</p> <p>https://www.info.gouv.fr/risques/canicule-et-vagues-de-chaleur</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>

<p>Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022</p>	<p>https://www.drogues.gouv.fr/sites/default/files/2021-12/plan_mildeca_2018-2022_def_190212_web.pdf</p> <p>https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/content/download/59296/390109/file/Axes%20Plan%20national%20mobilisation%20contre%20addictions%202018_2022.pdf</p> <p>Bilan du Plan national 2018-2022 (Octobre 2022) : https://www.drogues.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/Bilan%20PNMA%202018-2022.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C4 C5</p>
<p>Stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027 (Mars 2023)</p>	<p>https://www.drogues.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/SIMCA%202023-2027.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C4 C5</p>
<p>Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027 (PNLT)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_national_contre_le_tabac.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C4 C5</p>

<p>Plan d'élimination de la rougeole et de la rubéole congénitale en France 2005-2010</p> <p>Plan stratégique de riposte aux flambées de rougeole 2021-2023 (OMS)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_elimination_rougeole.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-de-l-enfant/rougeole/article/information-rougeole</p> <p>https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-prevention-vaccinale/rougeole/documents/bulletin-national/rougeole-en-france.-bulletin-du-20-mars-2025</p> <p>https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/355148/9789240034167-fre.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Plan national anti-dissémination chikungunya et de la dengue en métropole (2015)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Instruction_et_Guide_chik_dengue_16_avril_2015.pdf</p> <p>https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/chikungunya/articles/textes-de-referance</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Plan national de lutte contre les hépatites B et C 2009-2012</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_national_Hepatites.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Hepatites_Rapport_final_comite_de_suivi_2012.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p> <p>U.E.2.5 Processus inflammatoires et infectieux</p>	<p>C4</p> <p>C5</p>
<p>Plan national de prévention bucco-dentaire 2006-2010 (PNPBD)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_national_de_prevention_bucco-dentaire_2006-2010.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese_du_plan_bucco-dentaire.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>

Plan national de prévention et de lutte « Pandémie grippale » - Octobre 2011	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_Pandemie_Grippale_2011.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
5 ^{ème} Plan national de lutte contre le VIH/SIDA et les IST 2010-2014	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_national_lutte_contre_le_VIH-SIDA_et_les_IST_2010-2014.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé U.E.2.5 Processus inflammatoires et infectieux	C4 C5
Plan national de prévention des accidents de la vie courante (AcVC) (2009)	https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/article/accidents-de-la-vie-courante	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Plan pour la prévention des accidents du travail graves et mortels 2022-2025	https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/2024-09/planaccidentstravailgravesmortels2022-2025_1.pdf		
Plan d'action en faveur du bien-être et de la santé des jeunes (Novembre 2016)	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_bienetrejeunes_29novembre2016.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5

<p>Plan d'actions « Pour un usage raisonné des écrans par les enfants et les jeunes » (Février 2022)</p>	<p>https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2022-11/plan_d_action_ecran_enfants_et_jeunes_2022_accessible.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Plan national de Santé Publique (PNSP) 2018-2021 « Priorité prévention - Rester en bonne santé tout au long de sa vie »</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_pnsp_2018_-_2021_ensemble_mesures.pdf Etat des lieux 2021 des actions du PNSP : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_pnsp_mesures_phares_-_annee_2021.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé U.E.4.6 Soins éducatifs et préventifs</p>	<p>C5</p>
<p>Programme d'actions en faveur de la Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO) 2005-2010 : « connaître, prévenir et mieux prendre en charge la BPCO »</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_bpco.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé U.E.2.8 Processus obstructifs</p>	<p>C4 C5</p>
<p>Feuille de route tuberculose 2019-2023</p>	<p>https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-et-infections-respiratoires/tuberculose/article/la-lutte-contre-la-tuberculose-en-france https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=45119 https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route_tuberculose_2019.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>

	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_bilan_fdr_2019-2023.pdf		
Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) (Juin 2015)	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/propiasjuin2015.pdf https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=41086	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C4
		U.E.2.10 Infectiologie, Hygiène	C5
Programme national d'amélioration de la politique vaccinale 2012-2017 Plan de rénovation de la politique vaccinale - Janvier 2016	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/programme_national_amelioration_politique_vaccinale.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/160112_-_intervention_mt_-_plan_vaccination.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Stratégie nationale 2022-2025 de lutte contre l'endométriose	https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/endometriose/article/la-strategie-nationale-2022-2025 https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie-endometriose.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C4
Stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement (TND) : autisme, DYS, TDAH, TDI. Garantir aux personnes des	https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2025-02/DP-strategie-nationale-TND-2023-2027.pdf https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2025-04/DP-FALC-strategie-nationale-TND-2023-2027.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C4
		U.E.2.6 Processus psychopathologiques	C5

accompagnements de qualité et le respect de leurs choix (Novembre 2023)	https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2025-04/Liste-des-mesures-strategie-nationale-TND-2023-2027.pdf	U.E. 2.3 Santé, maladie et handicap	
Stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des Infections et de l'Antibiorésistance	https://sante.gouv.fr/archives/archives-presse/archives-communiques-de-presse/article/le-ministere-des-solidarites-et-de-la-sante-presente-la-strategie-nationale https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_nationale_2022-2025_prevention_des_infections_et_de_l_antibioresistance.pdf	U.E.2.10 Infectiologie, Hygiène	C3
Stratégie nationale Sport Santé 2019-2024 (SNSS)	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/la_strategie_nationale_sport_sante_2019-2024.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C1
Stratégie nationale de santé sexuelle – Agenda 2017-2030 Feuille de route stratégie nationale de santé sexuelle 2021-2024	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_nationale_sante_sexuelle.pdf https://sante.gouv.fr/archives/archives-presse/archives-communiques-de-presse/article/sante-sexuelle-agnes-buzyn-presente-la-feuille-de-route-a-trois-ans-de-mise-en https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route_sante_sexuelle_16122021.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé U.E.2.5 Processus inflammatoires et infectieux	C4 C5
Feuille de route 2024-2027 Pénurie de médicaments : « garantir la disponibilité des	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille-de-route-medicaments-fevrier-2024.pdf		

médicaments et assurer à plus long terme une souveraineté industrielle »			
Programme national pour la sécurité des patients 2013-2017 (PNSP)	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/programme_national_pour_la_securite_des_patients_2013-2017-2.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C7
1 ^{ère} Feuille de route 2023-2025 « Améliorer la sécurité des patients et des résidents »	https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/qualite-securite-et-pertinence-des-soins/securite-des-prises-en-charge/securite-des-soins-et-des-patients/article/feuille-de-route-de-la-securite-des-patients-et-des-residents-2023-2025 https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route_-_synthese_2023-2025.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route- objectifs_traversaux_vf.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route-axe_1_vf.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route-axe_2_vf.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route-axe_3_vf.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route-axe_4_vf.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route-axe_5_vf.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C7

